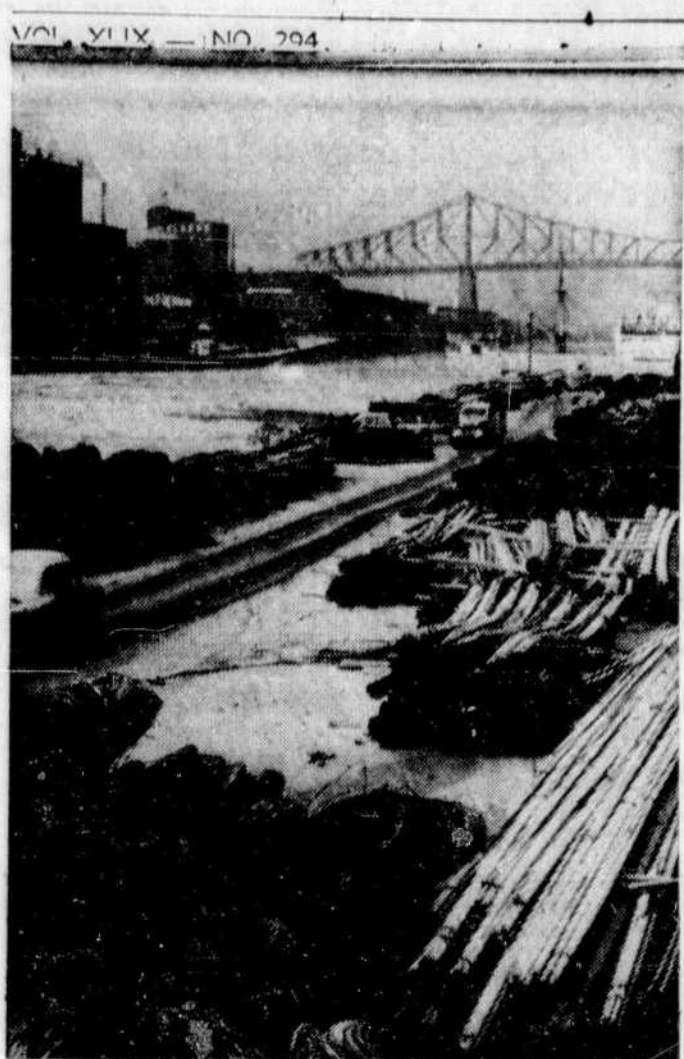




Les navires tentent par tous les moyens possibles de ne pas demeurer prisonniers des glaces dans le port de Montréal. Plusieurs, comme on le voit dans la photo ci-dessus, doivent se débarrasser de leur cargaison pour abaisser leur poids. (Photo "LE DEVOIR")

UNE COUCHE DE 15 PIEDS :

Trois brise-glace sont à l'oeuvre près de Lanoraie

Trois brise-glace canadiens s'apprêtent hier à faire l'assaut de la muraille de glace qui empêche 30 océaniques de regagner l'océan Atlantique.

Le puissant brise-glace N.B. Maclean, qui a quitté Québec hier matin, devait se joindre au D'Iberville et au Ernest Lapointe dans un effort concerté pour pratiquer un passage à travers les amoncellements de glace atteignant une épaisseur de 15 pieds à environ 40 milles en aval de Montréal.

Onze cargos sont prisonniers de la glace au large de Lanoraie, à 30 milles environ du

LA FIN D'UN REVE

M. Duplessis n'est pas infallible...

QUÉBEC, 17 — Un événement historique s'est produit hier à l'Assemblée législative: l'infaillible M. Duplessis s'est trompé!

Mieux encore... il l'a admis.

Comme la chose pourrait, — les gens sont si distraits — passer inaperçue, impressions-nous de la raconter pour le bénéfice de quelque Rumilly du siècle prochain.

Au début de la séance M. Duplessis s'est levé sur une question de privilège. Brandissant une copie d'un journal il a dit à peu près ceci: "M. le président, on me signale que le 'Nouveliste' dans une dépêche signée par la Presse Canadienne, déclare que le gouvernement consacrerait \$10,000 à des prêts aux fils de cultivateurs. Ce n'est pas dix mille dollars, mais \$10,000,000. Peut-être est-ce une erreur typographique, mais je constate qu'une fois encore c'est la Presse Canadienne qui est en cause."

Tout en parlant le premier ministre promettait un regard vengeur du côté de la tribune de la presse. Il cherchait visiblement des yeux le représentant de la Presse Canadienne...

Et peut-être aussi celui du 'Nouveliste', probablement coupable 'par contumace'!

Puis, avec la majesté d'un homme qui vient une fois encore de sauver la classe agricole, M. Duplessis s'est assis. Ses députés l'ont applaudi, vengement ainsi à la fois son honneur et sans doute celui des cultivateurs.

De retour à la galerie de la presse les journalistes ont été incapables de retrouver dans le 'Nouveliste' le texte incriminé. Ils ont cherché... cherché... jusqu'à ce que M. Duplessis déclare à l'oreille d'un correspondant qu'il s'était trompé, que c'est dans le 'Droit' et non pas dans le 'Nouveliste' que la nouvelle avait paru.

Pour les députés de l'Union nationale ce sera peut-être la fin d'un beau rêve au sujet de M. Duplessis. Ils le croyaient infallible!

Qu'ils me pardonnent: l'Histoire a de ces exigences! P.L.

La Presse Canadienne a déclaré, hier soir, que c'est à la suite d'une erreur dans la transmission télégraphique qu'en a été annoncée le total des gratifications s'élevait à \$10,000 au lieu de \$10,000,000.

L'OCCIDENT RESTE FERME MAIS SOUHAITE LE DIALOGUE

L'OTAN suggère à Moscou une autre "conférence au sommet"

Le Conseil ministériel de l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord a confirmé hier — comme il était prévu — la position de fermeté adoptée par les "Trois Grands" de l'Ouest à l'encontre des récentes propositions soviétiques au sujet de Berlin-ouest. Le texte du communiqué adopté par les "Quinze" témoigne d'une résolution inébranlable mais en même temps, il garde la porte entreouverte et suggère même indirectement aux Russes une nouvelle conférence au sommet en répétant que la question de Berlin ne peut se résoudre que dans le cadre d'accords plus vastes intéressant l'Allemagne entière, la sécurité européenne et le désarmement. Aujourd'hui, les délégués s'attaquent à certains des problèmes qui risquent d'ébranler la solidarité atlantique et dont quelques-uns (marché commun et zone de libre-échange, question de Chypre) sont explosifs. Des divergences sont apparues également aussi bien en ce qui concerne la structure militaire de l'OTAN, que d'anciens (Allemagne, France) voudraient voir modifiée ce qui a trait au régime de contrôle des projectiles et des rampes de lancement qui seront installées en Europe.

PARIS. — C'est à l'unanimité que les quinze Etats membres de l'OTAN ont exprimé hier leur plein accord avec l'attitude de fermeté arrêtée dimanche par les "Trois Grands" qui ont rejeté les propositions soviétiques sur Berlin-ouest. La conférence des ministres, tout en faisant sienne cette fermeté, a cependant tenu à rappeler que les Occidentaux restent disposés à ouvrir des négociations avec l'Union soviétique sur le problème allemand dans son ensemble, sur le désarmement européen et sur la sécurité internationale.

Le communiqué publié à l'issue de la première journée de la conférence des ministres dit notamment: "Les Etats membres de l'OTAN ne sauraient approuver une solution de la question de Berlin qui supprimerait le droit des trois puissances occidentales à demeurer à Berlin aussi longtemps que les y inviteront les obligations auxquelles ils ont souscrit." Les Quinze disent aussi que l'URSS serait responsable de toute entrave apportée aux communications entre l'Allemagne occidentale et l'ancienne capitale du Reich.

M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a suivi la publication du communiqué: "Il ne faut pas interpréter cette prise de position comme une provocation. Les Occidentaux ont simplement voulu montrer que les menaces ne les émeuvent pas et que, sur les grands problèmes, ils sont parfaitement unis". Les représentants du gouvernement de Bonn étaient particulièrement satisfaits de la teneur du communiqué. "Le Conseil de l'OTAN a totalement entériné la thèse de l'Allemagne de l'ouest et cela d'une manière originale et frappante", a dit M. Felix von Eckardt, chef des services de presse du ministère des Affaires étrangères de Bonn.

Au cours de la séance, tous les orateurs ont repoussé comme inadmissible la proposition soviétique qui implique le retrait des garnisons alliées de Berlin-ouest vers l'Allemagne occidentale, à plus de 110 milles de distance.

Du lieu se rit des menaces

Du lieu se rit des menaces: "Nous n'avons pas à nous en faire avec les menaces soviétiques au sujet de Berlin", a déclaré le ministre des Affaires étrangères de Bonn. Les orateurs ont repoussé comme inadmissible la proposition soviétique qui implique le retrait des garnisons alliées de Berlin-ouest vers l'Allemagne occidentale, à plus de 110 milles de distance.

Mais le comité a en même temps adopté une résolution réaffirmant que Mao reste le guide unique et bien-aimé du peuple chinois et qu'il restera loisible de revenir à la présidence de la République si des circonstances spéciales exigent sa présence à ce poste. Chen Yi a insisté auprès de ses auditeurs étrangers sur le fait que le motif de la décision de Mao Tsé-toung était la volonté du vieux leader révolutionnaire de consacrer à la tâche beaucoup plus importante qu'est la direction générale de la politique chinoise. Le ministre n'a rien dit au sujet du successeur de Mao.

Le chef de l'Etat, qui est maintenant âgé de 65 ans, avait été élu à ce poste en septembre 1954 pour un mandat de quatre ans; à plusieurs reprises, depuis deux ans, il avait manifesté le désir d'abandonner ces fonctions. C'est au Congrès populaire de Chine, lors de sa session du mois prochain, qu'il appartiendra d'élire un successeur à Mao.

Les milieux diplomatiques n'ont pas été outre-mesure surpris du retrait de Mao-Tsé-toung; on rapporte qu'il paraissait de moins en moins des réceptions officielles depuis quelques mois et qu'il ne faisait pas mystère de son désir de se consacrer davantage à la présidence du parti et à la rédaction d'ouvrages sur l'expérience révolutionnaire chinoise et ses perspectives. Rares sont les observateurs qui voient dans le départ de Mao de la présidence l'indice d'une disgrâce auprès des autorités du parti et de l'opinion; on fait plutôt remarquer qu'avec la direction du parti, Mao conserve des pouvoirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Le président rejette la motion Hamel

QUÉBEC, (DNC) — Le président de l'Assemblée législative a déclaré irrégulière la motion présentée jeudi dernier par le député libéral de Saint-Maurice, M. George Carpenter, demandant que M. George Carpenter, journaliste à la "Montreal Gazette", soit amené à la barre de l'Assemblée législative pour expliquer sa déclaration à l'effet que certain député "protège les braconniers".

Le président a reproché à M. Hamel d'avoir inscrit une seule motion alors que d'après le règlement, il aurait dû procéder par étapes: 1 — Faire lire par le greffier de la Chambre le texte de la motion; 2 — Proposer une motion pour que la Chambre déclare que le texte ci-dessus constitue une violation de ses privilèges; 3 — Présenter une troisième motion, une fois la deuxième votée, pour convoquer le journaliste à la barre de l'Assemblée législative.

Or, au lieu de procéder de la sorte, M. Hamel a procédé de façon cumulative, de manière irrégulière et contrairement aux règlements de la Chambre.

"La comparution d'une personne inculpée à la barre de la Chambre n'est pas le moyen de procéder à l'enquête visée dans la motion de M. Hamel, mais c'est une procédure adoptée pour fournir à la personne inculpée l'opportunité de se faire entendre et de s'expliquer, si elle le juge à propos, afin que la Chambre puisse décider en toute connaissance de cause si la personne traduite à la barre de la Chambre est coupable.

"La motion de M. Hamel pour acquiescer à une violation de privilège alors qu'en réalité c'est à la Chambre et non au député de Saint-Maurice de décider du cas. De fait, même si cette Chambre décide qu'il y a violation de privilège elle possède le droit incontestable de décider sur une nouvelle procédure nécessaire, si l'ordre de comparution à la barre de la Chambre est opportun et justifié.

"Pour ces motifs, je considère que la façon de procéder de M. Hamel et sa motion sont irrégulières et contrairement aux règlements et je les déclare hors d'ordre.

"Je réfère cette Chambre aux journaux de l'Assemblée législative, volume 57, 1922, en particulier aux pages 26 et 27, concernant l'affaire dite Roberts. En consultant ce document, la Chambre constatera que l'hon. M. Taschereau, qui était un expert en procédure parlementaire, a fait trois motions distinctes: une pour demander au greffier de lire l'article incriminé; une autre pour demander à la Chambre de déclarer qu'il s'agissait alors d'une violation des privilèges de la Chambre; et une troisième pour traduire à la barre de la Chambre la personne inculpée.

Le n'ai pas dit que je désirais déposer une copie du journal, dit M. Hamel, je l'ai déposée. Quant au point d'ordre, au premier ministre, le seul point qu'il a soulevé c'est que la motion n'avait pas été annoncée. Si le procès-verbal invoque d'autres arguments j'affirme que l'opposition a le droit de les analyser avant que la décision du président soit rendue.

M. Duplessis a pris la défense du texte inséré dans le procès-verbal. Le député, dit-il, a commencé à lire ce qu'il a appelé une motion. Il l'a lue. J'ai soulevé un point d'ordre pour déclarer qu'en outre autres raisons il y avait l'absence d'avis. D'ailleurs, en vertu du règlement, le président peut d'autorité déclarer qu'une procédure est irrégulière.

Nécessité d'un Hansard?

Le président a dit que n'ayant pas de sténographes officiels pour rapporter les débats ce sont les officiers de la Chambre qui prennent note de ce qui se passe. Ils ne peuvent évidemment pas arriver à prendre le mot à mot. D'ailleurs ce n'est pas une innovation que nous n'avons pas de Hansard dans cette Chambre, dit-il.

Il suffit de lire les journaux, a-t-il ajouté, pour constater que le premier ministre en a dit plus que le député de Saint-Maurice a prétendu. Quant à prétendre que le député a "déposé" une motion et n'a pas simplement "désigné" des mots, lui, dit-il, n'a pas dit que la motion n'a pas été votée par la Chambre il ne peut qu'exprimer un désir.

Voici le texte intégral de la décision du président: "Jeudi dernier le député de Saint-Maurice a soulevé une question de privilège. Il se plaint d'un article publié le 27 novembre, dans le journal 'The Gazette' de Montréal, sous la signature 'Isaac Hunter', le député de Saint-Maurice prétend alors qu'Isaac Hunter désigne George Carpenter, journaliste à la 'Gazette'.

"Il a présenté, accordé par le député de Hull, une motion portant trois conclusions dans la même motion: premièrement, que le journaliste en question serait George Carpenter; deuxièmement, que l'article visé constitue une violation de privilège des membres de l'Assemblée législative; troisièmement, qu'un mandat soit émis pour amener à la barre de l'Assemblée législative le dix-sept décembre 1958, à 4 h. p.m. la dite personne inculpée afin qu'elle dise quel membre de l'Assemblée législative elle vise dans son article.

"Le premier ministre soulève alors un point d'ordre alléguant que la façon de procéder de M. Hamel est irrégulière et contraire aux règlements de la Chambre, entre autres raisons parce que cette motion n'a pas été annoncée. M. Hamel déclare alors vouloir déposer un exemplaire du dit journal 'The Gazette'.

"Me basant sur l'article 70 des règlements, j'ai pris la question en délibéré et voici ma décision: "Une motion de la nature de celle de M. Hamel n'a pas besoin d'être annoncée, mais je n'ai aucun doute que la façon de procéder de M. Hamel est irrégulière et contraire aux règlements de la Chambre, entre autres raisons parce que cette motion n'a pas été annoncée. M. Hamel déclare alors vouloir déposer un exemplaire du dit journal 'The Gazette'.

"L'étude de l'article 197 des règlements nous démontre qu'il y a trois étapes pour une procédure de ce genre: la première qui consiste à remettre au greffier, afin qu'il le lise, l'article incriminé; la deuxième, une motion demandant à la Chambre de déclarer que l'écrit en question constitue une violation de privilège et, si la Chambre décide qu'il y a violation de privilège, une troisième motion

pour assigner la personne inculpée à comparaître à la barre de la Chambre.

"Or, au lieu de procéder de la sorte, M. Hamel a procédé de façon cumulative, de manière irrégulière et contrairement aux règlements de la Chambre.

"La comparution d'une personne inculpée à la barre de la Chambre n'est pas le moyen de procéder à l'enquête visée dans la motion de M. Hamel, mais c'est une procédure adoptée pour fournir à la personne inculpée l'opportunité de se faire entendre et de s'expliquer, si elle le juge à propos, afin que la Chambre puisse décider en toute connaissance de cause si la personne traduite à la barre de la Chambre est coupable.

"La motion de M. Hamel pour acquiescer à une violation de privilège alors qu'en réalité c'est à la Chambre et non au député de Saint-Maurice de décider du cas. De fait, même si cette Chambre décide qu'il y a violation de privilège elle possède le droit incontestable de décider sur une nouvelle procédure nécessaire, si l'ordre de comparution à la barre de la Chambre est opportun et justifié.

"Pour ces motifs, je considère que la façon de procéder de M. Hamel et sa motion sont irrégulières et contrairement aux règlements et je les déclare hors d'ordre.

"Je réfère cette Chambre aux journaux de l'Assemblée législative, volume 57, 1922, en particulier aux pages 26 et 27, concernant l'affaire dite Roberts. En consultant ce document, la Chambre constatera que l'hon. M. Taschereau, qui était un expert en procédure parlementaire, a fait trois motions distinctes: une pour demander au greffier de lire l'article incriminé; une autre pour demander à la Chambre de déclarer qu'il s'agissait alors d'une violation des privilèges de la Chambre; et une troisième pour traduire à la barre de la Chambre la personne inculpée.

Le n'ai pas dit que je désirais déposer une copie du journal, dit M. Hamel, je l'ai déposée. Quant au point d'ordre, au premier ministre, le seul point qu'il a soulevé c'est que la motion n'avait pas été annoncée. Si le procès-verbal invoque d'autres arguments j'affirme que l'opposition a le droit de les analyser avant que la décision du président soit rendue.

M. Duplessis a pris la défense du texte inséré dans le procès-verbal. Le député, dit-il, a commencé à lire ce qu'il a appelé une motion. Il l'a lue. J'ai soulevé un point d'ordre pour déclarer qu'en outre autres raisons il y avait l'absence d'avis. D'ailleurs, en vertu du règlement, le président peut d'autorité déclarer qu'une procédure est irrégulière.

Nécessité d'un Hansard?

Le président a dit que n'ayant pas de sténographes officiels pour rapporter les débats ce sont les officiers de la Chambre qui prennent note de ce qui se passe. Ils ne peuvent évidemment pas arriver à prendre le mot à mot. D'ailleurs ce n'est pas une innovation que nous n'avons pas de Hansard dans cette Chambre, dit-il.

Il suffit de lire les journaux, a-t-il ajouté, pour constater que le premier ministre en a dit plus que le député de Saint-Maurice a prétendu. Quant à prétendre que le député a "déposé" une motion et n'a pas simplement "désigné" des mots, lui, dit-il, n'a pas dit que la motion n'a pas été votée par la Chambre il ne peut qu'exprimer un désir.

Voici le texte intégral de la décision du président: "Jeudi dernier le député de Saint-Maurice a soulevé une question de privilège. Il se plaint d'un article publié le 27 novembre, dans le journal 'The Gazette' de Montréal, sous la signature 'Isaac Hunter', le député de Saint-Maurice prétend alors qu'Isaac Hunter désigne George Carpenter, journaliste à la 'Gazette'.

"Il a présenté, accordé par le député de Hull, une motion portant trois conclusions dans la même motion: premièrement, que le journaliste en question serait George Carpenter; deuxièmement, que l'article visé constitue une violation de privilège des membres de l'Assemblée législative; troisièmement, qu'un mandat soit émis pour amener à la barre de l'Assemblée législative le dix-sept décembre 1958, à 4 h. p.m. la dite personne inculpée afin qu'elle dise quel membre de l'Assemblée législative elle vise dans son article.

"Le premier ministre soulève alors un point d'ordre alléguant que la façon de procéder de M. Hamel est irrégulière et contraire aux règlements de la Chambre, entre autres raisons parce que cette motion n'a pas été annoncée. M. Hamel déclare alors vouloir déposer un exemplaire du dit journal 'The Gazette'.

"Me basant sur l'article 70 des règlements, j'ai pris la question en délibéré et voici ma décision: "Une motion de la nature de celle de M. Hamel n'a pas besoin d'être annoncée, mais je n'ai aucun doute que la façon de procéder de M. Hamel est irrégulière et contraire aux règlements de la Chambre, entre autres raisons parce que cette motion n'a pas été annoncée. M. Hamel déclare alors vouloir déposer un exemplaire du dit journal 'The Gazette'.

"L'étude de l'article 197 des règlements nous démontre qu'il y a trois étapes pour une procédure de ce genre: la première qui consiste à remettre au greffier, afin qu'il le lise, l'article incriminé; la deuxième, une motion demandant à la Chambre de déclarer que l'écrit en question constitue une violation de privilège et, si la Chambre décide qu'il y a violation de privilège, une troisième motion

CHINE: AVEC L'AUTORISATION DU COMITE CENTRAL

Mao-Tsé-toung quitte la présidence mais conserve la direction du parti

Les fonctions honorifiques de chef de l'Etat lui étaient devenues pénibles

PEKIN — Il est maintenant certain que Mao-Tsé-toung va abandonner sous peu la présidence de la République populaire de Chine. Chen Yi, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, a dit hier à un groupe de diplomates étrangers que le comité central du parti communiste chinois avait approuvé la décision de Mao de quitter le poste, largement honorifique, de chef de l'Etat.

Mais le comité a en même temps adopté une résolution réaffirmant que Mao reste le guide unique et bien-aimé du peuple chinois et qu'il restera loisible de revenir à la présidence de la République si des circonstances spéciales exigent sa présence à ce poste. Chen Yi a insisté auprès de ses auditeurs étrangers sur le fait que le motif de la décision de Mao Tsé-toung était la volonté du vieux leader révolutionnaire de consacrer à la tâche beaucoup plus importante qu'est la direction générale de la politique chinoise. Le ministre n'a rien dit au sujet du successeur de Mao.

Le chef de l'Etat, qui est maintenant âgé de 65 ans, avait été élu à ce poste en septembre 1954 pour un mandat de quatre ans; à plusieurs reprises, depuis deux ans, il avait manifesté le désir d'abandonner ces fonctions. C'est au Congrès populaire de Chine, lors de sa session du mois prochain, qu'il appartiendra d'élire un successeur à Mao.

Les milieux diplomatiques n'ont pas été outre-mesure surpris du retrait de Mao-Tsé-toung; on rapporte qu'il paraissait de moins en moins des réceptions officielles depuis quelques mois et qu'il ne faisait pas mystère de son désir de se consacrer davantage à la présidence du parti et à la rédaction d'ouvrages sur l'expérience révolutionnaire chinoise et ses perspectives. Rares sont les observateurs qui voient dans le départ de Mao de la présidence l'indice d'une disgrâce auprès des autorités du parti et de l'opinion; on fait plutôt remarquer qu'avec la direction du parti, Mao conserve des pouvoirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

Mao est depuis 1950 le chef incontesté de la Chine. Fils de paysans, il a conservé les goûts modestes et les mœurs de son milieu natal mais il est aussi extrêmement cultivé et est considéré comme un des plus grands intellectuels de la Chine contemporaine. S'il a écrit de volumineux essais politiques et sociaux, il a également composé des poèmes sur les grands thèmes de la nature et de la révolution. C'est entre 1918 et 1920 — alors qu'il travaillait à la Bibliothèque nationale de Pékin — qu'il découvrit le marxisme et s'en enthousiasma. Il fut bientôt l'un des chefs du parti et dans la période 1923-27, alors que ce parti et le parti nationaliste révolutionnaire du Kouomintang collaborèrent contre les potes du nord de la Chine. Mao joua un rôle de premier plan, aux côtés de Tchang Kai Chek. A partir de la rupture de 1927 entre communistes et nationalistes, Mao et Tchang eurent une lutte pour la direction du parti, Mao conservant des pou-

voirs infiniment plus importants que ceux qu'il abandonne.

A LIRE

Fondements juridiques de la présence des Occidentaux à Berlin (lire en page 2). Il y a présentement au Canada 65,000 chômeurs de plus qu'en novembre 1957 (lire en page 3).

La Ville donnerait suite aux vœux des syndicats des pompiers (lire en page 3). Pollution de la pollution de la pollution (lire en page 4). L'éditorial de Gérard Filion).

Nos informations étrangères en page 5. Nos informations nationales en page 7.

Campagne d'abonnement '58

Un voyage aux Antilles

Qui refuserait de faire un voyage aux Antilles toutes dépenses payées?

Suivez-nous que la vente de quelques abonnements au 'Devoir' peut vous payer des vacances de quinze jours au soleil des tropiques?

Bien sûr nous le savons, tous les abonnés du 'Devoir' le savent, tous ceux qui ont participé à notre campagne d'abonnements, tous ceux qui ont promis d'y participer mais qui ne sont pas parvenus à le faire.

Que tous ceux là soient avisés: le concours prend fin samedi 20 décembre. Tous les abonnements qui seront renvoyés à cette date auront des points et donneront des chances de gagner le grand prix.

Bien sûr que nous acceptons les abonnements qui nous arriveront après cette date, nous les solliciterons même. Mais ils ne donneront plus la chance de participer au concours.

Donc, il vous reste quatre jours pour gagner un voyage sous le soleil des tropiques. Voyez-y!

Prix du tour QUATRE-TEMPS

Les librairies F. PILON Inc. Papeterie - Dactylographes Assemblage de bureau

ENTENTE QUADRIPARTITE CONCLUE EN 1944

Fondements juridiques de la présence de l'Ouest à Berlin

La position des Puissances occidentales à Berlin ne repose pas sur les accords de Potsdam (comme le prétend M. Khrushchev) mais sur le droit d'occupation qui découle de la capitulation sans conditions de l'Allemagne en 1945 et cette position a été reconnue dans les accords conclus avec l'URSS à la Commission consultative européenne de 1944, un an avant Potsdam, accords qui étaient confirmés par les dispositions pour la période suivant immédiatement les hostilités. Le droit d'accès des Alliés, droit inhérent à celui d'entretenir des garnisons dans la capitale, avait été reconnu par le gouvernement soviétique dans les accords ultérieurs, comme ceux qui ont mis fin au blocus de Berlin en 1949.

L'administration des 4 puissances

La conférence de Téhéran du 28 novembre au 6 décembre avait renvoyé la question de la politique future envers l'Allemagne devant la Commission consultative européenne, organisme institué sur la décision de la Conférence des ministres des affaires étrangères à Moscou, du 18 au 30 octobre 1943, afin qu'on étudie, entre autres, les questions se rapportant aux termes de la capitulation. Des accords étaient conclus par cette commission en 1944 au sujet des zones d'occupation et de la division de Berlin en secteurs.

Après l'occupation de Berlin, les quatre commandants alliés avaient publié, le 5 juin 1945, deux déclarations dont la première, qui définissait les zones d'occupation de l'Allemagne, contenait la phrase suivante: "Le territoire du grand Berlin sera occupé par des troupes des quatre puissances", tandis que la seconde, consacrée aux détails de l'administration du "grand Berlin" disait qu'elle serait dirigée par un organisme interallié placé sous la direction générale du Conseil d'occupation et se composant de quatre commandants qui assumeraient, à tour de rôle, les fonctions de commandant-en-chef.

La "kommandantur" des quatre puissances ainsi installée se

voyait bientôt réduite à l'impuissance par l'intransigence soviétique et le commandant soviétique se retira complètement le 1er juillet 1948. Le 30 novembre 1948, la municipalité séparée était constituée dans le secteur soviétique. Depuis lors, le commandantur fonctionnait en tant qu'organisme tripartite dont l'autorité réelle était limitée aux secteurs occidentaux de la ville.

La municipalité de Berlin-Ouest

En 1950, après la promulgation de la constitution de la République fédérale allemande, une constitution fut établie pour Berlin. Aux termes de cette constitution, Berlin (en pratique, Berlin-Ouest) est gouverné par une chambre de représentants de 200 membres, le pouvoir exécutif étant aux mains d'un sénat composé du bourgmestre, de son adjoint et de seize sénateurs au maximum. Sur les 200 sièges de la Chambre des représentants, soixante-trois sont réservés au secteur soviétique demeurant vacants.

La municipalité actuelle qui est dirigée par Herr Willy Brandt, élu bourgmestre en octobre 1957, est une coalition de sociaux-démocrates et de démocrates chrétiens. Berlin-Ouest envoie des représentants au Parlement Fédéral Allemand, mais comme Berlin ne fait pas partie de la République Fédérale, ceux-ci sont dépourvus du droit de vote.

Berlin-Ouest occupe une superficie de 48 kilomètres carrés et possède 2,230,000 habitants. Le secteur soviétique occupe une superficie de 403 kilomètres carrés et a environ 1,130,000 habitants.

Le blocus de Berlin

Du 1er mars 1948 au 19 mars 1949, les forces soviétiques organisaient le blocus de Berlin-Ouest, mais cette manœuvre était déjouée par le pont aérien des puissances occidentales. En vertu des accords de Paris et de New-York de mai et de juin 1949, le blocus fut levé et le droit d'accès des puissances occidentales à la capitale allemande reconnu par l'URSS.

L'engagement tripartite

Au cours de la conférence des neuf puissances en 1954, à Londres, les gouvernements américain, britannique et français déclaraient que "la sécurité et le bien-être de Berlin, ainsi que le maintien de la position des trois puissances, sont considérés par ces trois puissances comme essentiels à la paix du monde libre en vue de la situation internationale actuelle. En conséquence, les trois puissances conserveront des forces armées sur le territoire de Berlin aussi longtemps qu'il est de leur devoir de le faire. Elles réaffirment donc qu'elles considéreront toute attaque contre Berlin comme

une attaque contre leurs troupes et contre elles-mêmes."

Les actions des Russes et des Allemands de l'Est depuis 1955

Les protestations des puissances occidentales contre les entraves apportées à la libre circulation dans la ville ont attiré, en tant que réponse, une déclaration du commandant soviétique affirmant que Berlin-Ouest n'était plus "un secteur occupé de la ville" mais la capitale de la République démocratique allemande dont le gouvernement soviétique reconnaissait la souveraineté.

Le cabinet de Berlin-Ouest fit appel aux puissances occidentales leur demandant "d'entreprendre des démarches immédiates auprès du gouvernement soviétique afin d'empêcher un changement unilatéral et arbitraire du statut quadripartite de Berlin et de continuer à garantir la présente situation contractuelle de la capitale". En réponse aux démarches occidentales, l'ambassadeur soviétique en Allemagne orientale déclara qu'aux termes du traité du 20 septembre entre l'URSS et l'Allemagne orientale, "la République démocratique allemande exerce une autorité pleine et entière sur son territoire souverain". Il attira en particulier leur attention sur le passage ou Berlin est mentionné comme étant une zone sur laquelle les autorités allemandes exercent "surveillance et contrôle".

Les signataires du traité du 20 septembre 1955 entre l'URSS et l'Allemagne orientale avaient décidé par la même occasion que les autorités de l'Allemagne orientale s'arrangeraient avec la République Fédérale Allemande pour toutes les questions de "transport". Dans l'attente d'un accord satisfaisant, le commandement soviétique devait continuer à contrôler le passage des troupes et du ravitaillement destinés aux trois garnisons occidentales de Berlin sur la base des accords quadripartites en vigueur.

En octobre 1955, les puissances occidentales et le gouvernement fédéral allemand se mirent d'accord pour accepter, à titre pratique, la délivrance de permis pour les véhicules allemands se rendant à Berlin, des mains de l'administration de l'Allemagne orientale. Des arrangements pratiques du même genre existaient déjà pour les questions postales et ferroviaires.

En mai 1958 les autorités allemandes annoncèrent une augmentation des droits de circulation fluviale qui, s'appliquant à un tiers environ du ravitaillement de Berlin, se chiffrait au total à 2 millions de livres sterling par an, tandis qu'en 1955, une augmentation des droits de passage avait déjà accru les frais de transport de quelque 1,500,000 livres sterling. Depuis lors, les puissances occidentales se sont vues plusieurs fois dans l'obligation de protester contre des retards et des formes inusitées de contrôle imposés à la circulation ferroviaire et routière.

("Echos de Grande Bretagne")

Venies dans les magasins à rayons

Plus considérables dans notre pays

En octobre, les magasins à rayons ont poussé leurs ventes jusqu'à \$124,462,000, pour dépasser de 5.3 p.c. les \$118,195,000 d'octobre 1957. Le chiffre d'affaires de janvier-octobre (\$1,013,617,000) est supérieur de 4.2 p.c. aux \$972,916,000 de la période comparable 1957. La valeur au prix de détail des stocks au 30 septembre a augmenté de 0.5 p.c. en comparaison avec un an plus tôt, soit \$313,052,000 contre \$311,352,000.

Les régions ont toutes enregistré une hausse, sauf la Saskatchewan qui accuse un recul de 3.6 p.c. (\$6,426,000 contre \$6,665,000). Voici les augmentations: provinces atlantiques, 10.2 p.c. (\$10,125,000 contre \$9,188,000); Québec, 5.8 p.c. (\$21,551,000 contre \$20,369,000); Ontario, 6.2 p.c. (\$41,811,000 contre \$39,370,000); Manitoba, 0.5 p.c. (\$10,088,000 contre \$10,038,000); Alberta, 4.7 p.c. (\$13,872,000 contre \$13,250,000); et Colombie-Britannique, 6.7 p.c. (\$20,809,000 contre \$19,315,000).

Vingt-trois sur vingt-neuf rayons ont augmenté leurs ventes, et il en a été de même pour le rayon des divers. Les avances procentuelles s'échelonnent de 18.3 au rayon des gros appareils et 17.8 au rayon des articles de sport et des bagages jusqu'à 0.6 p.c. aux tisseurs à la pièce et 0.2 p.c. aux chapeaux pour dames. Les diminutions se répartissent de 0.4 p.c. aux articles pour hommes jusqu'à 4.4 p.c. 100 aux vêtements et articles pour garçons. Voici les rayons qui ont enregistré les gains les plus importants en octobre: gros appareils, 18.3 p.c.; 100; articles de sport et bagages, 17.8 p.c.; mercerie, 14.2 p.c.; appareils et accessoires photographiques, 11.4 p.c.; lingerie, livres et revues, 11 p.c.; bijouterie, 10.2 p.c.; articles de toilette, produits de beauté ou pharmaceutiques, 9.8 p.c.; vêtements de sport pour femmes et jeunes filles, 9.4 p.c.; meubles, 8.6 p.c.; quincaillerie et articles de ménage, 8.2 p.c.; porcelaine et verrerie, 8.1 p.c.

Les rayons suivants accusent une diminution: vêtements et articles pour garçons, 4.4 p.c.; 100; radio et musique, 3.3 p.c.; chaussures pour hommes et garçons, 3.4 p.c.; tabliers, robes de ménage et uniformes, 2.7 p.c.; fourrures, 1.4 p.c.; articles pour hommes, 0.4 p.c.

EN BREF...

Le 26 décembre: maigre

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a accordé aux catholiques du monde entier une dispense spéciale leur permettant de faire gras le 26 décembre, le lendemain de Noël. Un communiqué du Vatican dit que cette dispense a été accordée à la demande des évêques de plusieurs pays, à cause de la fête de Noël.

Chargement aérien record

DOVER, Delaware — Le plus lourd chargement de l'histoire de l'aviation a été transporté dans les airs à être réussi par un C-113. Décollant hier de la base de Denver, le cargo avait une cargaison de 117,900 livres soit plus du double du record mondial précédent. L'opération marquait le 55e anniversaire du premier vol lourd. L'appareil n'a eu besoin que de 4,900 pieds pour s'envoler, moins de la moitié de la piste qui en compte 10,000. Le poids total était de 275,000 livres. En septembre, un KC-135 de l'aviation américaine, avec une cargaison de 78,089 livres, avait dépassé de trois fois le record établi en 1957 par un TU-104 de l'aviation russe.

Radiation limitée et vie

MELBOURNE, Australie — Sir MacFarlane Burnett, président du Comité conseil de la radiation nationale, a déclaré, au cours d'une conférence scientifique, qu'une guerre nucléaire d'envie pourrait causer probablement, de façon directe ou indirecte, la mort de la moitié de la population du globe. Il a toutefois affirmé que le danger qu'on rencontrerait une radiation limitée était de peu d'importance en comparaison des hasards ordinaires de la vie.

Le centenaire de Granby

La ville de Granby, à 50 milles au sud-est de Montréal, va fêter son centenaire l'an prochain. Le maire, M. Horace Boivin, a déclaré au cours d'une conférence de presse hier qu'il attend la venue d'un million de touristes, pour assister aux cérémonies spéciales qui marqueront le centenaire. Ces fêtes se poursuivront toute l'année longue et atteindront leur apogée en juillet, pendant quatre jours marqués d'un pageant historique et de défilés dans les rues. Le thème général en sera:

"Fêtez avec Granby un siècle de progrès."

Emprunts de \$520,000

SHERBROOKE — L'administration municipale vient de se faire autoriser à emprunter \$410,000 pour la construction d'un garage de stationnement de 2 étages dans le centre de la ville de Sherbrooke. Un autre prêt de \$110,000 pour des travaux à un garage municipal a également été approuvé. Les deux projets ont été acceptés par défaut, aucune opposition n'ayant été enregistrée au cours d'une réunion publique tenue récemment.

L'hôpital Royal Victoria

OTTAWA — Le ministre fédéral de la santé et du bien-être vient d'accorder à l'hôpital Royal Victoria, de Montréal, une subvention de \$55,405 pour l'achat de matériel technique et scientifique devant permettre l'expansion du programme clinique et de recherche en cardiologie de cette institution.

Corporation de gaz naturel

M. Léonard Milano, membre du Conseil d'administration de la Corporation de gaz naturel du Québec depuis la fondation de cette compagnie, a accédé aux fonctions de vice-président administratif et de directeur général de la société. Il succède à M. Kenneth B. Lucas, qui de son côté occupera le poste de conseiller de la compagnie tout en restant membre du Conseil d'administration. Originaire des Etats-Unis, M. Milano est également directeur de la société américaine The Berkshire Gas Company, dans le Massachusetts.

Le HMCS Mackenzie

Les travaux de construction du HMCS Mackenzie, qui deviendra le plus important destroyer de la marine royale canadienne, ont débuté sur les chantiers de Montréal de la Canadian Vickers. Le navire aura une longueur de 336 pieds et un poids total de 2,900 tonnes. Il pourra atteindre une vitesse allant jusqu'à 25 nœuds. Il sera mis en service dès 1960.

La Continental Can Co.

CHATHAM, Ont. — La Continental Can Company va construire, au début de l'an pro-

chain, une nouvelle usine à Chatham. Le vice-président de la compagnie, M. James A. Stewart, a déclaré que l'usine d'un étage emploiera 500 personnes et sera construite sur un terrain de 116 acres, dans la banlieue ouest de la ville. Il a précisé que la ville de Chatham avait été choisie parce qu'elle est le centre d'une région agricole en expansion.

Arrêté indéfiniment...

BOGOTA, Colombie — Le Sénat vient d'ordonner la saisie de la propriété de l'ancien dictateur Gustavo Rojas Pinilla qui a été arrêté le 3 décembre sous l'accusation d'avoir monté un complot révolutionnaire. Le Sénat a également ordonné que M. Rojas Pinilla soit gardé sous arrestation indéfiniment. Il est détenu à bord de la frégate "Capitaine Tong" dans la mer des Caraïbes depuis que les troupes l'ont fait prisonnier en étouffant une conspiration révolutionnaire. Le Sénat va également accuser M. Rojas Pinilla d'avoir violé la constitution alors qu'il était au pouvoir.

De retour de Chine

PEKIN — Richard G. Corden, un des 21 soldats américains qui ont décidé de demeurer en Chine communiste après la signature de l'armistice en Corée, revient actuellement aux Etats-Unis. Des sources fiables affirment que Corden a quitté Pékin dimanche par train en route pour les Etats-Unis, via Canton et Hong-Kong. Il y a un an, on avait rapporté que Corden étudiait la littérature et la politique chinoises dans une université à Wuhan, dans le sud-est de la Chine.

Salon de l'agriculture

Le VIIe Salon national de l'agriculture se tiendra, au Palais du Commerce, du 14 au 22 février prochain. Il diffusera cette année dans sa présentation et sa structure. Le Salon '59 en effet ne sera pas une seule exposition, mais la synthèse de plusieurs salons différents, par suite d'une nouvelle distribution, d'un grouement fonctionnel des kiosques et expositions. Ainsi les visiteurs, agriculteurs et citadins, pourront, dans un minimum de temps, parcourir successivement les salons de la machine agricole, de l'industrie laitière, de l'aviation, de l'artisanat et des arts féminins, de l'horticulture.

Canadien National - Fêtes

Le Canadien National se prépare pour l'affluence habituelle du temps des fêtes. En direction de Toronto, un train rapide additionnel partira de la gare cen-

trale en avance du train régulier du matin les 19, 20, 23, 24, 26, 27, 28 et 31 décembre et le 4 janvier. La veille de Noël et du Jour de l'an, l'International Limited, entre Montréal, Toronto et Chicago, circulera en deux sections, et un autre train supplémentaire quittera la gare centrale à 11 h. de l'avant-midi en direction de Lévis et de Rivière-du-Loup. Le jour de Noël et le Jour de l'an, les trains de banlieue dans la région métropolitaine circuleront d'après les horaires du dimanche.

La superstructure...

Les fondations du nouvel immeuble de \$10,000,000 de la Banque de Montréal, à la Place d'Armes, sont en voie d'achèvement et le contrat d'érection de la superstructure vient d'être adjugé à la maison E.G.M. Cape et Co. Ltd. de Montréal. Les travaux de la superstructure sont censés commencer le 2 février, a dit la banque. La construction du nouvel édifice, le plus grand immeuble de la Banque de Montréal au Canada,

sera terminée vers la fin de 1960.

Pour les asthmatiques
Un journal international pour les asthmatiques va être créé qui aura pour but de grouper ceux qui souffrent de cette maladie afin de comparer les expériences de chacun. Des conseils pourraient être échangés en ce qui concerne les vêtements à porter, et, peut-être, de cette façon, réussirait-on à faire procurer à l'asthmatique un travail convenant mieux à son état, sans parler d'ailleurs des possibilités de lui permettre de changer de région. Les intéressés sont priés d'écrire au journal "L'Asthme", 25 rue Steffen, Asnières, Seine (France).

Au Collège Notre-Dame
Au Comité central du fonds de construction du collège Notre-Dame, on annonçait hier qu'au 9 décembre dernier, la section "Commerce et industrie" avait recueilli 33 pour cent de son objectif; dans la section des "Banques", \$72,000 avaient alors été soulevés. La campagne se poursuit, annonce le lieutenant-colonel Sergio Marchand, président général de la Campagne.

UNE ANNÉE QUI SE DISTINGUE
1883



UN WHISKY QUI SE DISTINGUE

Un autre événement digne de mention fut, en 1883, la mise sur le marché du fameux rye whisky canadien Seagram's "83". Depuis 1883, des générations de Canadiens ont apprécié la saveur particulière et le bouquet de cet excellent whisky et en ont fait leur favori en toute circonstance.

Seagram's
"83"
Whisky canadien

EATON — Ouvert ce soir jusqu'à 9h.

Pour vous aider à accélérer vos emplettes de cadeaux

BOUTIQUES DE NOËL

Plus que 6 jours d'achats d'ici Noël

Pour simplifier vos achats, passez aux Boutiques de Noël chez Eaton, où les clients de la dernière minute trouveront facilement et rapidement ce qu'ils recherchent!

BOUTIQUE "F. M. O."

(pour messieurs seulement)
Un endroit où magasiner en toute quiétude avec tout le choix d'un grand magasin à sa portée.

CINQUIEME ETAGE

BOUTIQUE CONTINENTALE

Importations européennes et objets d'art pour le foyer présentés pour la satisfaction des clients les plus exigeants.

CINQUIEME ETAGE

BOUTIQUE DE NOËL

Une petite boutique de décorations et d'ornements pour l'intérieur et l'extérieur.

AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOUTIQUE DU PETIT PANIER ROUGE

Choisissez papiers, collants, étiquettes, rubans que vous déposerez dans un petit panier rouge et portez à la caissière.

REZ-DE-CHAUSSEE

BOUTIQUE DES PETITS

Pour leurs achats de cadeaux! Des présents à la portée de leur bourse. Emballage gratuit.

SIXIEME ETAGE

BOUTIQUE DE L'ONCLE FORTUNE

Jouets magnifiques provenant des quatre coins du monde présentés loin du bruit des foules.

CINQUIEME ETAGE

F.M.O. ONCLE FORTUNE

BOUTIQUE DES PETITS

BOUTIQUE CONTINENTALE

BOUTIQUE DE NOËL

PETIT PANIER ROUGE

Nous vous annonçons l'ouverture des vitrines de Noël chez Eaton

L'HISTOIRE DU "PLUS PETIT BONHOMME DE NEIGE"

Permettez-nous de vous suggérer de vous arrêter un moment, au milieu de tout le tracas des emplettes des Fêtes, pour revivre la touchante histoire du "plus petit bonhomme de neige", par Charles Tazewell, histoire qui se déroule dans les vitrines Eaton de la rue Saint-Catherine. La scène de la nativité est magnifiquement reconstituée dans la vitrine à l'angle de la rue de l'Université dans laquelle la traditionnelle réunion de Noël est interprétée dans toute l'angle de la rue Victoria.

C'est le moment de commander votre dîner à la dinde

au Petit Comptoir Bleu

Épargnez-vous du travail pour le Jour de Noël et le Jour de l'an. Confiez à Eaton le soin de cuire votre dinde et tout ce qui doit l'accompagner. Vous n'aurez qu'à la réchauffer et à servir.

● Dinde dindonne, farcie et rosée (pour 6 à 8 convives).
● Riche sauce brune (12 onces).
● Sauce aux cannes-d'indes maison (12 onces).
● 2 livres de délicieux Plum Pudding.

● Boole de sauce docteur à poivron.
● Sans pudding ni sauce

18.50
17.00

Donnez votre commande aujourd'hui même!

Comptoir de la rue de l'Université, COMPOSEZ VI. 2-9211

Les commandes pourront être cueillies les 23 et 24 décembre ainsi que les 30 et 31 décembre.

AU COMPTOIR SPECIAL EATON (PRÈS DES CHAPEAUX), DEUXIEME ETAGE



Pour accélérer vos emplettes, utilisez les Coupons-Budget EATON

Servez-vous en comme de l'argent, partout dans le magasin! 10% comptant, le solde payable par mensualités faciles! La prochaine fois que vous viendrez au magasin, procurez-vous des Coupons-Budget Eaton, au Bureau du Plan budgétaire.

SEPTIEME ETAGE, COTE RUE VICTORIA

EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

LE MATIN

Mlle Margaret June Le May de 201 Maple Avenue, Baltimore 22, Maryland, Dundalk, U.S.A., fille de George Le May, Jr., est à la recherche des membres de sa famille. Tous parents et amis de Mlle Le May voudront bien entrer en communication avec elle.

VOTRE

PERSONNALITÉ

S'affirme par votre:

● CONFIANCE

Croyez-vous en vous-même quand tout et tous sont contre vous.

● MAÎTRISE

Conservez-vous votre calme quand tous perdent leur contrôle.

● VOLONTÉ

Avez-vous la volonté de tenir quand tout s'écroule autour de vous.



Vous apporte une réponse pratique

2285 rue Papineau
Edifice des Arts graphiques
Montréal P.Q.
Téléphones:
LA. 6-0849 LA. 6-0840
LA. 6-0631

Assistez à notre soirée explicative gratuite
LE MERCREDI 17 DECEMBRE
8 HEURES P.M.

Assurez-vous d'avoir une place pour cette soirée et répondez à nos appels téléphoniques jusqu'à 9 heures p.m.

PRESENTATION DE FILM

Si vous désirez de plus amples informations, faites-nous parvenir le coupon ci-dessous:

INSTITUT LE ROYER

2285, rue Papineau

NOM

ADRESSE

Ville Occupation Tél.

361,000 sans-travail au Canada

Il y a 65,000 chômeurs de plus qu'en novembre '57

Le rythme de l'augmentation est cependant moins rapide

OTTAWA. — Le gouvernement a rapporté hier qu'il y avait 361,000 chômeurs au Canada à la mi-novembre, 65,000 de plus qu'à la même période l'an dernier. Entre octobre et novembre, le nombre des sans-travail se cherchant de l'emploi s'est accru de 48,000.

Le rapport signale également que le chômage, bien que plus fort cette année, s'est haussé plus lentement qu'il y a un an. Le nombre de personnes sans emploi et se cherchant du travail a augmenté de 120,000 entre août et novembre 1957, en regard de 80,000, cette année.

Le chômage a atteint le plus haut sommet de l'après-guerre. L'hiver dernier, Environ 580,000 personnes étaient plongées dans le chômage en mars dernier. Le chômage a été constamment plus élevé cette année que l'année dernière.

Le ministère fédéral du travail rapporte de son côté que 398,887 personnes avaient formulé des demandes d'emploi au Service national de placement le 13 novembre, soit 58,375 de plus qu'en octobre et 46,583 de plus qu'en novembre 1957.

Le fait que le chômage soit plus fort cette année malgré un rythme d'augmentation moins rapide vient du fait que des centaines de milliers de personnes ont été licenciées l'été dernier. En fait, il y a eu un chômage tout l'été, ce qui donne un "point de départ" plus élevé cette année pour les statistiques d'hiver, période où le chômage atteint son sommet au Canada.

Si le nombre des chômeurs s'est haussé, celui des ouvriers au travail dans les industries non agricoles a augmenté de 34,000 à 5,121,000.

En plus des 361,000 chômeurs, il y avait le 15 novembre 18,000 ouvriers privés temporairement de travail. C'est à peu près le même nombre qu'en octobre et novembre 1957.

Dans son rapport mensuel sur l'emploi, le Bureau fédéral de la statistique note que l'augmentation du nombre des chômeurs en novembre — 65,000 — a été moins forte qu'en octobre. Elle avait alors été de 102,000.

Le Bureau de la statistique, qui fonde ses chiffres sur une enquête dans 30,000 foyers, rapporte que le nombre des personnes au travail était de 5,773,000 à la mi-novembre, soit 6,000 de moins qu'en novembre 1957, et 91,000 de moins qu'en octobre dernier.

Le tiers des chômeurs dans le Québec

Les chiffres publiés hier par le Bureau national de placement indiquent que le tiers des Canadiens se cherchant du travail se trouvent dans la province de Québec. En effet, 121,523 personnes se sont inscrites dans les divers bureaux de placement, alors que le Canada tout entier comptait 361,000 chômeurs d'après le Bureau fédéral de la statistique. Il y a 19,088 inscrits de plus que le mois dernier, et 22,780 de plus qu'à pareille date l'an dernier.

A Montréal, 50,319 personnes se sont inscrites pour obtenir de l'emploi par le truchement du Bureau national de placement, soit 5,589 de plus que le mois précédent et 15,277 de plus qu'en novembre 1957.

Le nombre de travailleurs à l'ouvrage a diminué de 30,000 dans le Québec, tombant à 1,605,000, 9,000 de plus qu'à la même date l'an dernier.

Le mémoire du CTC parlera du chômage

M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a dit hier, en commentant les chiffres publiés par le gouvernement sur le chômage, que le problème de trouver du travail reste le problème numéro 1 pour le Canada. D'autres représentants du CTC ont annoncé, par ailleurs, que la centrale syndicale canadienne présentera son mémoire au gouvernement fédéral le 22 janvier prochain, une semaine après l'ouverture du parlement. Le chômage sera sans aucun doute le sujet principal de ce mémoire, présenté annuellement.

"Le fait que le rythme de l'augmentation ait diminué ne permet aucun optimisme, a déclaré M. Jodoin, car il ne faut quand même pas oublier que le nombre de chômeurs est supérieur à celui de l'an dernier. Les mesures qui ont été prises jusqu'à maintenant ont été inefficaces pour empêcher cet accroissement", a conclu M. Jodoin. Il a ajouté que les emplois disponibles augmentent moins vite au Canada que la population ouvrière.

INCO: négociations aujourd'hui

Toronto — La reprise des négociations relatives à la grève de l'International Nickel Co. a été ajournée hier jusqu'à aujourd'hui, afin de donner le temps aux représentants syndicaux d'étudier une nouvelle proposition patronale dont la teneur n'a pas été rendue publique.

SI LA HAUSSE DES TARIFS EST MAINTENUE

La CTM n'aura pas de déficit l'an prochain

A la suite d'une mauvaise interprétation d'un des témoignages devant la Régie des services publics, la Commission des transports de Montréal a publié hier une mise au point qui affirme qu'elle n'aura pas de déficit en 1959 et que la hausse récente des tarifs permettra de rencontrer à peu près exactement les dépenses additionnelles de \$4 millions.

On avait interprété le témoignage de M. Rosaire Courtois, comptable de la CTM, comme prévoyant un déficit probable de \$5 millions pour 1959. M. Courtois avait affirmé, en se basant sur des documents de la CTM, que la compagnie aurait accusé un déficit de \$4 millions sans l'augmentation des tarifs qui est en vigueur depuis le 24 août.

La hausse, si elle est maintenue par la Régie, rapportera près de \$4 millions en 1959 et portera les revenus à \$37,303,000. La hausse est contestée par les villes de Montréal et de Lachine. Elle a été mise en vigueur le 24 août dernier.

La mise au point de la CTM dit qu'avant "que soit décrétée l'augmentation des tarifs, a précisé M. Tremblay, la Commission prévoyait un déficit de \$1,920,000 pour 1958 et un déficit de près de \$4,000,000 pour 1959. C'est devant cette situation que la Commission s'est vue forcée d'augmenter le prix des billets à 2 pour 30 cents. Mais, ajouta M. Tremblay, avec ce tarif de 15 cents du billet la Commission rencontrera toutes ses dépenses en 1959 et il n'y aura pas de déficit des opérations en 1959".

Les témoignages qui ont suivi ceux de M. Courtois ont ajouté les arguments suivants à la preuve de la compagnie: 1—Le nombre des usagers du transport en commun diminue à cause de l'augmentation du nombre des autos, et non à cause de la hausse des tarifs.

2—L'achat de 175 autobus l'année prochaine, dans le cadre du projet de remplacement de tous les tramways, contribuera encore à accélérer la circulation.

3—Si la Régie ne maintient pas les nouveaux tarifs, la CTM connaîtra un déficit certain de \$4 millions en 1959.

leurs a glissé de 729,000 à 652,000 entre octobre et novembre. En novembre 1957, les fermes canadiennes procuraient de l'emploi à 692,000 personnes.

L'industrie non agricole, de son côté, donnait du travail à 5,121,000 personnes à la mi-novembre, soit 5,135,000 de moins qu'en octobre mais 5,087,000 de plus qu'un an plus tôt.

"L'embauche, dans les secteurs non agricoles, a fléchi moins sensiblement que de coutume en novembre, ont noté dans une déclaration conjointe le ministère du travail et le Bureau de la statistique, par suite de la forte construction domiciliaire, de la reprise de la fabrication des véhicules-moteurs et du règlement de diverses grèves."

L'affaiblissement de l'embauche dans l'industrie agricole d'autre part est attribué au fléchissement persistant de l'effectif ouvrier agricole.

On signale que la hausse de l'emploi dans l'industrie non agricole est elle-même attribuable en majeure partie à l'expansion de l'industrie des services. En effet, "l'emploi a été moins élevé que l'an dernier dans la plupart des industries de fabrication".

Entre octobre et novembre l'effectif ouvrier national est descendu de 6,177,000 à 6,130,000. Il se chiffrait par 6,075,000 en novembre 1957.

La séance d'hier a duré 90 minutes seulement. Aucune des deux parties n'a voulu dire en quoi consiste la nouvelle proposition patronale.

Les entretiens ont eu lieu en présence du ministre ontarien du Travail, M. Daley.

AUTO: un bon syndicat

DETROIT — Le comité de surveillance du Syndicat des ouvriers unis de l'automobile, dont le président est M. Walter Reuther, a rendu public, hier, son premier rapport sur la façon dont sont conduites les affaires de ce syndicat. Le comité, composé de sept personnalités étrangères au syndicat, a été formé il y a un an et demi par le syndicat qui compte 1,500,000 membres, comme un "chien de garde" contre toute malhonneteté ou atteinte aux principes démocratiques qui pourraient être commises dans le syndicat.

Le comité a donné hier un certificat de bonne conduite sur toute la ligne au Syndicat de l'auto, disant n'y avoir trouvé "aucune indice de corruption ni aucune atteinte grave à la démocratie".

Le comité, qui est une initiative unique aux Etats-Unis, est présidé par le rabbin Morris M. Adler, de Detroit. Les autres membres sont Mgr Georges C. Higgins, de Washington, directeur de l'Action sociale catholique; le juge Wade McCree, de Detroit; l'évêque méthodiste G. Bromley Oxnam et le docteur Edwin E. Witte, économiste de l'Université du Wisconsin. Le septième membre est un Canadien, le magistrat J.A. Hanrahan, de Windsor, Ontario, où le syndicat possède son principal local canadien.

Un nouveau vote

NEW-YORK — Les livreurs de journaux de NEW-YORK qui sont en grève depuis dix jours, ont accepté de prendre un nouveau vote jeudi sur l'offre de \$7 par semaine qui a été refusée par une faible majorité la semaine dernière. Un médiateur fédéral a obtenu du syndicat qu'il convoque une nouvelle assemblée générale. Les journaux ont bon espoir que cette fois les syndiqués assisteront plus nombreux à l'assemblée et que le vote sera favorable à l'acceptation de l'offre qui est la même que les journaux ont acceptée il y a un mois.

Le syndicat a dit qu'il ne ferait aucune recommandation aux syndiqués et que ceux-ci décideraient à la majorité absolue si l'offre doit être acceptée ou si la grève doit continuer.

Les new-yorkais sont toujours privés de leurs journaux, ce qui est une catastrophe pour la ville de New-York.

Canada Car déménage

La compagnie Canada Car avait l'intention de fermer son usine de Fort William, en Ontario, pour déménager à Ville



Nouveau navire — Le directeur-gérant de la Canadian Vickers Ltd, M. J. E. Richardson, O.B.E. (à droite), présente un cabaret d'argent à Mme J. E. Somers, qui a présidé, hier, la cérémonie de pose de la quille du H.M.C.S. Mackenzie. Le capitaine J. S. Somers, premier surveillant naval à Montréal, surveille la scène. Le Mackenzie, qui aura 336 pieds de long sera lancé en 1960. En temps de paix son équipage sera de 12 officiers et de 198 hommes. Avec le Mackenzie, l'escadre d'escorte de la marine canadienne comptera 14 navires; elle doit éventuellement en avoir 20.

Faits divers

Cauchon: homicide involontaire

QUEBEC — André Cauchon, 22 ans, de St-Louis-de-Courville, a été trouvé coupable hier d'homicide involontaire dans la mort d'un homme de 38 ans, de Scott Junction, Qué. Cauchon est accusé d'avoir battu à mort, le 25 juillet dernier, Rosaire Nadeau et de l'avoir laissé dans un fossé près de Villeneuve, dans la banlieue de Québec. Le jury a délibéré pendant 20 minutes avant de rendre son verdict. Le juge Gérard Lacroix fera connaître sa sentence le 8 janvier. Denis Cauchon, 21 ans, frère d'André, et Jacques Savard sont accusés du même meurtre et attendent actuellement leur procès.

Ronald Tousignant à Montréal

Ronald Tousignant est arrivé à Montréal hier, sous escorte policière, venant de Sydney, N.E., où il a été appréhendé en fin de semaine. Âgé de 29 ans, l'un des cinq criminels les plus activement recherchés par la police au Canada jusqu'au moment de sa capture, Tousignant doit comparaître à son enquête préliminaire aujourd'hui, sous deux accusations de tentative de meurtre: l'une sur la personne d'un compagnon, lors d'une expédition de pêche dans la région de St-Hyacinthe et l'autre sur la personne d'un gardien de la prison de St-Hyacinthe d'où il s'est évadé le printemps dernier. Il n'a opposé aucune résistance aux policiers qui sont venus le capturer à Sydney, samedi, par suite de la dénonciation d'une informatrice anonyme qui avait vu la photo de l'évadé dans un périodique national. La famille qui lui avait loué une chambre, à Sydney, l'a décrit comme "paisible, joyeux, obéissant et aimable".

Encore dans un état critique

L'agent Horace Thivierge, de la police de Montréal, repose encore à l'hôpital St-Mary's dans un état qu'on a qualifié de "critique". L'agent Thivierge a été transporté d'urgence à la salle d'examen lundi et on a craint de devoir lui faire subir une nouvelle intervention chirurgicale. On se souvient qu'il a été victime d'un malheur, la semaine dernière, et que son agresseur a été identifié comme étant Maurice Gosselin, 28 ans, disparu sans laisser de traces. L'assaut a eu lieu à l'intersection de la rue Barclay et du Chemin de la Côte-des-Neiges, au moment où l'agent était à interroger le suspect dans son automobile. Le policier a été atteint d'une balle en pleine poitrine.

Une mère et ses 4 enfants

EL CAJON, Californie — Un adolescent a admis avoir tué une mère et ses quatre enfants après avoir perdu la tête à cause du bruit que faisaient ces derniers, dit la police. Carl Eder, âgé de 16 ans, a été appréhendé lundi soir à la plage Mission, près de San Diego, par un policier en congé. On recherchait Eder depuis la découverte du corps de Mme Lois Pendergast, âgée de 37 ans, et de ses enfants, David, 9 ans, Tom, 6 ans, Diane, 4 ans, et Ellen, 2 ans, dans leur maison, vendredi soir dernier. Mme Pendergast a été tuée d'un coup de feu et les enfants ont été poignardés. Eder, un gaillard de plus de six pieds et deux pouces que M. Thomas Pendergast, le père, avait recueilli sur la route le 2 novembre et avait hébergé depuis dans sa maison, aurait été irrité et aurait perdu la tête alors que la petite Diane sautillait et criait sans arrêt dans la maison.

Chicago: 92 morts causées par un retard de quelques minutes

CHICAGO — Le temps mis à donner l'alarme et la confusion des pompiers relativement à l'adresse de l'incendie: telles sont les principales causes de la mort des 89 écoliers et des trois religieuses brûlés vifs dans l'incendie de l'école de Notre-Dame-de-Ann, a laissé entendre le commissaire des incendies Robert J. Quinn, de Chicago. Si les pompiers étaient arrivés sur les lieux de l'incendie à peine trois minutes plus tôt, a précisé M. Quinn qui déposait à l'enquête d'un jury du coroner, on n'aurait probablement eu à déplorer aucune perte de vie. Les sapeurs ont quand même réussi à sauver 160 enfants des flammes, a-t-il souligné. Il a fait observer qu'il se trouvait "trois personnes à l'intérieur de l'école qui savaient que le feu s'était déclaré mais qui n'ont pas aussitôt donné l'alerte". Il a ajouté que la personne qui avait alerté le service des incendies avait de son côté donné l'adresse de la maison des religieuses, située à un demi-pied de maisons plus loin. "Dans la lutte à l'incendie, a-t-il poursuivi, ce sont les premières minutes qui donnent la victoire ou la défaite".

Un immeuble de 4 étages...

QUEBEC — Le feu a causé de lourds dommages lundi à un immeuble de quatre étages de la basse-ville de Québec. Il n'y a pas eu de blessés. L'incendie, croit-on, s'est déclaré dans le sous-sol de l'édifice, situé sur la rue St-Paul. Une lingerie, The Eddy Saks Jobbing Store, ses entrepôts, au deuxième et au troisième étage, et un appartement au quatrième étage ont subi des dégâts. Les édifices de chaque côté ont en outre été endommagés par l'eau et la fumée. On ne connaît pas encore l'étendue des pertes.

New-York: écoles rouvertes

NEW-YORK — Le service des incendies a annoncé que 21 des 33 écoles de la ville, fermées ces jours derniers parce qu'elles n'étaient pas protégées suffisamment contre le feu, ont pu de nouveau ouvrir leurs portes après avoir subi des réparations. Les membres du service des incendies, alertés par le système qui a coûté la vie, récemment, à 92 personnes dans une institution de Chicago, ont visité jusqu'à 1,753 écoles de la cité de New-York.

St-Pierre, en banlieue de Montréal. La compagnie entrepreneur de fabrication des autobus à l'actuelle usine Dominion.

Le syndicat de Fort William (Ouvriers de l'automobile) a demandé à la compagnie de faire en sorte que ses ouvriers puissent déménager aussi, car leur leur sera quasiment impos-

Les administrateurs de la Galerie nationale n'ont pas l'intention de démissionner

OTTAWA — Le directeur de la Galerie nationale, à Ottawa, M. Alan Jarvis, a nié, hier, que les commissaires de la Galerie ou lui-même aient l'intention de remettre leur démission au gouvernement pour protester contre la décision de ce dernier d'empêcher l'achat de deux tableaux de maîtres européens au montant de \$440,000. Des journaux avaient plus tôt publié que les commissaires et le directeur de la Galerie voulaient démissionner.

L'un des commissaires, M. Jean Raymond, de Montréal, a déclaré pour sa part qu'il n'était nullement question d'une démission en masse des commissaires de la Galerie nationale.

Selon certaines informations, le gouvernement, croyant que la Galerie disposait des fonds voulus, lui avait d'abord accordé l'autorisation d'acquiescer les deux tableaux. On se serait par la suite rendu compte qu'il y avait eu malentendu sur les fonds disponibles et le gouvernement aurait alors décidé de retirer à la Galerie la permission de conclure le marché.

Les tableaux impliqués dans cette affaire seraient un paysage du maître flamand Brueghel et un tableau intitulé "La Madone" de Lorenzo Monaco. Ces tableaux sont respectivement évalués à \$350,000 et à \$90,000.

Suivant certains informateurs les deux œuvres avaient déjà été achetées par des agents, à Londres et à New-York, quand le gouvernement refusa de payer la note.

Après avoir nié l'intention qu'on lui prêtait de vouloir démissionner le directeur de la Galerie, M. Jarvis, a déclaré que la confusion qui entourait actuellement cette affaire commença alors que M. Fulton était ministre de la citoyenneté.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Amendement à la charte favorable aux pompiers

Le comité formé pour étudier les revendications des pompiers a été unanime hier pour recommander qu'un amendement à la charte de Montréal soit préparé permettant à la Cité de payer une pension à la veuve de tout pompier ou policier qui sera victime d'une crise cardiaque ou de toute autre maladie provoquée par son travail.

C'est à la suggestion du maire Sarto Fournier que le comité a adopté ce principe. Trois membres du comité, soit MM. Benoit Rajotte, préposé aux relations de la Cité avec son personnel, André Plante et Marius Manseau, respectivement président et secrétaire de l'Association des pompiers de Montréal ont été priés de rédiger le texte du projet d'amendement.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Le comité fera ensuite une recommandation en ce sens au comité exécutif.

Lundi, plus de 500 pompiers avaient rencontré le maire Fournier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir une pension aux veuves des pompiers Patrick Whelan et Léon Beaudoin décédés récemment alors qu'ils combattaient un incendie.

Possibilité de séismes à Mtl ?

Les possibilités de tremblements de terre à Montréal sont suffisantes pour qu'il soit nécessaire de prendre des précautions contre les séismes dans la construction des gratte-ciels. C'est ce que déclare le R. P. Maurice Buist, s.j., directeur de géophysique du collège St-Jean-de-Brébeuf où se trouve le seul sismographe de Montréal.

"Des records authentiques démontrent qu'en 1763 la terre vibra suffisamment pour faire sonner les cloches d'églises, a-t-il dit. Quand il est survenu un séisme d'une telle intensité en un endroit dans le passé, il est possible qu'un tremblement de terre d'intensité égale ou supérieure survienne dans l'avenir. Il y a des faiblesses dans la croûte terrestre de cette région." Une carte publiée par le professeur Charles F. Richter de l'Institut technologique de Californie montre que Montréal est au troisième rang, dans les régions où il pourrait survenir des tremblements de terre, se trouvant près de la faille du St-Laurent entre le nord-ouest de la Nouvelle-Angleterre et la ville de New-York.

Le R. P. Buist dit que tout plan d'un gratte-ciel doit prévoir suffisamment de flexibilité pour compenser les vibrations que pourraient causer le vent et les séismes. Si on ne prévoit pas correctement les vibrations d'un immeuble, celles-ci peuvent coincider avec les vibrations d'un séisme, et il pourrait s'ensuivre des dommages et des pertes de vie, dit-il.

Des germes de la tuberculose, de la grippe, de la coqueluche ou d'autres maladies peuvent se rencontrer dans des peccots ou des véhicules encombrés, mais, d'habitude, ces germes n'auront aucun effet sur les personnes en bonne santé. Il est bon de prendre soin de sa santé, de bien manger et d'éviter la maladie en général.



La bonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3693

facilite la pratique de l'épargne méthodique

A l'occasion de Noël et du Nouvel An

Offrez un cadeau qui se renouvelle chaque jour:

UN ABONNEMENT AU "DEVOIR"

"Un indispensable instrument de connaissance et de combat"

Nos services d'expédition assurent l'envoi d'une carte de bons souhaits en votre nom à la personne qui recevra VOTRE cadeau

Tarif des abonnements:

CANADA	12 mois	\$16.00
	6 mois	8.00
MONTREAL	12 mois	20.00
	6 mois	10.00

LE DEVOIR

C.P. 6033, Montréal 3, P. Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement

d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

NOM

ADRESSE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

"Le Devoir" est imprimé au No 424 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour reproduction de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$25.00; États-Unis et Empire Britannique, \$30.00; Union Postale, \$20.00. — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$30.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, MERCREDI, 17 DÉCEMBRE 1958

Pollution des eaux ou pollution de la politique?

Le président de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec invite le public à porter à sa connaissance des cas précis d'intervention politique en faveur de braconniers. La déclaration de M. Wood fait suite à la motion présentée la semaine dernière à l'Assemblée législative par M. René Hamel, député de Saint-Maurice, ainsi qu'à la résolution adoptée par le congrès de la Fédération tenu à Saint-Jérôme le mois dernier. Espérons que l'invitation de la Fédération fera la lumière sur une forme de patronage politique qui se pratique sur une grande échelle depuis quelques années.

Mais c'est sur une autre intervention de la Fédération que nous voulons attirer aujourd'hui l'attention de l'opinion publique. Le congrès de Saint-Jérôme exprima un vif mécontentement pour l'incurie du gouvernement au sujet de la pollution des eaux. Les congressistes se sont exprimés avec une mauvaise humeur évidente. Ils ont mis le gouvernement en demeure d'expliquer pourquoi il n'a pas donné suite à la loi de 1955.

Cette année-là, l'Assemblée législative votait un texte intitulé "Loi concernant la pollution des eaux", sanctionnée le 15 décembre 1955. Le gouvernement y était autorisé à nommer un comité chargé de "s'enquérir de l'étendue, de la nature et des causes de la contamination actuelle des eaux du domaine public, rechercher les remèdes à y apporter et les mesures qui s'imposent pour prévenir d'autres cas de pollution, et faire rapport au lieutenant-gouverneur en conseil de ses constatations et suggestions."

L'article 4 de la loi stipule que "le comité doit commencer et poursuivre son travail avec diligence et faire son rapport au lieutenant-gouverneur en conseil dans un délai d'un an à compter de sa formation."

A l'article 5, le gouvernement est autorisé à mettre à la disposition du comité une somme n'excédant pas \$150,000.00. Un coup d'oeil aux comptes publics de 1957 nous révèle que le gouvernement a nommé le comité d'enquête dont il est fait mention plus haut, et qu'une somme de \$28,493.54 a été effectivement dépensée pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1957. On lit à la page 223 le paragraphe suivant:

"Traitements — Président, Marchand, Hon. A., \$6,245.16; Gariépy, Hon. W., \$4,683.87; Lafrenière, T.-J., \$4,683.87 (voir aussi Dépt. de la santé, — page 365); Lorrain, P., \$4,683.87; Lorrain, C.-L., \$3,512.90; O'Hurley, R., \$4,683.87."

Le président du comité d'enquête est l'honorable Juge A. Marchand, qui a touché, probablement en plus de son traitement de juge, une somme de \$6,245.16. L'honorable Gariépy, un vieux politicien de Trois-Rivières à la retraite, reçoit une pitance de \$4,683.87. M. T.-J. Lafrenière, fonctionnaire à \$8,000.00 par année au ministère de la santé, a encaissé \$4,683.87. On aura noté avec curiosité le nom de M. R. O'Hurley pour un traitement de \$4,683.87. S'agit-il de l'actuel ministre de la production de défense dans le cabinet Diefenbaker? Selon toute apparence, c'est bien lui. Il serait intéressant de savoir si M. O'Hurley, ministre dans le cabinet Diefenbaker, est encore salarié du gouvernement de Duplessis à raison de \$4,683.87.

Ces sommes seraient relativement modestes si le comité avait fait le travail pour lequel il a été désigné. Mais tel n'est pas le cas. Le secrétaire, M. Lorrain, a eu bien du mal à expliquer à Saint-Jérôme que le comité d'enquête n'a pas encore fait de travail ni produit de rapport, parce que ceci, parce que cela. Bref, le comité n'a rien fait et la pollution des

eaux s'accroît dans Québec, ruinant la faune maritime et mettant en danger la santé de la population.

Génie-Construction, dans sa livraison d'octobre dernier, consacre son article de tête au problème de l'assainissement des cours d'eau. "Une question de vie ou de mort dans le Québec" affirme son rédacteur, M. Roger-J. Bédard. L'auteur de l'article cite plusieurs autorités, notamment une enquête faite en 1956 par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Selon ce rapport, 68% des eaux du Québec présentent des dangers pour la santé publique. Il cite également un témoignage du Dr Prévost, professeur de biologie à l'Université de Montréal:

"On a cru pendant longtemps que le volume de nos cours d'eau était suffisant pour assurer aux eaux-vannes une dilution suffisante pour éviter la pollution. Aujourd'hui nous devons nous rendre compte que nous avons en main un vaste, un gigantesque problème de pollution de certaines rivières. Quelques-uns des plus beaux cours d'eau de la province sont devenus de véritables canaux d'égout à ciel ouvert qui roulent un flot de poison vers le majestueux Saint-Laurent."

Il est pour le moins étrange que le Collège des médecins de la province de Québec n'ait pas cru à propos d'élever la voix. Serait-ce parce que son président est un médecin non pratiquant, ancien ministre et actuellement fonctionnaire du gouvernement Duplessis? Les pêcheurs sportifs s'inquiètent de la vie des poissons, leur association exprime leur indignation, parce que le dépeuplement des lacs et des rivières risque de leur gâcher leur passe-temps. Mais le Collège des médecins, lui, se désintéresse-t-il de la santé publique? Ou encore, neutralisé par des hommes plus politiques que médecins, aurait-il peur de mécontenter les puissants du jour? Faudra-t-il que des épidémies qu'on aurait pu éviter éclatent, pour qu'enfin le public sorte de sa léthargie?

Et les membres du comité d'enquête institué en vertu de la Loi concernant la pollution des eaux, de quel droit touchent-ils des traitements de \$4,683.87 pour les simples membres et de \$6,245.16 pour le président, sans accomplir la tâche pour laquelle ils ont été désignés?

Quand viendra le discours sur le budget et l'examen des crédits, l'opposition demandera-t-elle au gouvernement quel rapport le comité d'enquête a fait de son travail puisque l'article 4 stipule: "Le comité doit commencer et poursuivre son travail avec diligence et faire son rapport au lieutenant-gouverneur en conseil dans un délai d'un an à compter de sa formation"?

Sommes-nous plutôt en présence d'une des dix ou quinze commissions instituées par le gouvernement Duplessis à seule fin de payer des traitements à des amis? Les comptes publics en regorgent: Comité relatif au problème de la voirie provinciale, Refonte des lois concernant les syndicats coopératifs, Commission du service civil, Revision des lois d'assurances, etc.

On peut être en désaccord avec les rapports émanant des commissions d'enquête désignées par Ottawa. Au moins on peut être sûr que, lorsqu'une commission est chargée d'étudier un problème, le travail se fait avec diligence et le rapport est mis à la disposition du public dans un temps relativement court. À Québec, seule la Commission Tremblay et la Commission Héon ont donné quelque chose de valable. Le reste, c'est du camouflage.

Gérard FILION

Blocs-Notes

L'aide à l'Amérique latine

La conférence qui réunissait à Washington, depuis près d'un mois, les ambassadeurs des vingt et une républiques de l'Organisation des États Américains, a apporté un progrès notable dans les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine. Ce n'est encore que le début d'une orientation nouvelle, mais la formule acceptée par Washington marque une amélioration sensible sur la politique antérieure des États-Unis.

L'économie sud-américaine est sans doute plus évoluée que celle de l'Asie et de l'Afrique, mais cette moitié de l'hémisphère occidentale demeure néanmoins en grande partie une région sous-développée qui a besoin d'aide extérieure. Jusqu'à présent, les États-Unis aidèrent ces pays pauvres dans le cadre du Point IV, c'est-à-dire par des accords bilatéraux avec chaque pays. Cette aide a atteint une certaine ampleur, car de 1945 à 1957, les octrois de Washington

Difficultés économiques

Des capitaux américains privés, au total de \$10 milliards, ont été investis dans ces pays; mais les intérêts capitalistes ne

coïncident guère avec les besoins essentiels locaux. Ainsi l'exploitation du pétrole a attiré des capitaux considérables au Venezuela et semblait y assurer la prospérité; or voici que ce pays, qui vient de renverser une dictature de dix ans, éprouve lui aussi de sérieuses difficultés économiques.

Tout le continent sud-américain a souffert plus ou moins de la baisse des prix des matières premières, et comme Moscou en profite pour faire des offres commerciales alléchantes, cela explique que les États-Unis aient jugé prudent de manifester plus de sympathie pour les demandes de l'Amérique latine. (On lira dans cette page un rapport révélateur sur la situation du Brésil, menacé de famine et de révolution, et qui ne peut guère refuser les propositions commerciales des Soviétiques).

LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le NE, dit explétif, après SANS QUE...

par R. Le BIDOIS

"Il y a dans la langue française, a dit Joubert, de petits mots dont presque personne ne sait rien faire." De ces petits mots embarrassants on aurait beau jeu de dresser une liste, à commencer par les prépositions à ou de, qui font souvent trébucher nos contemporains. Faut-il dire "C'est votre faute" ou "C'est de votre faute". Une soirée perdue" ou "Une soirée de perdue". "C'est à vous à jouer" ou "C'est à vous de jouer"? Parmi tant d'autres "petits mots" qui soulèvent des cas de conscience dans les esprits scrupuleux, je voudrais parler aujourd'hui du fameux "ne", dit explétif.

La plupart des grammairiens, troublés par la présence de ne après craindre, à moins que, avant que, plus que, etc., s'en tiennent à bon compte en déclarant que cette particule n'a aucune "nécessité logique" et que son seul rôle consiste "à remplir la phrase". Il me semble cependant que, mis à part certains pléonasmiques dus à l'ignorance ou à la négligence, il est bien rare que l'emploi des mots absolument inutiles, et qui ne font que gêner la compréhension, soit justifié. Je serais assez tenté de dire ce que Banville disait des licences poétiques: Il n'y en a pas! Certes il ne manque point de mots qui sont difficiles à analyser, mais un examen attentif doit pouvoir en rendre compte. Tel est le cas par exemple de l'emploi de ne après sans que, qui a tant fait couler d'encre.

À la suite de Littré les puristes et même certains grammairiens compétents ont émis une négation implicite, ne doit jamais être accompagné de ne. Dans sa Grammaire raisonnée Albert Dauzat déclare: "Sans que exclut ne: c'est une faute (commise par des auteurs négligents) d'écrire: Sans qu'il ne soit...". A. V. Thomas, dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française, se contente d'affirmer qu'avec sans que "la particule ne est inutile". Plus libéral, M. Greville constate "qu'en dépit de l'opposition des puristes sans que se fait couramment suivre de ne" (Le Bon Usage 1). Mais ce très fin grammairien, à tort, à mon avis, de ne pas distinguer la nature de la proposition qui régit sans que et de réduire ses citations à la proposition subordonnée, ce qui fausse quelque peu l'optique de la phrase: car nous allons voir que la légèreté du ton varie sensiblement selon que la principale est positive ou négative.

Le cas le plus simple est celui où la proposition principale est affirmative: "Sans qu'on s'en aille, le spectacle sera très intéressant", "Nos forces militaires, opérant... sans qu'une goutte de sang ne fut versée" (Carrefour); "Nous y serons maintenant jusqu'à la fin, sans que le drame dont le rivage des Syrtis est le théâtre... ne cesse de progresser" (André Billy); on remarquera cependant qu'il ne s'agit pas de la conjonction sans que et que l'auteur a lué nécessaire de rappeler l'idée négative au moyen de la particule.

Si la proposition introduite par sans que contient un adverbe comme jamais ou un de ces indéfinis bivalets tels que personne, aucun, rien, qui peuvent être indifféremment positifs ou négatifs, la proposition principale régit les rapports économiques des États-Unis avec les autres pays de l'hémisphère occidentale. Et en plus du futur institut interaméricain de financement, l'opération panaméricaine doit comporter éventuellement un mécanisme pour régler les fluctuations de prix des matières premières.

"Solidarité de l'hémisphère"

La conférence des ambassadeurs s'est terminée par un vote affirmant la "solidarité de l'hémisphère". C'est un geste dirigé contre les manœuvres de pénétration de Moscou. L'on ne peut que se réjouir de cet effort collectif pour le développement de l'Amérique latine, avec l'aide plus désintéressée de Washington. Domage qu'il ait fallu attendre pour cela que de graves difficultés économiques et sociales provoquent le renversement de plusieurs dictatures sud-américaines, (dont l'accommodement trop souvent les États-Unis) et que l'offensive économique de Moscou menace les intérêts étatsuniens en Amérique latine.

Opération panaméricaine

Les détails du projet seront précisés par un comité d'experts qui doit se réunir le 8 janvier. Il s'agit apparemment d'une application régionale d'un projet soumis par le délégué américain à Delhi, lors de la réunion d'octobre de la Banque internationale et du Fonds monétaire international; Washington proposait la fondation d'une Association internationale de développement, dont les prêts seraient effectués à long terme et à faible taux d'intérêt.

Ce programme d'assistance régionale, auquel on a donné le nom d'Opération panaméricaine, et qui a reçu une première élaboration durant la conférence des ambassadeurs, date en fait de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'O.E.A., tenue à Washington en septembre dernier. C'est M. Dulles qui avait formulé l'orientation nouvelle.

Le secrétaire d'État s'était livré à l'équivalent d'une "révision déclinatoire" sur le plan économique, en exprimant sa conviction que la loi naturelle de l'offre et de la demande était périmée et ne pouvait déser-

Les vestes de cuir dans N.D.G.



Sarto: "Quand vous m'avez invité, j'ai cru que je pouvais amener mon 'pote'."

La crise économique et sociale s'aggrave au Brésil

par Raoul RAUGEL

RIO-DE-JANEIRO, décembre — Au lendemain des élections du 3 octobre dernier on pouvait aisément s'attendre à de nouvelles difficultés pour le président Kubitschek. Elles n'ont en effet pas tardé à se manifester. Sur le plan international l'opération panaméricaine se heurte aujourd'hui à certains écueils, que l'on prétend ne pouvoir contourner que par des ouvertures en direction du bloc soviétique. Sur le plan intérieur la crise économique et sociale du pays en est arrivée à ce point de gravité que sur différents endroits du territoire des émeutes éclatent spontanément, sans que l'on puisse y déceler aucun souci d'organisation.

C'est subitement qu'à São Paulo des troubles graves se sont produits à la suite de l'augmentation des transports. Une marche contre la cherté de la vie s'est déroulée le mois dernier dans la capitale pauliste. Dans le Nord-Est des troubles éclatent un peu partout. Une marche de la faim a eu lieu à São-Luiz-de-Maranhão.

Quatre mille citoyens affamés et sans travail ont entrepris, dans la petite ville de Canindé, dans l'État de Ceará, de mettre au pillage les magasins et boutiques d'alimentation. Les bureaux officiels, les sièges des administrations, ont été également mis à sac par les chômeurs.

Des incidents de même nature se sont déroulés en divers points de l'État de Paraíba, à l'est du Brésil. Des centaines d'enfants sont morts de faim à la suite de la sécheresse catastrophique qui s'est abattue sur le pays cette année. Le gouvernement avait entrepris une politique de chantiers nationaux pour employer les paysans dont les récoltes sont brûlées par le soleil. Mais les salaires n'ont pas été payés depuis septembre, et les travailleurs se sont révoltés.

Menace de famine

À Canindé le maire a réclamé des renforts de police considérables afin de reprendre la situation en main. Enfin, dans des villes comme Patos, Santa Ana, Acude, Curoma, Muequia, la situation évolue dangereusement: les stocks de vivres ont été presque tous distribués; la famine risque de faire son apparition sous peu. À Patos notamment, le directeur des services de l'Assistance publique s'est enfui. Les fonctionnaires municipaux ont distribué les dernières réserves de ravitaillement, tandis qu'ils demandaient aux autorités centrales l'envoi de secours d'urgence.

Dans d'autres villes les sous-préfets ou les représentants de l'administration centrale brésilienne ont fui devant la colère des populations. À São-Paulo enfin, près de deux mille boucheries (sur les

Rôle du général Lott

La crise qui a opposé récemment une partie de l'armée de l'air au général Teixeira Lott, le ministre de la guerre, a ramené celui-ci au premier plan de l'actualité. Mais tout semble pour le moment se réduire au procès intenté par le président élu d'arriver jusqu'au grand quotidien de Rio O Diário de Notícias, coupable selon lui d'avoir voulu semer la discorde au sein des forces armées.

On sait que le président Kubitschek n'arrive pas à se débarrasser du personnage du ministre de la guerre, contrairement à ce qu'il se passe en France, où le président élu d'arriver jusqu'au grand quotidien de Rio O Diário de Notícias, coupable selon lui d'avoir voulu semer la discorde au sein des forces armées.

Dans le sein de la population il se voit fortement appuyé par deux courants contraires: d'une part certains nationalistes qui ont souvent partie liée avec d'anciens communistes, d'autre part une bourgeoisie "bûlée" pour laquelle il n'y a d'ordre que militaire. On a nettement l'impression que, tandis que les premiers défendent Lott comme on défend un rempart naturel, les seconds voient en lui que le militaire épris de discipline. Il faut dire en effet que l'honnêteté simpliste du général, combinée avec un manque total de sens politique, en fait le point de rencontre idéal de deux courants qui s'opposent.

Le problème de la succession présidentielle n'est pas, bien entendu, sans incidence sur la crise actuelle. Du gouvernement de l'État de São-Paulo M. Janio Quadros, le professeur méticuleux qui a fait merveille, regarde vers la présidence de la République. Il a de fortes chances d'y accéder en 1960. Or M. Quadros gène assez certains cercles politiques qui se résignent difficilement à voir leurs plans déjoués.

Les "antimouvements" du Diário de Notícias ont sans doute trop ouvert leur jeu en s'attaquant maladroitement au général Teixeira Lott, auquel il était facile d'entrevoir dans ces attaques une incitation à l'indiscipline pour ses adversaires de l'armée de l'air. Dans cette passe d'armes entre le ministre de la guerre et le Diário de Notícias, l'enjeu risque néanmoins d'être plus important qu'on ne le croit. Invoyer contre un journal la loi de la sécurité de l'État peut n'être après tout, de la part d'un général blessé, qu'une envie de réparation. Mais personne ne sait jusqu'où cela peut mener dans un pays où, de l'aveu de son propre président, se joue la survie d'une révolution...

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

L'ACTUALITÉ

Pasternak glorifié

Times et Relations, parmi cent autres revues occidentales, consacrent un article enthousiaste à l'écrivain russe Boris Pasternak. J'en suis fort aise.

Pourtant... Imaginez un Pasternak canadien-français, je veux dire un écrivain à la fois très enraciné et très, vraiment très profondément critique du milieu. Comment le recevriez-vous?

En somme, nous aimons les anticonformistes d'une conformité que nous n'aimons pas. Les Russes d'ailleurs sont ainsi. Si l'écrivain canadien-français évoqué plus haut avait assez d'ampleur pour rejoindre l'Europe et Moscou, vous entendriez les Russes l'applaudir, tandis que nous lui rendrions la vie impossible.

Bien entendu il ne risquerait ici ni la potence ni une balle dans le dos, ni la prison ni la mise au ban unanime de ses pairs. À peine une citation à la barre de l'Assemblée législative.

Mais les haines autour de lui. Mais la désignation à la vindicte et tant d'index vengeurs pointés contre sa personne. Mais les cercles qui se refer-

ment et les journaux qui oublent et Radio-Canada qui se tait, et le seul souvenir: celui d'un traître qu'on s'efforce d'enterrer.

Invité à Moscou, il pourrait s'y rendre. Et les écrivains soviétiques en l'accueillant sur leur sein fraternel auraient le sentiment de venger la liberté. Ils diraient: pour un bourgeois américain il n'est pas mal; et quelle évolution prodigieuse; comme il reste d'espoir dans cette Amérique au fond généreuse; et que ce Pasternak a par moments de clairvoyance, il est presque digne, digne, d'entrer dans notre docte corporation:

Dignus, dignus est intrare In nostro docto corpore.

Bien entendu ils diraient cela en vieux-russe et sans sourire. Ils se sentiraient tolérants, pleins d'amour, pleins d'espoir.

...Nulle société n'aime ses Pasternak. Toutes les sociétés aiment les Pasternak des autres. C'est très clair et très sain pour tout le monde excepté pour les Pasternak.

CANDIDE

SELON "JANE'S"

L'URSS aurait l'avion militaire le plus rapide

LONDRES — Selon le "guide Jane" de l'aviation mondiale, qui fait autorité dans les milieux de l'aviation internationale, la Russie aurait déjà mis en service, secrètement, un bombardier multi-réacteur de type intercontinental, qui serait deux fois plus rapide que n'importe lequel des bombardiers américains actuellement en service. Ce nouvel avion soviétique pourrait atteindre 1,400 milles à l'heure.

Le bombardier américain le plus rapide, présentement, est le B-52, qui a la vitesse du son, un peu plus de 700 milles à l'heure. Il est vrai que les Américains ont mis au point un nouveau bombardier réacteur, le B-58, qui peut atteindre aussi 1,400 à 1,500 milles mais il n'a pas encore été mis en service. Les autorités militaires de l'OTAN savent apparemment depuis un certain temps que les Russes possèdent le nouveau bombardier multi-réacteur.

Le guide Jane signale que ce nouvel appareil soviétique est sans doute le préluce de la production du premier avion propulsé à l'énergie atomique. Les experts occidentaux, tout en admettant que les Russes travaillent fiévreusement à la mise au point d'un avion mû par l'énergie nucléaire, ne croient pas cependant qu'un tel appareil ait encore volé. Il y a quelques semaines, la revue américaine "Aviation Week" soutenait avoir appris de source certaine qu'un avion soviétique nucléaire avait été aperçu près de Moscou mais les spécialistes de la défense mettent cette assertion en doute.

L'avenir de l'aviation — La 49e édition du guide Jane souligne d'autre part que le conflit dans les milieux militaires au sujet de l'avenir des appareils militaires à direction humaine n'est toujours pas réglé. On insiste comme significatif le fait que les Etats-Unis continuent à mettre au point des avions supersoniques à direction humaine tout en développant les engins téléguisés.

A ce sujet, le guide signale que l'aviation-fusée américaine X-15 entreprendra bientôt des vols expérimentaux. Cet appareil doit avoir sept fois la vitesse du son et conséquemment voler à raison de 4 à 5,000 milles à l'heure. L'ouvrage indique également que les travaux sur le gigantesque projet américain "Atlas" progressent rapidement et que la production de cette première "arme suprême" ne devrait pas tarder.

Le guide Jane remarque d'autre part que les renseignements sur le sujet des travaux des Soviétiques dans le domaine des projectiles sont plutôt minces. On croit savoir que les experts russes travaillent actuellement à la dernière mise au point d'un formidable projectile dénommé "T-3", projectile à trois étages, ou entraînerait des versions modifiées des T-1 (basé sur le V-2 allemand) et T-2.

HOLLANDE

Beel, chargé d'une mission d'information

LA HAYE — La reine Juliana a demandé hier au professeur J. M. Beel, ministre d'Etat dans le cabinet démissionnaire et ancien premier ministre d'accepter une mission d'information et de lui faire rapport sur les divers aspects de la crise ministérielle actuelle la plus tôt possible. La reine a également conféré, au cours de la journée, avec M. Antonius Struycken, vice-premier ministre du gouvernement démissionnaire de M. Drees et ministre de l'intérieur. Les chroniqueurs politiques commentent déjà à parler d'une possible dissolution de l'Assemblée nationale suite à l'échec des élections ou de l'appel par la souveraine à un homme politique catholique pour former le nouveau gouvernement. Les deux parlementaires ci-haut nommés sont en effet tous deux des catholiques.

La crise actuelle a éclaté vendredi dernier lorsque les cinq membres socialistes du gouvernement dont le premier ministre ont démissionné, l'Assemblée ayant refusé de les suivre dans une proposition de loi portant maintien de certaines taxes pour une durée de deux ans.

Les députés du parti catholique, associé aux socialistes dans le cabinet de coalition, avaient refusé de suivre leurs alliés dans cette voie. La répartition des sièges à la Chambre basse est actuellement la suivante :



Aux quatre coins du monde

Occident: Eden souhaite la création d'un puissant organisme dépassant largement les limites actuelles de l'OTAN

LONDRES — Sir Anthony Eden, ancien premier ministre (et qui présidait notamment le gouvernement britannique à l'époque de la crise de Suez) a émis l'opinion hier que le monde occidental va au-devant de graves échecs s'il n'affermait pas son unité et si un vaste organisme ne regroupait pas tous les pays libres, bien au-delà des limites géographiques actuelles de l'OTAN. Avant de quitter le Royaume-Uni pour un séjour de rapatriement à Mexico, Sir Anthony a déclaré aux journalistes que les Etats communistes avaient présentement l'initiative dans trop de régions et trop de domaines et que cela continuera tant que les pays libres n'auront pas mis en œuvre une véritable unité d'action sur les plans de la politique, de l'économie et de la défense.

"Aujourd'hui, l'OTAN, si utile soit-elle, ne suffit plus; il faut d'abord une plus vaste organisation regroupant avec les pays libres d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, ceux d'Afrique, d'Amérique latine et de l'Extrême-Orient... Je souhaite que nous puissions réaliser cela avant qu'il soit trop tard".

Irak-Iran: les relations s'enveniment; frontière fermée et communications suspendues

LE CAIRE — Radio-Bagdad a annoncé hier que le gouvernement de l'Irak avait décidé de fermer sa frontière avec l'Iran et de suspendre les télécommunications avec ce pays. Cette mesure vient souligner la grave détérioration intervenue dans les rapports entre les deux pays depuis l'arrivée au pouvoir du régime neutriste du général Karim Kassem. On se rappellera que le ministre des affaires étrangères de l'Iran a déploré devant l'Assemblée iranienne, dimanche dernier, que l'Irak ait adopté une attitude hostile envers Téhéran, notamment en tolérant les manifestations de Bahréin (riche producteur de pétrole) que Téhéran revendique fait partie de la "grande nation arabe". D'autre part, selon des nouvelles en provenance de Beyrouth, le colonel Abdul Arif, ancien adjoint du premier ministre Karim Kassem, aurait été condamné à mort par une cour martiale après son procès sous l'accusation de conspiration contre la sécurité de l'Irak.

Alaska: le sénateur du nouvel Etat souhaite une large entente avec le Canada

WASHINGTON — Le sénateur récemment élu du nouvel Etat de l'Alaska, M. Ernest Gruening, a exprimé hier le vœu qu'une série d'accords interviennent prochainement entre le Canada et les Etats-Unis, accords qui intéresseraient directement l'Alaska et le nord-ouest canadien. Le sénateur a dit ne voir aucune objection à ce que cette région du Canada ait accès à un "port libre" en Alaska, sur la côte du Pacifique, mais en retour considère que le Canada devrait consentir à un détournement d'une partie des eaux qui ont leurs sources dans le Yukon, au bénéfice de l'Alaska. On sait que les milieux d'affaires du Yukon et du nord de la Colombie britannique soulignent depuis longtemps que l'expansion de ces régions a été ralentie par l'absence d'un accès voisin à l'océan. Il y a deux ans, les gouvernements américain et canadien avaient commencé à examiner le projet d'un corridor canadien à travers l'Alaska mais l'idée a depuis été reléguée aux oubliettes.

Corée: le commandement de l'ONU possède désormais des projectiles "Matador" et des ogives nucléaires

SEOUL, Corée — Le commandement des Nations Unies a annoncé hier avoir reçu en Corée du Sud, des missiles téléguisés de type Matador. Le commandement note le fait que le Matador peut être armé d'une ogive nucléaire. Le communiqué ne spécifie pas si ces charges ont été reçues en Corée en même temps que les missiles. Le commandement des Nations Unies a informé les commandements militaires de la commission militaire des mesures nécessaires pour empêcher l'usage de ces nouveaux dispositifs. Les armes démodées dont disposent présentement les forces dans la région, tout comme les communistes l'ont déjà fait en Corée du Nord. L'armistice interdisait aux parties de se procurer de nouvelles armes. Mais le commandement de l'ONU, a maintes fois accusé les communistes d'avoir fait venir des bombardiers et des chasseurs à réaction et d'autre équipement moderne de combat.

Afrique française: victoire des tenants de la Communauté lors des élections au Niger

NIAMEY — Les résultats presque complets de l'élection législative qui a eu lieu dimanche dans le territoire du Niger ont été annoncés hier. Les tenants de la "Union franco-africaine" ont remporté une écrasante victoire. Ils se sont vu attribuer 54 des 60 sièges de l'Assemblée. Le chef de la délégation française, M. J. J. Wadsworth, a présenté un nouveau document de quatorze pages qui décrit la conception occidentale des tâches, de la responsabilité et des moyens d'action de cette éventuelle commission: l'Occident insiste sur le fait qu'aucun traité n'aura de valeur s'il ne pré-

Genève: total désaccord des "Trois" et imbroglio complet chez les "Dix"

GENEVE — L'optimisme qui présidait aux travaux de la conférence des "Trois" sur la suspension des expériences nucléaires, depuis une dizaine de jours, a de nouveau fait place à l'inquiétude, hier, lorsque pour la troisième fois la délégation soviétique a repoussé un projet occidental de commission internationale de surveillance. Le chef de la délégation américaine, M. J. J. Wadsworth, a présenté un nouveau document de quatorze pages qui décrit la conception occidentale des tâches, de la responsabilité et des moyens d'action de cette éventuelle commission: l'Occident insiste sur le fait qu'aucun traité n'aura de valeur s'il ne pré-

part travailliste, 50 sièges; parti populaire catholique, 49; parti de l'union historique chrétienne, 13; parti "anti-révolutionnaire", 13; parti populaire pour la démocratie et la liberté, 13; parti communiste, 7.

rendum du 28 septembre mais le Niger avait donné 75 pour cent de "oui". Les dirigeants du parti victorieux sont Hamani Diori et Saidou Issoufou Djermakoye.

Irak: Rountree confère avec les autorités irakiennes malgré l'hostilité de la population

BAGDAD — M. William Rountree, adjoint au secrétaire d'Etat américain pour les affaires du Moyen-Orient, s'est entretenu avec les autorités irakiennes hier en dépit de l'accueil hostile que lui avait réservé la veille une partie de la population de la capitale. On sait qu'une foule de plusieurs milliers de personnes, à l'aéroport et sur les avenues conduisant vers la ville, avait bué le diplomate américain, avait bombardé d'œufs pourris et de roches sa voiture et avait brandi des affiches portant le slogan: "Go home". A Washington, le secrétaire d'Etat a déploré ces incidents, rappelés que M. Rountree était l'hôte du gouvernement irakien et s'est dit confiant que ce dernier saurait empêcher la répétition de manifestations aussi "déplacées". Hier, le haut fonctionnaire des Etats-Unis a rencontré le premier ministre Karim Kassem et aujourd'hui, il s'entretiendra avec le ministre des finances ainsi qu'avec d'autres membres du gouvernement. Rountree doit quitter Bagdad demain.

Panama: la République étend ses eaux territoriales à douze milles; risque de conflits avec les Etats-Unis

PANAMA — L'Assemblée nationale de Panama a approuvé hier soir un projet de loi qui porte de trois à douze milles des côtes la limite des eaux territoriales du pays. Cette décision entrera en vigueur dès que le président, M. Ernesto de la Guardia, l'aura paraphé. Par suite de cet élargissement, les deux extrémités du canal de Panama, qui n'a que dix milles de longueur, se trouvent baigner dans les eaux territoriales de la République. Aux termes de la Convention de 1914, les Etats-Unis n'ont juridiction sur les eaux du canal qu'au-delà de la zone de trois milles. Mais on sait que le gouvernement américain s'est refusé à maintes reprises à reconnaître les zones d'eaux territoriales de plus de trois milles de largeur.

Antarctique: quatre explorateurs belges en détresse sauvés par des avions russes

BRUXELLES — Un pilote soviétique a trouvé quatre explorateurs belges dont l'avion s'était écrasé dans l'Antarctique et les a ramenés à leur base hier. Radio-Moscou dit que tous quatre se portent bien. Viktor Perov les a aperçus dans la Terre de la Reine Maud, a atterri pour les prendre à bord et les a ramenés à la base du Roi Baudouin sur la côte de l'Antarctique, au sud de l'Afrique. Les quatre rescapés sont membres de l'expédition belge qui prend part à l'annéée géophysique internationale. Ils avaient décollé de la base Baudouin le 6 décembre dans le but d'établir une station scientifique à l'intérieur du continent. Leur avion s'écrasa au cours d'un atterrissage forcé dans les monts de Cristal. L'expédition d'importance la plus rapprochée était celle des Soviétiques, Mirny, à environ 1,400 milles vers l'est, le long de la côte. Les Russes expédièrent deux avions à leur recherche.

Dépêches hors sac...

JOHANNESBURG — M. Gikonyo Kiano, président du mouvement panafricain de l'Afrique centrale, a annoncé hier que les moyens de réalisation du boycott économique de l'Union sud-africaine seront examinés en juin prochain, à Tunis, par le comité permanent de la conférence panafricaine. On sait qu'à Accra, les délégués à la conférence ont décidé de boycotter les produits sud-africains.

CAP CANAVERAL — L'aviation américaine a lancé hier, au cours d'une nouvelle expérience, un projectile "Snark" qui a parcouru une distance de 6,000 milles en dix heures. Le projectile doit parcourir encore une longue distance avant de revenir à son point de départ où il sera dirigé sur un objectif terrestre ou marin.

Décès du sénateur Marcel Plaisant

PARIS — M. Marcel Plaisant, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, est décédé hier à Paris. Agé de 71 ans, il était sénateur depuis une vingtaine d'années. Il avait été membre de la délégation française à la Société des Nations, de 1925 à 1927 et de 1929 à 1933.

AVIS DE DECES

FORTIN — A St-Jean, le 16 décembre 1958 à l'âge de 74 ans, est décédé, Mme Alice Archambault, épouse de feu Georges Fortin, ex-maire de St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 3074 rue Champlain, à 9h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice de St-Jean, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE — A Lachine, le 16 décembre 1958 à l'âge de 59 ans, est décédé, M. Georges Fréchette, époux d'Antoinette Bergeron, demeurant à 46, 11e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Raoul Bourgeois Inc., 10345 rue Notre-Dame, Lachine, à 9h45, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC — A Valleyfield, le 14 décembre 1958, à l'âge de 52 ans, est décédé le notaire J. Menard-Leduc, époux de Cécile Hubert, demeurant à 39 Sainte-Cécile et frère du R.P. Mannes, o.p., directeur des Missions dominicaines. Les funérailles auront lieu jeudi, le 18. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 rue Victoria, à 9h45, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière d'ici même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Echec certain chez les "dix"

Par ailleurs, chez les "dix", on s'achemine rapidement vers un échec total qui a été rendu encore plus probable hier par le rejet total par chacun des deux "blocs" de toutes les propositions faites jusqu'ici par l'autre. Les Occidentaux disent que toutes les suggestions soviétiques ou bien étaient entachées de considérations de caractère politique ou bien étaient trop vagues pour offrir autre chose qu'une illusion de sécurité. Chaque camp blâme l'autre de l'échec désormais certain des pourparlers ouverts au début de novembre.

"K" impute aux anciens leaders les faiblesses de l'agriculture

MOSCOU — M. Nikita Khrouchtchev s'en est pris de nouveau avec violence, avant-hier au "groupe anti-parti" pré-tendument dirigé par les anciens leaders Malenkov et Molotov, qu'il a tenus responsables des principales déficiences de la production agricole soviétique.

La nouvelle attaque du premier ministre, formulée au cours d'une réunion du comité central du parti communiste russe, survient après une nouvelle campagne de presse contre les cinq anciens dirigeants que Khrouchtchev a chassés du pouvoir en juillet 1957. Le compte rendu du discours donné par Tass, l'agence de nouvelles soviétique, ne laisse nullement prévoir si on prendra de nouvelles mesures contre les cinq hommes: les ex-premiers ministres Malenkov et Boulganine, les anciens ministres des affaires étrangères Molotov et Dimitri Chépoulov et l'ancien dictateur de l'économie russe, Lazare Kaganovitch. Ils ont tous été relégués à des postes obscurs dans l'Union soviétique.

Il n'a pas été fait mention non plus du général Ivan Serov, qui a perdu la semaine dernière son poste-clé de chef de la sécurité d'Etat. On n'a pas annoncé que l'avion réservé à Serov, mais on n'a pas relié son nom jusqu'ici au groupe anti-parti.

Faits reprochés aux anciens dirigeants — Khrouchtchev a soutenu que Malenkov, Molotov et leurs associés en disgrâce:

1. tentèrent d'étouffer le mouvement patriotique en vue de rattraper les Etats-Unis dans les divers secteurs de la production agricole et de l'élevage;

2. s'opposèrent au projet de mise en valeur des terres vierges de Sibérie, projet cher à "K" qui, selon lui, a été le principal facteur de la production record de 140,000,000 de tonnes de céréales cette année;

3. tentèrent de "réviser la politique générale léniniste du parti en ce qui a trait aux principes de base du développement du pays". A ce sujet, il a ajouté

qu'ils avaient subi un "échec honteux";

4. s'opposèrent avec entêtement pendant des années à la réalisation d'importantes mesures dans le domaine agricole, retardant ainsi le développement de l'économie soviétique".

Le groupe, a-t-il continué, est responsable de la situation critique qui a été celle de l'agriculture, en 1953.

LA VIE...

Votre vie peut devenir la chose la plus difficile à supporter si vous sentez entouré de difficultés, de contrariétés, de soucis, d'insécurité. (SENTIMENT D'INFERIORITE).

Votre vie peut devenir insupportable si vous voyez autour de vous des gens qui semblent moins doués que vous, à l'agresser et vous dépasser. (AMBITION REFOULEE).

Mais votre vie deviendra chaque jour un plaisir renouvelé si vous la faites reposer sur la solidité d'un caractère bien trempé. (CONFIANCE EN SOI).

Et votre vie deviendra un grand mouvement de désirs comblés quand vous donnerez à chacun de vos actes la puissance d'une victoire. (ENTHOUSIASME, OPTIMISME).

La réussite de votre vie dépend uniquement de ces éléments: confiance en soi, volonté, enthousiasme, optimisme. Si vous ne les possédez pas, l'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE vous les fera acquérir.

Lisez la brochure "SUCCES"

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE — Dépt. 3

4232, rue de La Roche — Montréal

J'aimerais recevoir la brochure "SUCCES" s. v. p.

Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi.

NOM _____ AGE _____

ADRESSE _____

DE CHEZ BIRKS

Bijoux de grande valeur

Pour un Noël inoubliable... ravissantes créations modernes des joailliers BIRKS.

A. Bagne avec lade et diamants, or blanc 18 carats, \$450.
B. Rouleaux d'oreilles assorties, la paire \$250.
C. Broche avec diamants, or blanc 18 carats, \$900.
D. Rouleaux d'oreilles assorties, la paire \$475.

E. Bagne avec diamants et perles cultivées, or blanc 18 carats, \$250.
F. Collier de perles cultivées, fermeture ornée de saphirs, or blanc et de diamants, or blanc 18 carats, \$900.
G. Montre, or blanc 18 carats, \$395.
H. Broche, or blanc 18 carats, avec saphirs, \$475.

BIRKS JOAILLIERS

Plan horlogerie BIRKS

Heures d'affaires du magasin du CARRE PHILLIPS: 9 a.m. à 5.30 p.m. — Ouvert ce soir jusqu'à 9 p.m. Tél. UN. 6-1411. POUR LE SERVICE D'ACHATS: composez UN. 6-1411 (locaux 391-392-393). MAGASIN DE DORVAL: lundi au vendredi: 10 a.m. à 9.30 p.m. samedi: 10 a.m. à 6 p.m. Tél. ME. 1-3501. STATIONNEMENT GRATUIT — Au centre d'achat de Dorval — STATIONNEMENT GRATUIT — (1 heure) au terrain GLOBE — CARRE PHILLIPS.

Pour redonner à Noël son caractère chrétien

Choisissez des cartes religieuses

Cartes Christiana .10 à .15 l'unité

Cartes imprimées à la main par les Pères Bénédictins .10 à .35 l'unité

Cartes Bénédictines .10 à .15 l'unité

DESMARAIS & ROBITAILLE, Limitée

Ouvert le samedi jusqu'à 5 h. p.m. durant la période des Fêtes

70 ouest, rue Notre-Dame

Montréal

VI. 5-3194



LA SESSION PROVINCIALE

Iles-de-la-Madeleine: la tenure seigneuriale sera bientôt abolie

QUEBEC, (DNC) — M. Horridas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, a déclaré, hier, à l'Assemblée législative que le comté qu'il représente est devenu un "actif pour la province depuis quelques années".

Le député, — dont l'activité aux Iles a été des plus saluaires — parlait en faveur de l'adoption d'une loi qui abolira la tenure seigneuriale aux Iles. Cette tenure, vestige d'un régime aboli depuis plus d'un siècle, cause bien des tracasseries aux habitants et rend les mutations de propriétés ou les prêts hypothécaires extrêmement compliqués.

M. Langlais s'est écarté un peu du projet de loi pour dire un peu à la Chambre quels progrès ont été accomplis aux Iles depuis quelques années. Le chef de l'opposition souriait avec indulgence pendant cette partie du discours.

En vertu du projet de loi le gouvernement paiera \$75,000 à un M. Patil et deviendra propriétaire de tous ses droits sur les terres aux Iles-de-la-Madeleine. Les détenteurs de lots pourront devenir propriétaires indiscutables en payant un capital suffisant pour produire annuellement la somme de \$3,000, c'est-à-dire le montant que perçoit chaque année M. Patil.

M. Langlais a remercié le gouvernement d'avoir compris la situation et d'y avoir remédié. M. Lapalme a ajourné le débat, car le texte du bill n'a pas encore été déposé.

Le communiqué...

(Suite de la première page)

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

En mai, la Poste honorerait un timbre spécial l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 23 février, un timbre spécial marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Le 4 avril se célébrera le dixième anniversaire de la fondation de l'Association des paysans du Canada. Ce vol est un hommage à l'Association des paysans du Canada, qui a été fondée en 1908.

Trois nouveaux bills

Trois nouveaux projets de loi sont apparus au feuillet de la Chambre, hier.

Le premier autorisera le conseil des ministres à majorer les salaires de trois juges présidents de commissions provinciales. Autrement ils gagneraient moins que leurs confrères restés sur le banc, lesquels obtiendraient cette année une augmentation de \$2,000.

Le deuxième déclare que les justiciables pourront en appeler à la Cour d'appel de tout jugement d'un montant de \$500 ou plus. Il dit aussi que dans toute cause où le montant en litige ne dépasse pas \$1,500 trois juges seulement entendront la cause en appel.

Le troisième annonce une loi concernant les agents d'immobiliers et les courtiers en immobilier.

Les trois bills ont été votés en première lecture.

Douze mois au lieu de six pour les députés

Le Conseil législatif a décidé, hier après-midi, que tout député qui voudra bénéficier de sa pension en faisant compter les années antérieures de son mandat devra donner un avis d'avis plus douze mois après la date à laquelle il a cessé d'être membre de l'Assemblée législative. C'est six mois de plus que ce qui avait été décidé à la Chambre des députés, la semaine dernière.

Le Conseil législatif a aussi voté, en 3e lecture, sur division, le projet de loi du gouvernement qui décrète qu'un seul ministre pourra présider à l'administration des ministères de la chasse et des pêcheries, tandis qu'il faudra un ministre pour chacun des ministères des terres et forêts et des ressources hydrauliques.

La Chambre s'est ajournée à cet après-midi.



M. James MUIR, président de la Banque Royale du Canada et directeur de la Fondation des maladies du cœur de la province de Québec, a accepté la présidence d'honneur de la campagne de souscription de 1959 en faveur du Fonds canadien des maladies du cœur (division du Québec).

L'OTAN suggère à...

(Suite de la première page)

toires avancées par divers gouvernements. Les "Quinze" ont également à discuter des vœux de la France qui d'une part souhaite une refonte de la structure s'élève à environ 200,000 avions de première ligne, en plus d'une force moderne de 500 bombardiers lourds pouvant transporter des bombes atomiques.

La marine russe est aujourd'hui la deuxième du monde, dit le fascicule, et au rythme actuel de construction, la Rus-

se disposera d'environ 700 sous-marins en 1960.

En dépit des diverses réductions d'effectifs annoncées depuis 1955, la Russie et ses satellites de l'Europe de l'Est gardent plus de 6,000,000 d'hommes sous les armes.

La possibilité pour la Russie d'attaquer rapidement et brutalement a été démontrée par sa suppression de la révolte hongroise en 1956, dit le document, qui ajoute que la conscription existe encore pour trois à quatre ans, selon le service.

La Russie possède, en avant-garde pour une avance rapide vers l'Europe occidentale, 22 divisions dans la zone orientale de l'Allemagne et 60 divisions dans les pays de l'Est de l'Europe et dans l'Ouest de l'URSS.

Armée moderne

Depuis 1952, l'armée rouge a été réorganisée de fond en comble afin de lui permettre de combattre dans l'ère atomique. Des armes et des véhicules nouveaux ont remplacé le vieux équipement.

La Russie a obtenu des succès significatifs dans le domaine des missiles et possède des quantités suffisantes de ces armes pour une offensive.

L'aviation russe compte 800,000 hommes et 20,000 avions prêts au combat. Tous les chasseurs et bombardiers légers et la majorité des appareils destinés aux attaques tactiques sont des réactés. Elle possède aussi des bombardiers lourds réactés et turbo-propulsés avec un rayon d'action intercontinental.

Le fascicule dit que les forces aériennes des pays satellites possèdent 2,500 avions prêts au combat, dont 75 pour cent sont réactés.

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58)

Prix: \$3.00 par an (25 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découpez et postez dès aujourd'hui)

Activités spéciales à l'U. de Montréal

Du 16 décembre 1958 au 6 janvier 1959

Mercredi, 4h. 45 p.m. D714: Séminaire de recherche du dépt. de Chimie. — Conférence de M. Louis Lachance sur "SYNTHÈSE DES SUCCINAMIDES D'ACIDES AMINÉS".

Mercredi, 5 h. p.m. F 613: Conférence de M. J. de Repentigny intitulée: "QU'EST-CE QUE LA TOXINE DIPHTÉRIQUE?" lors du Micro-Hédo-Ac-tualités de l'Inst. de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal.

Mercredi, 8h. 15 p.m. H 404: Ciné-Club: "LONG WHITE SAIL".

Jeudi, 3 h. p.m. H404: Soutenance en vue du doctorat de M. Jean Stauder du Centre d'Études Slaves de la fac. des Lettres.

Vendredi, 2h. 30 p.m. G404: Colloque de Mathématiques: Conférence du Dr. Roland Guy sur "LA DERIVATION COVARIANTE DES SPINEURS".

Vendredi, 7h. 45 p.m. Auditorium: Soirée espagnole sous les auspices du Consulat d'Espagne et du Cercle Hispano-Canadien de l'U. de M. — Documentaires espagnols, chansons, guitare et danses de l'Espagne par quelques artistes professionnels. Entrée porte principale.

Dimanche, 9h. a.m., chapelle: Messes célébrées par les aumôniers des étudiants, 10h. 30 a.m. universitaire.

Dimanche, 8h. 30 p.m. H 404: Films 16mm sonores sous les auspices de "CLASSIC FILM SOCIETY OF MONTREAL".

Jeudi, le 25, Minuit, chapelle: Messe célébrée par Mgr le Recteur.

Jeudi, 10 h. 30 a.m., universitaire: Messes célébrées par les aumôniers des étudiants, 12 h. a.m. Centre social.

Dimanche, le 28 2h. p.m., Grand salon: Dépouillement d'arbre de Noël organisé par la Société St-Vincent-de-Paul des étudiants.

Mercredi, le 31, 11 h. p.m., chapelle: Heure Sainte précédant la Messe de Minuit, 12 h. p.m. Centre social.

Jeudi, le 1 janvier, minuit, chapelle: Messes célébrées par les aumôniers des étudiants, 10h. 30 a.m. universitaire, 12 h. a.m. Centre social.

Dimanche, le 4 janv. 9 h. a.m., chapelle: Messes célébrées par les aumôniers des étudiants, 10 h. 30 a.m. universitaire, 12 h. a.m. Centre social.

Lundi, le 5 janvier, 5h. p.m., salon de réception de l'Université: Le chancelier, le recteur et les gouverneurs de l'Université recevront les professeurs et les amis de l'Université, ainsi que leurs épouses.

Décès du notaire J.-Médard Leduc

En la personne du notaire J.-Médard Leduc, décédé dimanche soir à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le diocèse de Valleyfield vient de perdre l'une de ses figures les plus estimées et les plus dévouées. Il était âgé de 52 ans, étant né à Beauharnois le 10 juin 1906 du mariage François-Xavier Leduc et Rose de Lima Bourcier, tous deux décédés.

Lui survivent, outre son épouse, née Cecile Hubert qu'il épousa en 1931, six enfants: Louis-Hubert, Yves, Marie-Alice, Madeleine, Marie et Bernard, dont l'âge varie entre 9 et 17 ans.

Sorti de l'Université de Montréal après avoir été notaire en 1931, il professait le notariat à Valleyfield depuis cette date et avait aussi un bureau à Beauharnois. Il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield.

Le notaire Leduc est issu d'une famille qui compte plusieurs religieux. C'était le frère du R.P. Augustin Leduc, O.P., décédé, du R.P. Mannes Leduc, O.P., directeur des Missions Dominicaines, de Rév. Soeur St-Vincent Ferrier, Soeur Blanche d'Afrique de Lévis. Plusieurs neveux en commun, dont le R.P. Herménégilde Langevin, O.F.M., gardien du couvent de Sorel, le R.P. Augustin Langevin, O.P., de Lévis, le R.P. Charles-Ed. Langevin, P.B., missionnaire au Congo-Belge et actuellement en route pour le Canada, l'abbé Bruno Gaboriau, vicaire à Ste-Martine, M. l'abbé Bernard Hubert du séminaire de Valleyfield.

Il laisse aussi un autre frère, Eugène, de Toledo, Ohio, ses beaux-frères, Jean et Paul Hubert de Belet, Adrien Gaboriau de Beauharnois, ses belles-sœurs, Mme J.E. Hubert, Marie, Alice, Jeanne et Thérèse Hubert, toutes gardes-malades. Ses neveux: Georges, Augustin, Maurice et Gabriel, ses nièces: Mme Lionel Boucher (Marie-Marthe Langevin) de Paris, Mme Marcel Reid (Henriette Langevin) et Mme Michel Frenette (Françoise Langevin).

Activités nombreuses

Le notaire J.-M. Leduc était représentant diocésain des Caisse Populaires auprès de l'Union Régionale et secrétaire à l'Union Régionale des Caisse Populaires, secrétaire du Conseil de comté, président-fondateur du Club Hubert de Valleyfield, secrétaire du Comité d'érection civique des paroisses, ex-président du Comité civil des zones pontificaux, Cin 27.

Les funérailles auront lieu demain matin en la cathédrale de Valleyfield.



DIADÈME DE \$30,000 — Moins de deux heures après que cette photographie eut été prise, chez les diamantaires Mappin's ce diadème d'une valeur de \$30,000 et qui, au dire de M. John Mappin, aurait coûté plus de \$100,000 s'il avait été monté aujourd'hui, était vendu. Le diadème en argent et en or jaune se démonte en sept morceaux, la partie inférieure pouvant servir de bracelets et les trois cercles pouvant se séparer en deux et former six bagues ou épinelles. Au total, le diadème a une pesanture 57.75 carats; le diamant central, à lui seul en a une de 4.25 tandis que les deux autres en ont une totale de 5. Il réunit en outre plus d'une centaine de diamants de coupe rose, la plus vieille coupe qui soit. Les cinq pierres principales ont la coupe "old cut diamond", mais complète; chacune de ces pierres présente 58 facettes. Le diadème réunit quelque 422 pierres.

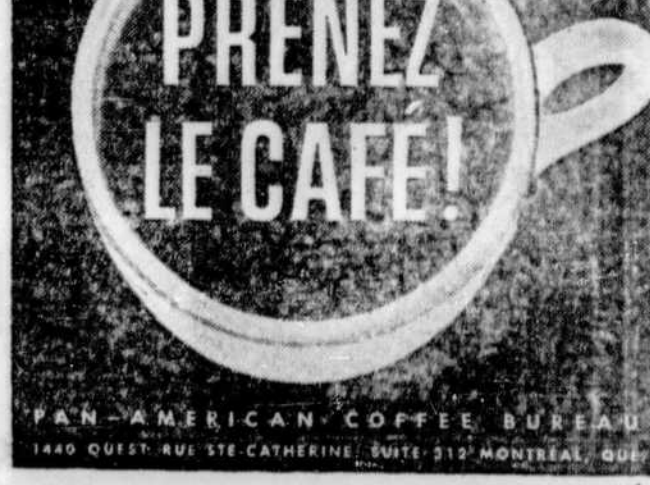
Relations E.-U.-Irak: longues discussions

BAGDAD — Les relations entre les États-Unis et le gouvernement de l'Irak ont été l'objet de longues discussions, hier, d'abord entre le premier ministre Abdel Karim Kassam et M. William Rountree, sous-secrétaire d'État, et en fin de journée, au cours d'un dîner offert par M. Rountree aux membres du cabinet irakien et auquel presque tous assistèrent à l'exception du premier ministre lui-même. M. Rountree avait pas-

sé une heure dans le bureau de ce dernier, plus tôt dans la journée. La réception du soir avait lieu à l'ambassade des États-Unis.

La rencontre a été décrite par des personnes présentes comme étant beaucoup plus une séance de travail qu'un événement social. L'atmosphère était singulièrement différente de celle de lundi dernier, alors qu'il y avait des démonstrations de rues contre Rountree, devant l'ambassade. Des foules lui ont alors crié de retourner chez lui.

Hier, tout semblait être revenu à la normale.



Le maire de Montréal assistait à l'assemblée du bureau des gouverneurs de l'hôpital Jean-Talot, où l'on a annoncé la construction d'un hôpital de 450 lits et une campagne de souscription de \$3,000,000 pour 1959. On voit sur cette photo, de gauche à droite: M. Ulric Roberge, gouverneur, l'honorable Henri Courtemanche, secrétaire d'État du Canada, secrétaire-trésorier de la corporation, le Dr C.-G. Hori, président, l'honorable Sarto Fournier, maire de Montréal, le Dr Jean-Louis Rochefort, directeur médical et M. J. C. Van Horne, gouverneur.

Agrandissement de l'hôpital Jean-Talot

L'hôpital Jean-Talot, l'un des plus jeunes hôpitaux généraux de Montréal, comptera bientôt 450 lits, grâce à un agrandissement dont les travaux commenceront bientôt. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le président du Conseil d'administration, le Dr C.G. Hori, à un déjeuner du Bureau des gouverneurs, en faisant connaître également qu'une campagne de souscription, avec un objectif de \$3 millions, aura lieu au début de mai 1959.

Le service du bien-être de la Cité de Montréal a autorisé la campagne pour cette date. C'est une des rares campagnes qui aient lieu à Montréal en 1959 pour la construction d'un hôpital.

Depuis le départ de l'hôpital Ste-Justine de la rue St-Denis, Jean-Talot a été le seul hôpital à répondre aux besoins de plus en plus grands du Nord de Montréal, soit une population de quelque 300,000 âmes.

Le nouvel édifice mesurera 172 pieds par 144 et sera mis sur les terrains de l'hôpital actuel, auquel il s'incorporera, sur la rue Jean-Talot est à l'angle de la rue De Lanaudière. Ce sera un immeuble de 10 étages muni de tous les services modernes d'hospitalisation.

Il comprendra une résidence pour 14 internes et 64 berceaux, une chapelle, une salle de réunion, une grande cuisine et des salles à manger, une nouvelle section de chirurgie et un département pour les enfants.

Cet hôpital comptera plusieurs facteurs nouveaux et exclusifs. Ainsi, la direction veut satisfaire

aux besoins urgents de la population locale en ce qui concerne les soins médicaux. Les accidents de la rue ou de l'industrie y recevront une attention particulière, de même que les cas d'empoisonnement aigus et les autres cas de maladie grave.

Les nouveaux Laboratoires et le service de Rayons-X agrandis et équipés avec la télévision et la cinématographie permettront un service de diagnostic massif. Ainsi, on pourra augmenter de 50 pour cent, les cas traités et cela, en moins de temps et à coût moindre. Le département des Rayons-X a d'ailleurs déjà commencé ce service exclusif de diagnostic et de radiologie en masse.

Des études spéciales de sondages seront entamées afin de voir à réduire le coût d'hospitalisation, un des points cruciaux quant au public aujourd'hui.

Afin de collaborer à la lutte contre le terrible fléau du cancer, la direction de l'hôpital peut compter sur les services d'un médecin qualifié qui a consacré déjà de nombreuses années à cette question de grande importance médicale, pour l'établissement d'un centre de détection du cancer.

L'hôpital Jean-Talot s'est également pourvu, du côté administratif, des services d'hommes d'affaires avisés. L'hôpital moderne, s'il veut opérer avec sécurité, doit mettre entre les mains de spécialistes ses problèmes de finance, d'achats, de coût d'opération générale de relations extérieures. Les experts médicaux seront ainsi délivrés des besognes qui ne sont pas de leur propre ressort, et pourront se consacrer entièrement au soin des patients, premier but d'un hôpital.

Dans ses remarques, le Dr Hori a remercié les nouveaux gouverneurs de l'hôpital d'avoir bien voulu mettre leur expérience, leur sagesse et leur prestige, au service des malades et de la population toute entière. Il a de plus exposé dans ses grandes lignes, le plan de l'hôpital projeté.

On espère que cette campagne soit unique à l'hôpital Jean-Talot et que tous ceux qui ont à cœur la santé publique participeront à cette campagne.

ASSOCIÉ DEMANDÉ

Dans magasin de meubles très bien organisé. Profits illimités. Petit capital requis. Communiquez par téléphone pour rendez-vous à CR. 1-8061 entre 9 hrs a.m. et 6 hrs p.m.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances.
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crémont
Victor 9-5351

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION, ROBERT & BASTIEN
1516, rue Drummond
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél.: BE. 3491 R.T. Armand
410, rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X - L.C.M.C.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2, 6, 7 et 8 h. excepté samedi de 10h. à midi de 2 à 4h.
L.A. 3-5252 816 Sherbrooke est

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, glandes. Dépressions anxiété, nervosité, insomnie, constipation, infirmité, asthénie, dépression, hypotension, alcoolisme, ulcères, spasmes, épilepsie, rhumatisme, obésité.
134 ouest Sherbrooke - VI. 5-0256

Encourageons nos annonceurs



Lettre d'Ottawa

Les élections partielles dans Toronto-Trinity et Springfield: Indéniable succès libéral

par Clément BROWN

correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA — Si l'on établissait un "ordre de mérite" à la suite des élections partielles de lundi dans Trinity et dans Springfield, on devrait indéniablement placer les libéraux en tête. Viendraient ensuite les conservateurs et, bons derniers, les sociaux-démocrates.

Même si les scrutins complétés n'ont point de valeur absolue, ils n'en sont pas moins de valables indices, surtout lorsqu'ils sont contés ou ils se tiennent, au cours des dernières années, par les libéraux, entre divers partis. Or, c'est le cas de Trinity et de Springfield.

Les libéraux ont raison de se réjouir de leurs succès dans les deux circonscriptions. Dans Trinity, ils ont repris un pied-à-terre que les conservateurs leur avaient enlevé en 1958. Dans Springfield, ils sont revenus en seconde place après avoir été rejetés en troisième par les conservateurs en 1957 et par les sociaux-démocrates en 1958.

Les ministériels ont réussi quand même à reprendre le comté de Springfield, au Manitoba, en dépit de sa tradition libérale, mais ils ont échoué à faire "Grand Slam" dans Toronto.

Le PSD, qui ne comptait sur aucun succès dans Trinity, subit un échec assez grave dans Springfield.

Dans Trinity, les libéraux ont eu la sagesse de mettre sur les rangs une de leurs vedettes les plus populaires: M. Paul Hellyer, ancien ministre associé de la défense, miraculeusement élu en 1958 dans le comté de Davenport mais battu en 1957 et en 1958. Ils ont écarté le sympathique mais pâle docteur Stanley Haidasz, en dépit du fait que Trinity soit un comté cosmopolite. Somme toute, les libéraux ont fait ce qu'ils venaient faire les conservateurs en 1958 quand il s'agit d'enlever le seul comté libéral de Toronto: ils ont tablé sur le groupe d'origine britannique, évitant ainsi les rivalités ethniques chez leurs partisans. Enfin, les circonstances les ont favorisées avec un chômage accru, la menace de fermeture des usines Avro fabriquant le CF-103 et le déséquilibre numérique entre les ministériels et l'opposition à la Chambre des communes.

Dans Springfield, les libéraux ont de nouveau fait appel à Anton Weselak, ancien député, battu en 1957 par le social-démocrate Jacob Schultz et, en 1958, par le conservateur Van Yacula. S'ils n'ont pas réussi à emporter le morceau, ils ont au moins honorablement repris la seconde place.

A la suite de leur succès, l'optimisme règne chez les libéraux. "Le charme est rompu", se plaisent-ils à déclarer en faisant allusion aux triomphes passés de M. Diefenbaker. "La vague de 1957 et de 1958 s'est brisée sur les récifs du pouvoir. Le ressac commence".

Quant aux conservateurs, pour lesquels aucun des deux comtés n'était sûr, il semble bien qu'ils aient pécunié par optimisme dans Toronto-Trinity. Ils ont confié leur sort à un débutant de 28 ans, le Dr Joseph Lesniak. Les grandes vedettes se sont désintéressées de la lutte. Aucun ministre n'a pris sur lui de faire, de Trinity, "sa" bataille. Si les ministériels avaient donné à fond, peut-être le résultat eût-il été différent. En tout cas, dans Springfield, M. Gordon Churchill lui-même a dirigé la lutte. Il en revient avec une plume de plus à son chapeau.

Pour le PSD, le double échec est cuisant. Alors qu'ils claquent partout que le parti libéral est mourant, les sociaux-démocrates sont loin d'avoir amélioré leurs positions dans Trinity et ils ont dégringolé en troisième place, dans Springfield, après y avoir fait élire un des leurs en 1957.

Il est vrai que leurs insuccès peuvent être attribuables au fait que l'état-major de leur parti a été décapité en 1958. M. James Coldwell, n'est plus que chef parlementaire du PSD à Stanley Knowles, qui prépare sa rentrée, est trop occupé à bâtir, avec le CTC, le troisième parti ouvrier-agraire. Il n'a pas eu le temps ni la possibilité — il est vice-président du CTC — de prêter main-forte au candidat Jacob Schulz. Celui-ci n'a pu compter que sur ses propres forces et sur M. Hazen Argue, chef parlementaire du PSD à Ottawa. Or, il semble que M.

Le Conseil privé de Londres sera-t-il un jour saisi de l'affaire Roncarelli?

OTTAWA — On s'attend que la Cour suprême du Canada fasse connaître prochainement son jugement dans une cause insoumise d'action en dommages dont les tribunaux sont saisis depuis 11 ans et dont le dénouement n'interviendra peut-être qu'au Conseil Privé de Londres.

Cette cause, on le sait, implique le premier ministre Duplessis et l'ancien restaurateur montrealais Frank Roncarelli. C'est une cause insoumise parce qu'on croit que c'est la première fois qu'un premier ministre provincial est poursuivi personnellement pour dommages. M. Roncarelli demande \$90,000 de dommages alléguant que M. Duplessis a ordonné l'annulation de son permis de vente de boissons alcooliques, le forçant ainsi à se retirer du commerce.

Le premier ministre a justifié l'annulation du permis, le 4

décembre 1946, alléguant que M. Roncarelli, un disciple de la secte des Témoins de Jéhovah, avait pris part dans ce que les tribunaux québécois — dont le jugement a été par la suite renversé — considéraient alors une "conspiration séditionneuse", de la part de la secte religieuse.

La décision ne fermera peut-être pas le dossier. L'une ou l'autre partie, qui ne serait pas satisfaite du jugement, peut en appeler au comité judiciaire du Conseil Privé, à Londres.

Comme l'action de M. Roncarelli a été inscrite devant les tribunaux de Montréal en 1947, avant que les appels canadiens au Conseil privé ne soient abolis en 1949, elle peut toujours faire l'objet d'un appel à Londres.

Les neuf juges de la Cour suprême ont pris la cause en dé-

libéré au début de juin. Ils peuvent rejeter ou renvoyer en partie la réclamation de M. Roncarelli, ou ils peuvent ordonner à M. Duplessis de payer les dommages.

Qui paiera?

Bien que dans les milieux légaux on se refuse à discuter de l'affaire parce qu'elle est toujours devant la Cour suprême, on croit comprendre que si M. Duplessis recevait l'ordre de payer les dommages, l'argent ne viendrait pas nécessairement de ses goussets. Si l'Assemblée législative approuvait cette mesure exceptionnelle, l'annonce serait payée par la province. Mais, les spécialistes refusent de prédire ce qui se produirait si le premier ministre refusait de payer. Ils considèrent cette possibilité comme étant trop éloignée.

Conférence E.-U. Canada à Ottawa le mois prochain

OTTAWA — Une conférence ministérielle de deux jours, il est probable que les États-Unis se tiendra dans la capitale fédérale canadienne, les 5 et 6 janvier, afin de tenter de régler les problèmes économiques entre les deux pays, a-t-on annoncé hier.

Il s'agira d'une autre réunion de la Commission canado-américaine sur les affaires commerciales et économiques, commission créée voici quelques années pour aplanir les problèmes avant qu'ils ne dégénèrent en crises ouvertes. Cet organisme compte huit membres, quatre de chaque pays.

Le secrétaire d'Etat Dulles dirigera la délégation américaine. Le cabinet canadien sera représenté par le ministre des finances, M. Donald Fleming; le ministre des affaires extérieures, M. Sidney Smith; le ministre du commerce, M. Gordon Churchill; et le ministre de l'agriculture, M. Douglas Harkness.

Bien qu'on n'ait pas dévoilé les problèmes à l'ordre du jour, il est probable que les ministres aborderont le différend canado-américain sur la vente du blé, les restrictions américaines sur les importations de pétrole canadien, la situation du marché européen et l'évolution du commerce international.

Le rôle d'Ottawa auprès des alliés de l'OTAN à Paris

PARIS — Le Canada a joué un rôle important hier à la réunion du Conseil de l'OTAN en décidant les alliés à se déclarer prêts à négocier avec Moscou sur le problème de l'Allemagne tout en rejetant les propositions soviétiques au sujet de Berlin. La Commission d'étude des six puissances chargée d'établir le texte de la déclaration de l'OTAN, M. Sidney Smith, ministre canadien des affaires extérieures, a insisté pour que la déclaration ne porte pas seulement sur le rejet des propositions soviétiques du 27 novembre dernier. Ses collègues lui ont apparemment donné raison. M. Smith a également exprimé l'espoir que les "Trois Grands" occidentaux répondent à la note soviétique par des propositions concrètes tout en faisant connaître leur désir de négocier.

Au cours de la session

Les libéraux réclameraient un drapeau...

TORONTO — M. Bernard Glum, vice-président de la succursale torontoise des Native Sons of Canada, a révélé que le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, lui a fait savoir dans une lettre que la question d'un drapeau canadien et celle de l'hymne national seraient soulevées aux Communes, dès le début de la prochaine session, en janvier.

M. Glum a précisé qu'il avait le premier écrit au leader de l'opposition, l'exhortant à exiger avec fermeté que le Canada "entraîne en possession d'un symbole de maturité qui ne pourrait s'obtenir que par l'acquisition de notre propre drapeau... et de notre hymne national".

Dans la réponse qu'il lui a fait parvenir, M. Pearson aurait déclaré qu'il reconnaissait la nécessité d'un drapeau et d'un hymne national.

Les Native Sons of Canada préconisent, comme hymne national, "O Canada" de préférence à "God Save the Queen".

Les yeux de Tyrone Power

LOS ANGELES. — L'acteur Tyrone Power avait légué ses yeux à une fondation médicale pour aider une personne aveugle, mais il n'a pas été possible de donner suite à cette clause de son testament. C'est ce qu'a dévoilé William Gallagher, l'associé de l'acteur pendant plusieurs années. "Papa qu'il est mort en Espagne, il a été impossible de satisfaire sa volonté", a dit Gallagher à un journaliste.

D'autre part, les sources politiques sont d'avis qu'il est peu probable que l'affaire se transforme en question électorale. Il n'y aura probablement pas d'élection provinciale générale avant 1960 et d'ici là, l'action en dommages et les ennuis de 1946 seront probablement oubliés par le public, estiment les partisans de l'Union nationale.

Au début, M. Roncarelli, qui avait inscrit son action en dommages six mois après l'annulation de son permis, réclamait \$118,741 de M. Duplessis.

La Cour supérieure du Québec lui accorda \$8,123 en mai 1957, quatre années plus tard. En avril 1958, la Cour d'appel du Québec renversa le jugement.

M. Roncarelli, à l'emploi au

LES CHAMBRES SE REUNISSENT LE 15 JANVIER

Le programme législatif de la session fédérale est très lourd

OTTAWA — Le premier ministre a annoncé hier que la session fédérale s'ouvrira le 15 janvier et que le programme législatif dont les chambres seront saisies "est passablement chargé".

Si M. Diefenbaker s'est refusé à préciser la nature des principaux projets de loi qui seront soumis aux Communes, les observateurs s'accordent à dire que diverses mesures sont prévues pour combattre le chômage (dont l'ampleur inspire de vives inquiétudes) et stimuler l'économie, sans toutefois provoquer un mouvement inflationniste.

Tout indique que le programme législatif comportera notamment une loi d'assurance-récoltes (réclamée par divers mouvements agricoles depuis plusieurs années), une loi visant à étendre le crédit agricole; une loi destinée à accroître les crédits affectés à la construction domiciliaire; une loi instituant une régie fédérale beaucoup plus stricte à l'égard des industries du gaz naturel et du pétrole.

D'autres projets, déjà évoqués par les ministres depuis quelques mois, seraient déposés au cours de la session. Il s'agit en particulier d'accroître l'assistance déjà consentie par Ottawa aux exportateurs; d'augmenter les subventions à l'égard des chemins de fer en vue d'enrayer les pertes financières dans les provinces de l'Ouest et dans les provinces atlantiques.

Toutes ces mesures, soulignent les observateurs, supposent naturellement de lourdes dépenses. Aussi, les hauts fonctionnaires sont-ils déjà à l'oeuvre, soucieux de réduire les crédits prévus là où des compressions paraissent réalisables. Mais, dans l'ensemble, on ne prévoit pas une réduction générale des dépenses et, par conséquent, des impôts.

Les députés de l'opposition, s'ils ne sont pas très nombreux, entendent combattre au cours de la prochaine session, non pas les mesures sur lesquelles l'unanimité peut se faire sans difficultés, comme les projets visant à multiplier les emplois, mais plutôt les retards apportés par le gouvernement à aviser aux problèmes les plus urgents, dont le chômage.

Au chapitre de l'économie et du commerce, les libéraux et les sociaux-démocrates ont rejeté sur le gouvernement la responsabilité de ce qu'ils appellent le malaise des milieux fi-

nanciers, malaise qui résulte, selon eux, des fluctuations trop sensibles des taux d'intérêt. A cet égard, ils soulignent que le prix des obligations de l'Etat a baissé depuis quelques mois.

Il apparaît donc certain que les 49 libéraux et les huit sociaux-démocrates, face aux 208 ministériels, sauront porter de durs coups aux conservateurs qui n'ont pas abusé de leur supériorité numérique, ainsi qu'en témoignent de nombreux exemples au cours de la précédente session.

Outre l'annonce de la date de l'ouverture de la session, M.

Diefenbaker s'est refusé à formuler les commentaires que les correspondants sollicitaient hier. Le chef du gouvernement a laissé entendre qu'il convoquera, avant la fin de la semaine, une conférence de presse au cours de laquelle les journalistes pourront l'interroger à loisir sur son voyage autour du monde.

M. Diefenbaker a dit que le cabinet doit siéger de nouveau aujourd'hui et que des "nominations" sont à l'étude. On croit savoir qu'il s'agit de nomination de sénateurs. Il y a présentement neuf vacances au

Sénat, qui compte 102 sièges. Il y a 74 sénateurs libéraux, 16 conservateurs, deux indépendants et un libéral indépendant.

M. Diefenbaker a refusé de commenter hier le résultat des élections partielles de Toronto-Trinity et de Springfield, au Manitoba. Il s'est contenté de dire à ce sujet: "Je n'ai aucun commentaire à faire. Le peuple a fait connaître sa décision". M. Paul Hellyer, libéral, a été élu dans Toronto-Trinity et le Dr Joseph Slogon, conservateur, dans Springfield.

Assurance-hospitalisation: aucun changement

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne songe pas à modifier le programme d'assurance-hospitalisation, du moins pas avant qu'il n'ait subi l'épreuve du temps.

M. MONTEITH:

\$160 millions au programme fédéral d'hospitalisation

OTTAWA — Le ministre de la Santé, M. Monteith, a révélé que le gouvernement fédéral consacrerait l'an prochain près de \$160,000,000 au plan national d'assurance-hospitalisation. Ce calcul est fondé sur l'hypothèse selon laquelle huit provinces, toutes à l'exception du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, auront appliqué leur propre plan dans le courant de 1959.

Cinq provinces, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, ont mis en application leur plan le 1er juillet dernier. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse appliqueront le leur en août prochain, le 1er juillet 1959. Le gouvernement fédéral partage de moitié avec les provinces les traitements hospitaliers et certains services diagnostiques.

Par ailleurs, il a déclaré que le plan d'assurance-hospitalisation allait stimuler les améliorations des soins fournis par les hôpitaux canadiens.

"Grâce à l'aide que les hôpitaux reçoivent des gouvernements fédéral et provinciaux, ils n'auront plus de déficits comme cela est arrivé si souvent ces dernières années".

Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Monteith, a déclaré qu'il n'envisage, pour l'avenir immédiat, aucune modification au programme d'assurance-hospitalisation, qu'il considère comme "probablement le plus audacieux projet jamais entrepris dans le domaine de la santé au Canada".

Il a ajouté qu'on ne songe pas à élargir les cadres du programme afin d'y inclure les soins hospitaliers requis pour les 7-800,000 souffrant de tuberculose ou d'aliénation mentale.

Quatre des huit provinces qui ont donné leur adhésion au programme ont déjà commencé à l'appliquer.

Le programme fédéral ne se propose pas d'étendre sa participation au paiement des frais médicaux.

"Notre seule ambition pour le moment est d'élargir la portée du programme et de la perfectionner", a-t-il dit.

Une équipe canadienne a effectué un relevé des champs magnétiques

OTTAWA — Une expédition scientifique canadienne est rentrée à Ottawa après avoir effectué le premier relevé d'importance sur les champs magnétiques de l'Océan Pacifique depuis 30 ans.

Ce relevé, établi par les soins des services techniques de l'Observatoire national, couvre une région allant des Aléoutiennes, au nord, à la Nouvelle-Zélande, au sud, et aux Philippines, à l'ouest.

M. Paul Serson, du laboratoire de géomagnétisme de l'Observatoire national, a rapporté que ce relevé allait permettre d'effectuer d'importantes corrections aux cartes maritimes du Pacifique.

C'est une forteresse volante B-17 qui a transporté le magnétomètre d'une demi-tonne et les quatre savants chargés du relevé. L'avion avait en outre cinq hommes d'équipage. Le Canada avait accepté de se charger de cette enquête l'an dernier, lors d'une réunion de l'Union internationale de géodésie et de géophysique. L'équipe canadienne a couvert 22,000 milles à partir de la côte de la Colombie-Britannique.

Le relevé précédent des champs magnétiques du Pacifique remonte à 30 ans. Il avait été effectué sous les auspices du Carnegie Institute. L'équipe canadienne a commencé ses travaux en septembre dernier.



Tenez à votre assurance-vie...des deux mains

Votre police d'assurance-vie est un bien inestimable

- parce que, s'il vous arrive quelque chose, ceux dont vous avez charge recevront non seulement ce que vous avez épargné, mais tout le montant que votre prévoyance leur destinait, soit au comptant, soit sous forme de rente;
- parce que, avec les polices à valeurs garanties, vos économies sont protégées, tout en restant disponibles en cas d'urgence;
- parce que le paiement de chaque dollar du montant prévu par votre police pour votre retraite est également garanti.

Garantie de sécurité familiale et garantie de l'épargne font de l'assurance-vie le placement de tout premier choix de plus de sept millions et demi de Canadiens.

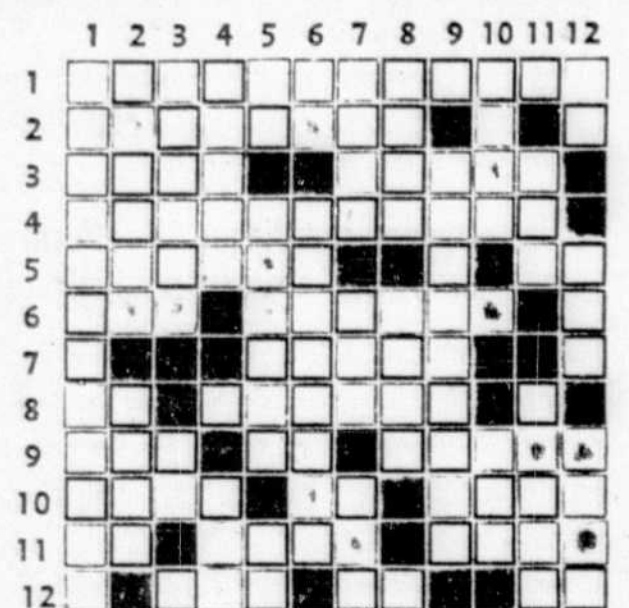
Ne manquez pas de conserver ce bien si précieux.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA



Pour le patient mental oublié — M. Paul-Marcel Célinas, directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale et Mme Hélène Stevens, membre du Comité féminin de la Croix-Blanche qui patronne la campagne du cadeau de Noël au patient mental oublié. Il existe présentement dans les hôpitaux de la province plus de 11.000 malades mentaux oubliés. Les dons de tous genres seront reçus avec reconnaissance à 5757 avenue Decelles. Information: Régent 7-6558.

Les mots croisés du "Devoir"



- HORIZONTALEMENT**
- 1 — Qui prennent trop de place
 - 2 — Faire subir des souffrances physiques
 - 3 — Me rendrai — Refusent d'admettre
 - 4 — Ses prédictions restent célèbres
 - 5 — Pour couper — Note
 - 6 — Initiales de points cardinaux — Sur une bonne assise
 - 7 — Prénom russe
 - 8 — Champion — Créèrent
 - 9 — Au monde — Amène une condition — Assistée
 - 10 — Tante pour enfants — Pronom — Port algérien
 - 11 — Possède — S'oppose au mal — Période obscure
 - 12 — Terrain — Conjonction — Pronom
- VERTICALEMENT**
- 1 — Qui jettent un vif éclat
 - 2 — Vent du Nord-Ouest — Réceptif
 - 3 — Saleté — Abréviation
 - 4 — Maladie des oreilles — Port finlandais
 - 5 — Propulsé — Qui manque de fraîcheur — Personnel
 - 6 — En barre — Puissance légittime
 - 7 — Retourne à son propriétaire — Soit — Naméne pas le pluriel
 - 8 — Embarras — Travaille dans son jardin
 - 9 — Elle naît de la concurrence
 - 10 — Très fin — Très serré
 - 11 — Radio — Oiseaux
 - 12 — Connu — Principe de vie — Greffe
- Solution de lundi**
- HORIZONTALEMENT:**
 1 — PERSPECTIVE; EVOLUTION;
 2 — REDORE — UTILE; SIEGE;
 3 — CERNÉ; EL — BURETTE; OR
 4 — PIEU; UNE — MINIME;
 5 — TOMBE — DE; EN — RIEUSE
 6 — RO; ANESSE — AS; SI —
 7 — EU — ELANCE; SEXES —
 8 — NIER
- VERTICALEMENT:**
 1 — PERSECUTES; EVEIL; RO-
 2 — ET; SLOGAN — ORNEE;
 3 — PURE — MIEUX; ETE — BOM-
 4 — BES; CI — CURIEUSES;
 5 — TOUER — SEL; INTREPIRE;
 6 — AN; INTIME — NI; ECLATEE
 7 — RACE; EU — POSER

Bijoux précieux de succession.
Bagues à diamants. Réductions jusqu'à 50%.

Mappin's Ltd

Visite sur rendez-vous seulement

ROBERT BOURGUIN — UNIVERSITY 6-7431

OFFREZ-LUI UNE MONTRE CAPABLE DE FAIRE FACE À TOUT

la montre étanche, à remontage automatique, supérieure en tout sauf le prix

BULOVA CLIPPER
à partir de \$49.50

une vraie montre d'homme... une vraie montre sport qui résiste à la poussière, aux chocs et à l'eau... et se remonte automatiquement. Modèle élégant, 17 rubis.

Canadian Clipper — \$49.50 Royal Clipper — \$59.50

PAS BESOIN DE PAYER COMPTANT
Profitez des facilités de paiement Bulova

RECHERCHER LES AVANTAGES DE LA BULOVA chez tous les bons bijoutiers!

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Préparons notre Noël

Ce matin les vitres sont givrées et le soleil brille avec éclat. C'est un matin froid et sec et devant cette neige et tous ces blancs, le songe à Noël, de réaliser qu'il n'est pas trop tôt pour se préparer à cette fête et de songer à faire des heureux, car si Noël demeure pour plusieurs d'entre vous un jour de joie, ce sera pour combien d'autres un jour d'ennui, de solitude et de tristesse? C'est pourquoi il est essentiel de se rappeler que Noël demeure avant tout une fête religieuse et que le mystère de ce jour constitue à lui seul un bien grand don, un don divin. Et dans ce monde trouble qui ne sait plus où trouver le bonheur et la quiétude, nous devons plus que jamais être attentifs au message de charité et d'amour que le Christ nous apporte au jour de la Nativité et nous efforcer de le transmettre à notre tour.

Noël, c'est aussi la fête des petits enfants et le temps des cadeaux et des surprises. Oui, un cadeau qui fera dire au bambin: "c'est ça que je voulais". Un jouet qu'il aura droit de toucher, et même de casser. Il y aura aussi des surprises pour les grands. Que l'achat d'un cadeau ne soit pas un acte d'obligation, mais un geste d'amour ou d'amitié. Recherchons la fantaisie, le différent, la simplicité plutôt que ce grand luxe qui déséquilibre un budget. Les décorations de Noël ne manquent pas d'originalité et le sapin rose, l'ange doré, l'énorme bougie en forme de boule ou de sapin seront reçus avec joie. Les articles d'artisanat, la tasse de porcelaine, le candeur miniature, la liasse en cuir, une reproduction d'un tableau seront appréciés. Les livres intéresseront un grand nombre. Il s'agit de savoir choisir selon les goûts, le degré de culture et le genre d'esprit de la personne qu'on veut choquer.

Noël n'est-il pas aussi le temps où l'on ressent plus que jamais

Aide efficace aux mères: service au dispensaire ou à domicile

Le travail de l'Assistance Maternelle mis en lumière au cours de l'assemblée annuelle présidée par Mgr Paul Touchette, P.A., V.G.

L'assemblée annuelle de l'Assistance maternelle, une oeuvre affiliée à la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, a eu lieu sous la présidence d'honneur de Mgr Paul Touchette, P.A., V.G., au cours de l'assemblée annuelle présidée par Mgr Paul Touchette, P.A., V.G., au cours de l'assemblée annuelle présidée par Mgr Paul Touchette, P.A., V.G.

Au cours de l'année écoulée, 1,574 mères ont été aidées, tant au dispensaire qu'à domicile, recevant pour elles et leurs bébés, 23,934 articles de toilette et de lingerie, dont 16,452 articles ont été confectionnés par les bénévoles. L'oeuvre a fait remplir 4,030 prescriptions et

être présenté deux jours plus tard.

Mlle Catudal n'eut pas à chercher bien longtemps et répondit aussitôt qu'elle était peut-être la personne qu'il cherchait, au grand étonnement de son interlocuteur, Rusty Davis. Elle se permit une audition et passa l'après-midi à la maison, à la satisfaction générale. Et depuis ce temps, elle est entendue chaque semaine sur les réseaux français et anglais.

Plusieurs jeunes filles ambitieuses auraient accepté la situation de réceptionniste comme un emploi temporaire leur permettant d'accéder à des fonctions moins modestes, mais ce n'était vraiment pas le cas de la charmante Mimi dont l'esprit de sociabilité s'adaptait bien aux exigences de son premier métier. Toutefois, la transition de son bureau d'information au microphone ne lui parut pas trop difficile à cause de son excellente préparation.

En effet, elle avait sérieusement étudié le piano avec un des meilleurs professeurs de la métropole, Mlle Yvonne Hubert. Elle était une ancienne élève du conservatoire de la Maria et possédait de plus la chance d'avoir pour parents une mère américaine et un père canadien-français de sorte que les deux langues officielles du pays lui étaient familières. Mlle Catudal croit d'ailleurs être la seule chanteuse bilingue de tout Montréal qui peut interpréter avec la même facilité les succès français et anglais.

Depuis les débuts de sa carrière, elle a fait de tout, depuis les annonces commerciales chantées jusqu'à son propre programme connu sous le nom de "En Sourdine". Dans la vie privée, elle habite avec sa mère et quand ses moments libres le lui permettent, elle aime se consacrer à ses deux hobbies préférés: la peinture à l'huile et le ski.

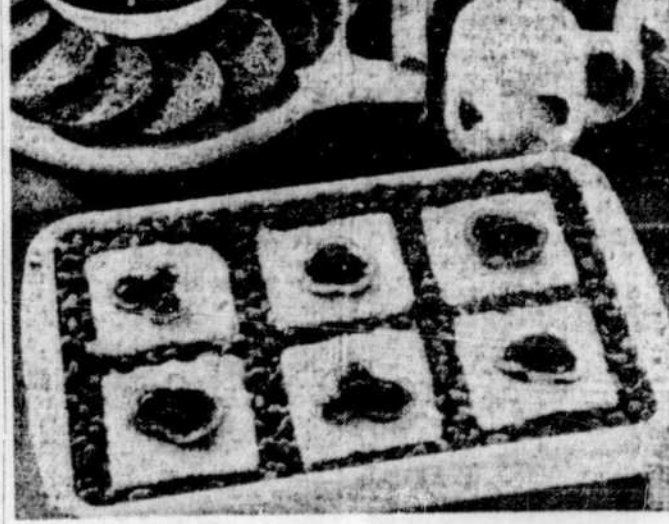
Du côté professionnel, Mlle Catudal considère qu'il est plus difficile de travailler à la radio qu'à la télévision. La raison? C'est qu'à la radio, la voix seule est en cause tandis que la télévision permet à plusieurs artistes de faire valoir leurs charmes physiques qui font parfois oublier les faiblesses vocales. Quoi qu'il en soit, Mimi Catudal est fort satisfaite de la carrière qu'elle a parcourue jusqu'ici et considère avoir eu de la chance.

Aliments vite préparés et appétissants

Les aliments vite préparés sont de rigueur pour les maîtresses de maison surchargées par les nombreuses activités qu'entraîne la saison des fêtes. Les repas nourrissants des jours froids ne requièrent pas nécessairement de longues heures dans la cuisine.

Les fèves au lard sont un mets populaire en hiver. Les fèves au lard DeLux sont une délicieuse variante — vite faites et attrayantes.

Le fait de les recouvrir de



FEVES AU LARD ET FROMAGES FONDUS

Une réédition attendue depuis longtemps

LE MISSEL "AVEC LE CHRIST" de l'Abbé Henri GODIN

Nouvelle édition révisée par M. l'abbé Yvan DANIEL

PRESENTATION: 624 pages, format 4 1/4 x 6 1/2, impression deux couleurs suivant le temps liturgique; 34 illustrations pleines pages (photos); 16 tableaux en couleurs, tranches, 2 signets.

LE MISSEL "AVEC LE CHRIST" vous est offert en quatre reliures

- No. 1 — Pellier, tranches rouges, sans étui \$5.75 (couleurs: vert, havane foncé, bordeaux)
- No. 2 — Pellier, tranches or, avec étui pégamoid \$7.50 (couleurs: vert, havane foncé, bordeaux)
- No. 3 — Vinyl demi-souple, tranches or, avec étui pégamoid \$8.25 (couleurs: vert, havane foncé, bordeaux)
- No. 4 — Peau, tranches or, avec étui pégamoid \$9.75 (couleurs: vert, havane foncé)

Plus 0.25 par missel pour frais de port et d'emballage.

DEPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LE CANADA

Les Editions Ouvrières

1019, rue St-Denis, MONTREAL 18, Tél. UN. 1-2250



Élégance à peu de frais. La fibre acrylique "Orlon", le nylon et le Dynel entrent dans la composition de cette fourrure synthétique dont on a fait une étoile droite, très pratique, création de Fabrifur Limited. Les soies en nylon donnent à cette étoffe en "Orlon" et Dynel, l'apparence du vison bleu. Le petit chapeau "Cocktail" est aussi fait du même tissu.

Carnet Social

Noël à l'Institut Bruchési

Le dépouillement d'un arbre de Noël au profit des enfants protégés de l'Institut Bruchési, aura lieu vendredi soir, 19 décembre, à huit heures, à la clinique de l'Institut, 2225 est, rue Rachel. La soirée sera sous la présidence de l'hon. Gérard Thibault, ministre d'Etat, et de Mme Thibault.

Fête de Noël

Sous les auspices de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame, la

fête de Noël en faveur des malades aura lieu dans les diverses salles de l'institution, ce matin, à dix heures et demie, sous la présidence d'honneur de M. et de Mme Jean-Charles Asselin.

Réception

A l'occasion de la Campagne du Cadeau de Noël pour le patient mental oublié, organisée par l'Association Canadienne de Santé Mentale, M. Emile Massicotte et Mme James Stevens ont reçu hier à sept heures, le matin de Noël.

Jouets remis à neuf

Un jouet usagé, enduit d'une couche d'email étincelant, peut égayer la Noël d'un petit enfant mal partagé. Dans tous les foyers où il y a des enfants on trouve des jouets inutilisés. On éprouve une joie véritable à les réparer et à les rafraîchir pour les offrir à des hôpitaux pour enfants, crèches ou orphelins.

Un email dur et lustré comme le Clix donne d'excellents résultats sur les voitures, chevaux, berceaux, lits de poupées, tables et chaises miniatures. Les couleurs brillantes sont préférables: rouge, orange, bleu vif. On passe d'abord le vieux fini au papier sablé pour effacer les égratignures et détacher la peinture écaillée. Si le bois est dénudé, mieux vaut sceller la surface avec une couche de fond. Au cas où il faudrait deux couches, s'assurer que la première est parfaitement sèche avant de poser la seconde. Un léger sablage entre les couches est aussi recommandé.

Même si Jeannot est devenu trop grand pour s'amuser avec sa petite voiture, il y a sans doute un petit garçon peu fortuné qui serait ravi de la recevoir, le matin de Noël.

Noël!

Pour LUI, Mappin's suggère...

... une Trousse de toilette

\$39.50

Le département des cuirs et de la maroquinerie est justement renommé pour la variété et la qualité de ses articles

Commandes par téléphone ou par la poste: Mlle Rita Dionne

Mappin's

"une marque de bon goût"

1000 ouest, Ste-Catherine - UN. 6-7431

1 heure de stationnement gratuit au garage Peel-Windsor

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE OU A ECHANGER
Suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés ou commerces, achats ou prêts. Case postale 114, Station T., Montréal. 16-12-58

CAMP A VENDRE
Sainte-Rose-Ext., plage des Érables. Site idéal. Cause maladie. CR. 6-9710. J.N.O.

DEMANDE D'EMPOI
Comptable d'expérience, fera comptabilité pour professionnels ou commerce, temps partiel. — DU. 8-7705. 18-12-58

DIVERS
ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt. Tél. LA. 6-3538, soir DU. 7-2327. J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE
Guardian Trust Co.
618 St-Jacques ouest
VILLE MONT-ROYAL

SECTION OUEST
COTTAGE — \$41,500.
Élégant, solide et sobre, ce cottage se divise comme suit: hall d'entrée avec escalier en chêne poli et parlie sur salon et salle à dîner. Salon 23' par 11' avec cheminée naturelle et fenêtre panoramique ouvrant sur le jardin. Salle à dîner 13' x 12, agréable cuisine 11' x 10, frigo 230. Deuxième étage: chambre principale (actuellement 2 pièces) 23' x 11', en suite avec un den deux larges fenêtres, 14' x 11', et salle de bain privée en tuiles de couleur. 3 autres chambres à coucher et salle de bain de famille. Salle de jeux au sous-sol, garage chauffé. Plus amples renseignements sur cette intéressante propriété peuvent être obtenus en appelant: J. Jannette F. BOCK VI. 2-8251 RE. 3-8794 18-12-58

LOGEMENT A LOUER
MAISON NEUVE: LOGEMENTS LIBRES, CHAUFFÉS, 4 GRANDS APPARTEMENTS, PLANCHER DE CUIR, ÉLÉMENTS DE "OIL", CUISINE "230", CHAMBRE DE BAIN EN TUILE, RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE, ÉLECTRICITÉ, GAZ, COUVERTEUR EN ASPHALTE. S'ADRESSER À 651 RUE DOUGLASS, MONTREAL-SUD. M. LEPLINE. — Tél. OR. 7-4543. J.N.O.

TRANSPORT-CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. T-3569 Montréal.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication.)
ANNONCES ORDINAIRES: — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (10 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses de la veille être expédiées par la poste, ajouter 10c.
CIRCS CARACTÈRES: — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Néologismes, services, services universitaires, traductions, renseignements pour consultations, etc. — 3 cents le mot, minimum \$1.00.

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Marc-Aurèle Fortin,
un nom historique

Ce titre vous paraîtra pompeux. C'est que Marc-Aurèle Fortin jouissait d'un certain prestige il y a vingt-cinq ans. Nous avions Suzor-Côté, Clarence Gagnon et au-dessus d'eux, James Morice. Et il y avait, à part, Marc-Aurèle Fortin, moins conventionnel, parlant un langage plus rude. On le disait autodidacte, on le disait bohème; on ne le voyait pas. Chose certaine, c'est qu'il apportait une vision nouvelle du paysage canadien. Des dizaines de peintres plus savants peignaient nos campagnes avec toutes les ressources du métier et sans en exprimer la poésie. Marc-Aurèle Fortin a bousculé la conception que s'en faisaient entre autres Coburn, peintre de la neige et Cullen, peintre des dégels. Il a taillé des nuages comme des blocs de glace et planté des chênes débordants de sève au-dessus de maisons minuscules perdues dans l'immensité. A lui tout seul, il a joué dans la Province de Québec le rôle qu'a joué le Groupe des Sept dans la province d'Ontario. Il avait leur foi, mais il lui manquait un bagage suffisant pour entreprendre ses randonnées.

Depuis, d'autres peintres ont planté leur chevalet devant cette nature québécoise. Ils n'avaient pas l'originalité de Fortin mais ils avaient plus de style (et plus d'école), ce qui leur a permis d'aller plus loin en ayant moins de souffle. Un Roberts a su dégager la grandeur et la poésie des Laurentides avec des moyens plus efficaces. Mais Roberts lui-même n'a plus, ne semble plus du moins avoir l'énergie créatrice qui a fait sa réputation.

Dans son ensemble, l'exposition qui se tient, jusqu'au 19 décembre, à l'Hôtel des Chemins de fer du Pacifique canadien ne rend pas justice à Fortin, au meilleur Fortin, à celui qui inventa un langage et qui, avec un vocabulaire limité, nous parla du vent du large, des estuaires et des montagnes bondissantes. Elle nous montre trop de choses qui sont mauvaises. Tels bateaux à voiles, aux multiples reflets dans l'eau, relèvent de l'illustration la plus banale, la plus fade-à-l'œil. Un Français me faisait justement remarquer qu'il y a des centaines de peintres, dans son pays qui font dans le même genre. (Il y eut tous les jours un élément fade-à-l'œil chez Fortin, même à la belle époque. Mais cet élément n'était que l'exagération d'un sentiment véritable.) Certains tableaux sont peints de métier et de vision. Les yeux-fortes n'auraient pas dû être exposés. Les traits gravés n'accusent aucune sensibilité, car Fortin n'était pas fait pour s'exprimer par la ligne. Il lui faut des surfaces étalées qui lui permettent de s'exprimer avec franchise, avec brutalité même. En d'autres termes, cette galerie 4 est beaucoup trop vaste pour ce que Fortin, qui ne peut plus produire, peut nous montrer. Si au lieu de cinquante envois on nous en avait montré une vingtaine dans une plus petite galerie — et pourquoi pas à l'Art français où Fortin avait l'habitude d'exposer? — on aurait rendu à l'artiste un hommage qui eût été plus digne du rôle qu'il a joué.

Inutile de transcrire les notes que j'ai prises car la plupart sont teintées de réserves. L'atmosphère générale de l'exposition semble de prendre un contact véritable avec les meilleures œuvres. Elle comprend pourtant de folles aquarelles, aux arbres stylisés avec entrain et quelques huiles qui ont le mérite de donner une idée de sa meilleure manière. Deux œuvres de format réduit, "Paysage" et "Village St-Laurent", placées côte à côte, forment un couple charmant, si je peux associer ainsi un titre masculin et un titre féminin.

On trouve dans les grands tableaux qui rappellent les œuvres d'autrefois comme un aspect de fête, de déploiement en tout cas. Sont-ils vraiment caractéristiques? Le décoratif et le réalisme s'y mêlent faiblement. Il semble qu'à l'époque les paysages de Fortin s'achevaient d'une harmonie plus secrète. On se serait dit que le souvenir d'œuvres appréciées il y a un quart de siècle s'est trop embelli avec le temps?

Horaires de cinéma

BIJOU — "La Bonne Tisane" — 11.30 — 3.20 — 4.30 — 10.00 — "Une Nuit au Moulin-Rouge" — 1.20 — 5.20 — 8.20 — 10.20 — SAINT-DENIS — "Une Nuit au Moulin-Rouge" — 12.00 — 3.20 — 4.40 — 10.10 — "La Bonne Tisane" — 1.20 — 5.20 — 8.20 — 10.20 — CINEMA DE PARIS: Ascenseur pour l'échafaud — 11.54 — 2.20 — 4.44 — 7.08 — 9.32 — PIGALLE — Don Juan — 12.30 — 5.08 — 9.46 — Gamin de Paris — 3.01 — 6.20 — Feu dans le sang — 3.41 — 8.24 — CHAMPLAIN et CROIX-ROUX — Tout le plaisir est pour moi — 12.30 — 3.40 — 7.00 — 10.20.

Ferries d'automne: 1.46 — 5.06 — 8.26 — LOEWS: The Old Man and The Sea — 10.45 — 1.00 — 3.15 — 5.30 — 7.45 — 10.00 — PALACE: Dunkirk — 9.30 — 11.30 — 2.15 — 4.35 — 7.05 — 9.25 — CAPITOL: Torpedo Run — 10.40 — 12.35 — 3.15 — 5.20 — 7.35 — 9.45 — PRINCESS: The Terror From Beyond Space — 10.00 — 12.25 — 2.30 — 5.15 — 7.40 — 10.05 — CURSE OF THE FEARLESS MAN — 1.05 — 1.30 — 3.55 — 6.20 — 8.45 — FRANCAIS: Terre damnée — 12.10 — 3.20 — 6.35 — 9.45 — LA MAIN QUI VENGE: 1.40 — 4.55 — 8.05 — RIVOLI: Terre damnée — 3.00 — 6.20 — 9.45 — LA MAIN QUI VENGE: 1.10 — 4.30 — 8.00.

À LA
Sallé Bonaventure

LE "SUPPER CLUB" DE L'HÔTEL

Reine Elizabeth

LES DORNAN

BROTHERS

"Gentlemen of Comedy"

Du lundi au jeudi — un spectacle par soir, à 10h.

Vendredi et samedi — deux spectacles par soir, 9h.30 et minuit.

Denny Vaughan

et son orchestre. Danse de 8h. jusqu'à la fermeture.

AUSSI: LE TRIO LOUIS BANNET

Pour réservation: jusqu'à 5h. p.m. appelez "Raymond".

UN: 1-3511, extension 2227 ou 2228.

Après 5h. p.m. demandez l'extension 2334 ou 2335.

Vaste parc de stationnement

ouvert raisonnablement

Consignes votre voiture

aux portiers

LE REINE ELIZABETH — THE QUEEN ELIZABETH

48F

Herr
Albille

tous les matins

8h.30 — 9h.30

cbf/690

et le réseau français de

Radio-Canada

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Les guitaristes Presti et Lagoya donneront un récital demain soir, au Plateau, sous les auspices des Jeunesses Musicales. Ils joueront des œuvres allant de Bach et Fernando Sor à Daniel Lesur et André Jolivet.

RADIO ET TELEVISION

Sketches des auteurs de
téléromans au "Gala" du 28

Les auteurs de téléromans hebdomadaires de CBF-T présenteront chacun un sketch au gala des auteurs de téléromans, qui aura lieu le 28 décembre prochain. Ce sont Claude-Henri Grignon (Les Belles histoires des pays d'en-haut), Roger Lemelin ("La Famille Plouffe"), Robert Choquette ("La Pension Veluier") et Germaine Guèvremont ("Marie-Didace").

L'émission sera réalisée par Paul Leduc et elle se déroulera sous la présidence de Jean Duceppe, président de l'Union des artistes lyriques et dramatiques.

Le texte de continuité sera rédigé par Louis-Martin Tard et Emilian Labelle et l'émission sera présentée par Roger Baul. L'animateur choisi est Olivier Guimond.

Maurice Meerte et Roland Leduc alterneront à la direction de l'orchestre selon la nature de la musique jouée.

Une scène du "Mariage forcé", de Molière, sera jouée par les artistes du Théâtre du Nouveau Monde, à savoir Jean Gascon, Guy Hoffmann et Georges Groulx.

Plusieurs chanteurs classiques de réputation se feront entendre au cours de l'émission: Maureen Forrester, Marguerite Gignac, Gaston Gagnon, Richard Verreault et Louis Quilicot.

Enfin Monique Leyrac créera à l'occasion de cette émission une chanson nouvelle de Félix Leclerc.

Un nouveau quart d'heure de chansons, "Car l'amour", débute à l'horaire de CBF-T le 31 décembre prochain. Ce programme passera à 7h. 45 chaque mercredi et la vedette attirée en sera la diseuse Lise Roy.

CE SOIR

A 9 H.

Le théâtre du nouveau monde

joue

LE TEMPS DES LILAS

de Marcel Dubé

"Un parfum savoureux se dégage de ce spectacle."

Tribune des Nations

Paris, 13 juin 1958.

A L'ORPHEUM

525 O., rue Ste-Catherine

Tél.: V. 2-9181 — V. 2-9182

CE SOIR: Billets d'étudiants

L'équipe de l'émission "Sur place" se rendra aujourd'hui à 6 h. 15, à la Gare centrale d'ici l'émission sera télédiffusée. Jacques Fautoux et Madeline Arbour interrogeront alors des voyageurs sur leurs projets de Noël. On présentera également la Noël telle qu'on la fête dans six pays, avec chants appropriés par des enfants de chacun de ces pays. Texte de présentation de Gilles St-Marie, réalisation de Henri Parizeau.

On trouvera ce soir les "Collégiens-Troubadours" en visite au Jardin botanique de Montréal. Ils y chanteront "La Belle rose du rosier blanc", "Chanson de Noël" et "L'Abillie et le papillon". A 7h. 45 à CBF-T.

Michelle Legendre présentera un spectacle de marionnettes ce soir à 8 h. 15 au "Point d'interrogation". A 9 h. 15, "Pays et merveilles", André Laurendeau aura un deuxième entretien avec le R. P. Marcel LeDorze, qui établira des points de comparaison entre la vie en Chine et au Japon.

Enfin, de 10h. 45 à 11 h. 15, ce soir, à "Réalités", on présentera "Plaisir des neiges", un film de Maurice Regamey, dont Pierre Larquey est le narrateur.

Au réseau français de Radio-Canada, ce soir, à 7h. 15, l'émission "Vie économique" étudiera le problème des échanges entre pays capitalistes à la lumière des dernières données du commerce international, en particulier de la venue de l'Union soviétique sur les marchés extérieurs.

Les participants seront Claude Morin, économiste et professeur à Laval, Jean-Louis Gagnon, journaliste, et Jacques Parizeau, économiste.

Télévision

CBFT OTTAWA — Canal 9

CBFT MONTREAL — Canal 2

3.00 — Bonheur madame

3.30 — Musique

4.00 — La Boîte à surprises

4.30 — Pops le cowboy

4.50 — Les nouvelles sportives

5.00 — Ce soir

5.30 — Hebdo-Sports

6.45 — Carrefour

7.15 — Téléjournal

7.25 — CBF-T — Bulletin

7.30 — Cindoulleton

7.45 — Les Collégiens Troubadours

8.00 — Le Point d'interrogation

8.30 — La Famille Plouffe

9.00 — Pays et merveilles

9.30 — La Pension Veluier

10.00 — L'été

10.45 — Réalités

11.00 — Téléjournal

11.15 — Nouvelles sportives

11.30 — Téléjournal

11.45 — Réalités

12.00 — Téléjournal

12.15 — Réalités

12.30 — Téléjournal

12.45 — Réalités

1.00 — Téléjournal

1.15 — Réalités

1.30 — Téléjournal

1.45 — Réalités

2.00 — Téléjournal

AU HER MAJESTY'S

"Li'l Abner", une comédie
musicale bien rodée

par Jean HAMELIN

Avec "Li'l Abner", voici la bande comique de journal promue au rang de spectacle. Cette promotion ne pouvait s'effectuer que sous la forme d'une comédie musicale et c'est cette comédie musicale que l'on présente depuis lundi soir, sur la scène du Her Majesty's dans une atmosphère de carrousel de gaieté.

Les fidèles de "Li'l Abner", ceux qui suivent ses exploits dans les journaux depuis tant d'années, retrouveront dans le spectacle du Majesty's les personnages semblables à eux-mêmes: Li'l Abner, grand, car, d'impulsions, brève cœur, mais un peu stupide; Daisy Mae, blonde mutine, jolies, gauchette et très "cœur aimant"; Mary Sam, rondouillarde, ventrue et bien charpentée; Poppy et Mammy Yokum, père et mère de Li'l Abner, le premier étant l'ombre de l'autre, et celle-ci, précède de son insupportable pipe, étant la raison d'être de celui-ci, tant d'autres personnages en fin, burlesques, cassés, débraillés et tous un peu idiots!

L'affabulation d'une comédie musicale importe peu pourvu qu'elle recèle une quantité suffisante de gags. "Li'l Abner" n'en manque pas et le texte va parfois assez loin dans la satire des mœurs américaines, surtout des mœurs politiques qui trouvent dans le public une réponse immédiate.

La musique, elle, qui est de Gene dePaul, ne se distingue par rien de particulier qui ne soit admis dans le genre, si ce n'est un ou deux airs de très bonne venue comme "Jubilant T. Cornpone", hommage au

secondaire et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Bref "Li'l Abner" est un spectacle qui nous donne une idée du temps de s'enivrer et qui plaira à tous, que l'on soit ou non réfractaire à la comédie musicale!

Les principaux interprètes, Peter Palmer et Lynne Miller, chantent agréablement, mais c'est tout le monde qu'il faut chanter tant tous et chacun se livrent sans arrière-pensée au plaisir de chanter, de danser et de jouer.

Programme de radio

CBF

8.15 — CBF — Midweek Meditation
10.00 — Fémina
10.15 — Psychologie de la vie quotidienne
10.30 — Le Réveil rural
1.45 — Arc-en-ciel
2.00 — Une demi-heure avec
2.50 — Chats d'œuvre de la musique
4.00 — La Messe des malades
6.00 — Radio-Journal
6.30 — Revue de l'actualité
6.45 — Journal des nouvelles
7.00 — Contes de Noël
7.15 — La Vie économique
7.45 — Psychologie de la vie quotidienne
8.00 — Les toutes les scènes du monde
10.00 — Radio-Journal
10.15 — Noir et blanc
10.30 — Lecture de cheval
10.45 — Chronique sportive
11.00 — Assemblée
11.30 — La Fin du jour
11.50 — Radio-Journal

CKVL-FM

11.55 — Résumé
12.00 — Tour de la valise
12.30 — Les voix célèbres
1.00 — Les grands orchestres
2.30 — Ouvertures
3.00 — Les voix les plus connues
3.30 — Les cordes qui chantent
4.00 — Extraits d'opéras
4.30 — Musique d'opérettes
5.00 — Chants de Noël
5.30 — Comédies musicales
6.00 — Tour de la valise
6.30 — Juke Trigram
7.00 — Tour du monde en musique
7.30 — Musique Fantôme en Hi-Fi
8.00 — Les Grands concerts
8.30 — Les voix les plus connues
9.00 — L'heure de la Symphonie
10.00 — Musique de ballet
10.30 — Orchestre symphonique
11.00 — Extraits d'opéras
11.30 — Les organes mélodieuses



Diane Brewster et Glenn Ford dans le cinémascope "Torpedo Run", à l'affiche du Capitol. Il s'agit d'un récit se rapportant à la guerre du Pacifique-Sud.

UNE NOUVEAUTE

"Bilan provisoire"
de Roger Duhamel

Le livre que Roger Duhamel, ancien journaliste, et maintenant vice-président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, vient de faire paraître aux éditions Beauchemin, a intéressé un immense public.

En effet, dans la littérature canadienne, il est peu d'écrivains qui possèdent une langue aussi châtiée que Roger Duhamel, un jugement aussi lucide et aussi équilibré que l'auteur, une expérience aussi multiple et aussi variée des milieux littéraires, sociaux, artistiques, politiques de notre pays.

C'est dire que cet ouvrage où l'auteur nous livre non pas ses mémoires (il n'en a pas encore l'âge) mais ses impressions sur d'innombrables choses, est absolument passionnant.

Il est peu de problèmes que Roger Duhamel n'aborde dans ce volume: souvenirs d'enfance et de collège; félicités de l'amitié et périls des amis; merveilleux chapitre sur la lecture, ce vice immuable de notre "patelin littéraire" où nous retrouvons tant de silhouettes aimées; expériences politiques; vocation du journalisme; remarques tantôt acides, tantôt amicales sur les égarés du passage; féminisme de la gloire; souvenirs de théâtre, de cinéma, de T.V.

Et pour finir un merveilleux chapitre consacré à sainte Meuse, qui est un peu le testament spirituel de Roger Duhamel (sainte Meuse qui est bien autre chose que le juste milieu ou la médiocrité prudente).

Artistes et hommes politiques liront ce livre pour y retrouver des souvenirs; collégiens et coll-

Le Vatican et l'oeuvre
de Thomas Mann

CITE DU VATICAN — L'hebdomadaire du Vatican, "L'Osservatore Della Domenica", écrit que l'écrivain Thomas Mann "a abordé malheureusement le catholicisme d'une façon négative. C'était en fin de compte un athée et un matérialiste".

L'Osservatore Della Domenica, qui a publié la dernière édition de l'hebdomadaire de l'Osservatore Romano, publie ces commentaires en réponse à une question d'un lecteur. Ce dernier avait demandé si les catholiques pouvaient lire les livres de Thomas Mann.

Le journal reconnaît que Mann était un grand écrivain, mais que ses livres ne peuvent être mis entre les mains de "personnes possédant une solide culture et de solides principes moraux".

Jeunes, pour y découvrir ce lucide art de vivre qui fera d'eux de meilleurs humanistes; tous les honnêtes gens enfin, pour y apprendre à mieux vivre.

(Communiqué)

Aujourd'hui
2.30 et 8.30

South Pacific

Cherchez maintenant par la poste au 10-10-10
LN 1-287

VALOQUETTE

SPENCER TRACY

Hemingway's

THE OLD MAN AND THE SEA

FROM WAGER BOOK IN WINTER

A L'AFFICHE

LOEWS

HER MAJESTY'S

Ce soir à 8.30

15 décembre

Mats, merc. et samedi

Li'l Abner

avec "Abner" d'origine

PETER PALMER

WYNNE MILLER et la production

scénique de N.Y.

Les billets sont en vente

Soirées — Lundi à jeudi \$4.95 à \$2.50

Soirées — Vend. et sam. \$5.50 à \$2.50

Mats, samedi — \$4.50 à \$2.25

Mats, mercredi — \$4.00 à \$2.25

A L'AFFICHE

GLenn FORD

Ernest BORGNE

"TORPEDO RUN"

Diane BREWSTER — DEAN JONES

CAPITOL

A L'AFFICHE

HER MAJESTY'S

Ce soir à 8.30

15 décembre

Mats, merc. et samedi

Li'l Abner

avec "Abner" d'origine

PETER PALMER

L'actif de la Banque Royale, au chiffre record de \$4,133,559,025.00

POTINS FINANCIERS

Il y avait progrès, hier, à Wall Street, tant que la Bourse de Londres hésitait passablement. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les fluctuations continuèrent d'être modérées.

La nouvelle annoncée par le ministre de la Défense à l'effet que les E.U. n'achèteraient pas d'appareils Arrow expliquerait la lourdeur des titres de A. V. Roe Canada, hier sur nos marchés.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action:

Billmore Hats 10
"A" 15
B. C. Telephone 50
Bldg. Products 45

Selon Babson's, le Cabinet canadien décidera, sous peu, s'il doit hausser ou non les taxes afin d'équilibrer le budget. Cette possibilité ou les perspectives d'une politique de resserrement du crédit sont deux facteurs constituant de véritables épées de Damoclès suspendues sur la tête du marché. Vu le nombre plus considérable de chômeurs, il semble peu probable qu'Ottawa vienne à resserrer le crédit, vu ses répercussions défavorables sur les affaires — alors, il faudrait s'attendre à des taxes accrues; ce qui ne serait guère plus consolant.

Corporation de Valeurs Trans-Canada affiche un actif de \$11,698,949.88

Ses placements figurent, au coûtant, à \$4,095,786 et ses immobilisations à \$7,109,039

Corporation de Valeurs Trans-Canada rend public, ce matin, son 41ème rapport annuel, couvrant l'exercice clos le 30 septembre 1958. On y lit, sous la signature de M. Jean-Louis Levesque, président, qu'il a été acquis, au cours de cet exercice financier, la propriété (terrain et bâtisses) connue sous le nom de Blue Bonnets Raceway, au prix de \$3,403,200. L'incendement, The Warnock Hersey Co. Ltd. évalué le tout à \$6,477,867, et, le 18 septembre dernier, pour permettre un accès vers le nord (rue Paré) une autre lisière de terrain a été achetée au prix de \$2,500 le pied carré, alors que le prix payé pour le terrain de Blue Bonnets n'a été que de 58 cents le pied carré. Par suite des transactions précitées, l'actif total de la Corporation de Valeurs Trans-Canada atteint donc \$11,698,949, comparativement à \$5,596,865 au 30 septembre 1957. Cet actif révèle un total de placements de \$4,095,786 et, au dire de M. Levesque, comme par les années passées, ces placements sont indiqués à leur coûtant, alors que leur valeur marchande est de beaucoup plus considérable. Quant aux immobilisations, elle figuraient à \$7,109,039.45, reflétant naturellement la transaction de Blue Bonnets.

Profit net, équivalent à \$1.79 par action ordinaire vs 0.36 durant l'exercice précédent

On lit encore dans le rapport annuel de la Corporation de Valeurs Trans-Canada que, pour faire face au coût d'acquisition de la propriété Blue Bonnets Raceway, il a été émis pour \$4,000,000 d'obligations, portant donc le total de la dette consolidée à \$7,085,000. L'on notera, ici, qu'un montant additionnel de \$552,500 d'actions privilégiées a été vendu; ce qui a permis de diminuer le passif exigible et d'effectuer la mise de fonds précitée dans Blue Bonnets Raceway.

Un coup d'oeil sur l'état des bénéfices retenus et investis dans l'entreprise pour la période du 30 septembre 1957 au 30 septembre 1958 révèle un solde créditeur de \$748,821.87, contre \$326,002.34, soit donc une augmentation de \$422,819.53. L'on notera, ici, qu'il a été payé \$118,063.12 en dividendes sur les actions privilégiées 4%, 5% et 6%, et \$37,500.00 en dividendes sur les actions ordinaires, à même un revenu net de \$387,884.75. Le revenu brut s'est en effet chiffré par \$928,979.08, tandis que les dépenses furent de \$508,850.32, sans compter les \$32,244.01 mis de côté pour les impôts, fédéral et provincial.

Somme toute, le profit net figure donc à \$387,884 vs \$132,370 durant l'exercice précédent et après le paiement des dividendes sur les actions privilégiées et les amortissements du coût des emprunts, ce bénéfice net se trouve donc équivalent à \$1.79 par action, à rapprocher de 0.36 antérieurement. Comme Blue Bonnets Raceway ne figure que pour 7 mois, c'est dire que l'exercice actuel retirera davantage de cette source.

Ses filiales, entièrement ou partiellement contrôlées, font de bonnes affaires

Si l'on procède, maintenant, à une analyse des placements de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, on constate que cette dernière détient 41.50% du capital émis de The Central Company of Canada, 58.92% de celui de La Prévoyance Compagnie d'Assurance; 100% de celui du Palais du Commerce Incorporé; 37.40% de Dupuis Frères Limitée; 94.30% de la Librairie Beauchemin Limitée; et 100% de Blue Bonnets Raceway Inc. Il s'agit, ici, des actions représentant une valeur globale de \$4,095,786.20, alors que les terrains et bâtisses du Palais du Commerce figurent à \$1,827,197.25 et ceux de Blue Bonnets Raceway Inc. à \$5,458,168.75.

Il est donné dans le rapport maints détails sur les activités précitées. On y lit que l'actif de La Prévoyance s'élevait au 30 septembre 1958 à \$12,507,000 vs \$11,265,000 il y a un an et que l'amélioration des affaires fut telle que cette filiale a augmenté son dividende de \$2.00 à \$3.00. Il y est, aussi, question d'un dividende spécial de \$50,000, reçu du Palais du Commerce, en plus de son loyer annuel de \$300,000. Quant à la Librairie Beauchemin, ses profits ont accusé une légère augmentation, passant de \$35,979 à \$44,740. Dupuis Frères Ltée montra, aussi, une augmentation du côté des bénéfices retenus et investis dans l'entreprise, soit \$3,147,582 vs \$3,050,436 antérieurement. En 7 mois d'opérations, Blue Bonnets a eu un revenu estimé à \$200,000 environ avec lequel un dividende intérimaire de \$100,000 a été payé à Trans-Canada.

Reélection hier des mêmes administrateurs de cette corporation responsables de sa marche en avant

Vu l'excellence du 41ème rapport annuel de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, rien donc d'étonnant que les détenteurs de titres de cette organisation, réunis hier au Palais du Commerce pour la tenue de l'assemblée annuelle, aient réélu les mêmes administrateurs pour le terme 1958-59, soit MM. Gilbert Ayers, Lachute, P.Q., président, Ayers Limitée; J.-A. Boivin, Berthierville, P.Q., trésorier, Marc Bourgie, Montréal, président, Urgel Bourgie Limitée; Aubert Brabant, Rimouski, P.Q., président, La Compagnie de Construction Mitis Limitée; Stanley E. Brock, Sillery, P.Q., vice-président exécutif, l'Industrielle Cie d'Assurance sur la Vie; Charles Champagne, Montréal, courtier; André Charron, Montréal, vice-président exécutif, Crédit Interprovincial Limitée; Maurice Cusseau, Montréal, Gérant général adjoint, Palais du Commerce Inc.; Gérard Favreau, Montréal, président, Fashion-Craft Limitée; Vianney Favreau, Montréal, trésorier, Crédit Interprovincial Limitée; Lucien Lachapelle, Sorel, P.Q., industriel; Emé Lacroix, c.r., Montréal, avocat; J.-Louis Lévesque, Montréal, président, Crédit Interprovincial Limitée; Adrien Miron, Montréal, vice-président, Miron et Frères Limitée; Gérard Miron, Montréal, président, Miron et Frères Limitée; Wilfrid Morin, Montréal, Gérant général, Palais du Commerce Inc.; Arthur Styles, Boston, U.S.A., courtier; Joseph Vachon, Ste-Marie-de-Beauce, P.Q., président, J.-A. Vachon & Fils Limitée.

Ces derniers ont réélu les mêmes hauts fonctionnaires pour le terme 1958-59, soit MM. Jean-Louis Levesque, président, Gérard Favreau, vice-président exécutif, André Charron, secrétaire et Vianney Favreau, trésorier. Avec une telle direction composée de financiers et d'hommes d'affaires en vedette, la Corporation de Valeurs Trans-Canada, fondée en 1954, ne peut que progresser, d'autant plus que maints de ses administrateurs sont reconnus pour leur vision en affaires; ce qui leur permettrait souvent d'effectuer des placements, s'avérant avantageux. On peut en juger par le fait que les administrateurs de cette Corporation ont voté, hier, un dividende de 40 cts par action ordinaire, au lieu de 25 cts l'an dernier.

MARCEL CLEMENT

La Fédération des Assureurs au Canada

Recommandant au public maintes précautions

Au Canada, plus de 200 enfants meurent chaque année dans des incendies, selon la Fédération des Assureurs au Canada.

Les directeurs de la Fédération, qui représente plus de 250 compagnies d'assurance-incendie, automobile et accidents au Canada, précisent que plus d'un tiers des personnes tuées dans des incendies sont des enfants et que la majorité d'entre eux trouvent la mort dans des feux de maisons d'habitation. Ils recommandent de prendre les précautions suivantes:

- 1) Ne laissez jamais un enfant seul.
- 2) Quand vous chargez une personne de garder votre enfant, laissez-lui des instructions écrites sur ce qu'elle doit faire en cas de besoin.
- 3) Les personnes qui gardent les enfants doivent savoir où vous attendez.
- 4) Indiquez-leur où se trouvent le téléphone et toutes les sorties.
- 5) Il faut inscrire près du téléphone les numéros à appeler en cas d'urgence: celui du service local d'incendie et de la police.
- 6) Sachez où se trouve l'avertisseur d'incendie le plus proche de votre domicile.
- 7) En cas d'incendie, la première chose à faire est de sortir les enfants de la maison après les avoir enveloppés dans des couvertures. Donnez l'alarme ensuite.
- 8) Dès que vous sentez une odeur de gaz ou de fumée anormale, téléphonez au service d'incendie en donnant votre adresse.
- 9) Si un feu se déclare, ne touchez pas les commutateurs électriques qui peuvent provoquer une explosion.
- 10) Ne rentrez pas dans la maison, même si l'incendie est minime; vous risquez d'être asphyxié par la fumée et les gaz.

Prêt considérable

Les prêts courants, qui forment un total de \$1,309,934,970, présentent un chiffre inférieur à celui de l'an dernier, les maisons d'affaires ayant demandé moins d'avances à la banque au cours des douze derniers mois. Les prêts sur hypothèque sur des immeubles domiciliaires en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont augmenté et s'élevaient maintenant à \$264,816,709, comparativement à \$216,590,777 il y a un an.

Le portefeuille d'obligations du Gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux s'élevait à \$1,047,891,802, soit une augmentation de \$375,615,437 sur l'an dernier. La somme des autres titres détenus par la Banque s'est élevée à \$505,888,167.

POMMES: Mar. forms, approvisionnement modéré, McIntosh, belles 1.40-1.50, grosses 1.75, tomates 80-90c, de frigidité 1.75-2.00, Wolf River 1.25, tomates 75c, tomates 90-1.00, Greening 1.00, Cortland 1.25-1.50 le minot.

AIL: Mar. ferme, approvisionnement très limité, 35-40c la tresse.

BETTERAVES: Mar. inchange, petites 1.35-1.50, plus grosses 1.60-1.25/50-lb.

SARROTTES: Mar. stable, approvisionnement assez abondant, No 1, 1.25-1.50, grosses 75-90c/50-lb.

CHOUX: Mar. ferme, approvisionnement abondant, moyens 1.25, gros 70-75c/50-lb. rouges 1.25, moyens 75c la doz.

SAUVES: Mar. ferme, No 1, 1.00 No 2, 75c/50-lb.

OIGNONS: Mar. ferme, approvisionnement abondant, jumeaux 2.25, gros 2.50-2.75, rouges 2.50-2.75, moyens 2.00-2.25/50-lb.

PANAIIS: Mar. tranquille, levez 2.50-2.75, le minot — 2.25/40-lb.

POIREAUX: Mar. inc. gros 75c, moyens 50c, petits 35-40c la doz.

SALISFIS: Mar. tranquille, 1.25 la doz.

SARRIETTE: Mar. inc. 40-50c la doz de pots.

DE BRBES DE NOEL: Mar. ferme, approvisionnement modéré, de 10.50 à 15.00 la doz, suivant la grosseur et la quantité.

A noter...

A. E. Ames & Co. Limited vient de publier une intéressante brochure en anglais et en français, sur la Banque Provinciale du Canada, en marge de l'émission de droils par cette dernière.

Peach Uranium & Metal Mining entendrait distribuer son actif et faire remise de sa charte.

Le conseil de l'étaim s'est réuni hier, à Londres. Cette réunion internationale durera 3 jours. Nul doute qu'il en résultera une entente favorable aux producteurs de ce métal.

La cité de Beauharnois, comté de Beauharnois, a vendu ces jours-ci \$256,000 d'obligations en séries. Un prix de 94.59 a été payé pour des titres à 5% 1959-78 par un syndicat formé de Bell, Gouinlock & Co. Ltd. et Nesbitt, Thomson & Co. Ltd.

Ainsi la corporation obtient son argent à un coût net de 5.594%. L'échéance de la vingtaine année comprend un solde de \$60,500 qui pourra être renouvelé en 1978 pour un terme additionnel de dix ans.

Les nouvelles obligations, datées du 1er décembre 1958, échéant du 1er décembre 1959 au 1er décembre 1978 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés avant échéance après le 1er décembre 1968. C'est pour exécuter des travaux d'améliorations locales, d'aqueduc et d'égouts, consigner des dépenses capitales, etc., que la corporation affecte cette dépense.

L'évaluation impossible de Beauharnois, pour 1958, s'élevait à \$11,995,246 dont \$2,700,000 pour les compagnies. La dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,878,800, le 31 décembre 1957, et ce total comprenait un montant de \$751,120 pour les services publics.

Dépôts sans précédents

L'exercice financier 1958 de la Banque Royale du Canada, qui s'est terminé le 30 novembre dernier, fera époque dans le domaine bancaire. La situation de la Banque, exposée aujourd'hui, présente un actif de \$4,133,559,025, l'actif le plus élevé auquel soit jamais parvenue une banque canadienne, soit une augmentation de \$373,000,000 sur l'an dernier. L'actif de la Banque Royale n'a cessé d'augmenter et d'établir d'année en année de nouveaux records parmi les banques du Canada depuis 1947. Les dépôts sans précédent, \$3,782,068,763, contre \$3,426,683,145 l'an dernier.

Dividendes élevés

Le rapport financier indique que la Banque a payé à ses actionnaires \$11,457,160 de dividendes, plus une répartition additionnelle de 25 cents par action qui s'est élevée à \$1,512,000. Le dividende supplémentaire de l'an dernier fut de 10 cents par action.

Une fois les actionnaires payés, il est resté un solde de \$2,589,169. Le solde des bénéfices non distribués de l'année dernière s'est ajouté à cette somme, de même qu'un montant de \$7,300,000 transféré des réserves latentes, ce qui forme un total de \$10,562,715. A même cette somme, la Banque a transféré \$10,000,000 à son compte de réserve, ce qui laisse un solde de \$582,715 de bénéfices non distribués. Pour le paiement des impôts sur le revenu, la Banque a mis \$23,270,000 de côté, soit \$3,310,000 de plus que l'an dernier.

Profits accrus

Les bénéfices nets se sont élevés à \$1588,329, soit une augmentation de 14 pour 100 sur les bénéfices de l'an dernier qui furent de \$1,395,550. Le nombre des actions en circulation étant de 5,886,442, cela donne des bénéfices de \$2.79 par action. En 1957, alors qu'il y avait 5,040,000 actions en circulation, les bénéfices furent de \$2.76 par action.

C'est la neuvième année consécutive que la Banque Royale a vu augmenter les bénéfices de l'année au compte de réserve. Les comptes "capital" et "réserve" s'établissent maintenant respectivement à \$60,421,948 et à \$188,760,357. Il est intéressant de noter que le compte de réserve est maintenant plus de trois fois plus élevé que le capital payé. Ces chiffres, plus les bénéfices non distribués, portent le capital de la Banque à \$249,745,020.

Prêt considérable

Les prêts courants, qui forment un total de \$1,309,934,970, présentent un chiffre inférieur à celui de l'an dernier, les maisons d'affaires ayant demandé moins d'avances à la banque au cours des douze derniers mois. Les prêts sur hypothèque sur des immeubles domiciliaires en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont augmenté et s'élevaient maintenant à \$264,816,709, comparativement à \$216,590,777 il y a un an.

Le portefeuille d'obligations du Gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux s'élevait à \$1,047,891,802, soit une augmentation de \$375,615,437 sur l'an dernier. La somme des autres titres détenus par la Banque s'est élevée à \$505,888,167.

DIVIDENDES

Hinde et Dauche Paper Co. of Canada, 45 cents par action, payable le 23 mars aux actionnaires inscrits le 27 février.

London Hosiery Mills, 20 cts par action "A", payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 19 décembre.

N. Slater Co., 30 cents plus un boni de 25 cents par action ordinaire, tous deux payables le 2 février aux actionnaires inscrits le 9 janvier; 53 cents par action privilégiée, payable le 12 janvier aux actionnaires inscrits le 26 décembre.

Banque Impériale du Canada, 35 cents par action, payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 21 décembre.

Journal Publishing Co. of Canada, 20 cents plus un boni de 20 cents par action, tous deux payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

J. C. Wilson Ltd., 25 cents par action payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Supertest Petroleum Corp., 25 cents par action ordinaire, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre; \$1.25 par action privilégiée, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

Hiram Walker-Gooderham & Worts, 35 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

Sangamo Co., 15 cents par action, payable le 24 décembre aux actionnaires inscrits le 19 décembre.

Union Gas Co. of Canada, 8 cents par action, payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 2 janvier.

Toronto Iron Works, 25 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 19 décembre.

Atlas Steels, 25 cents par action payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 5 janvier.

Canadian General Investments, 30 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Bathurst Power & Paper Co., 50 cents par action "A", payable le 2 mars aux actionnaires inscrits le 2 février.

Ingram & Bell, 15 cents par action privilégiée, payable le 30 janvier aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

J. S. Mitchell & Co., 31 1/2 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Enamel & Heating Products, 10 cents par action "A", payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Bourse de Toronto

Seuls, les huiles paraissaient lourdes hier.

TORONTO — Les valeurs industrielles ont fait avancer la Bourse de Toronto hier.

Le virement y a été de 2,644,000 actions, au regard de 2,779,000 la veille.

A. V. Roe a perdu sept huitièmes de points, International Nickel a gagné 5-8.

Voici les divers indices: valeurs industrielles, 511.22, gain de 1.37; valeurs aurifères, 86.26, hausse de 34; métaux usuels, 169.60, hausse de .37 et pétroles de l'Ouest, 130.86, recul de .23.

Dividendes élevés

Le rapport financier indique que la Banque a payé à ses actionnaires \$11,457,160 de dividendes, plus une répartition additionnelle de 25 cents par action qui s'est élevée à \$1,512,000. Le dividende supplémentaire de l'an dernier fut de 10 cents par action.

Une fois les actionnaires payés, il est resté un solde de \$2,589,169. Le solde des bénéfices non distribués de l'année dernière s'est ajouté à cette somme, de même qu'un montant de \$7,300,000 transféré des réserves latentes, ce qui forme un total de \$10,562,715. A même cette somme, la Banque a transféré \$10,000,000 à son compte de réserve, ce qui laisse un solde de \$582,715 de bénéfices non distribués. Pour le paiement des impôts sur le revenu, la Banque a mis \$23,270,000 de côté, soit \$3,310,000 de plus que l'an dernier.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu à son siège social le jeudi 8 janvier à 11 heures du matin.

Reserves de United Oils Ltd. élevées

Calgary — Les réserves reconnues et probables de pétrole brut de la compagnie United Oils Limited sont estimées à 25,542,000 barils par la firme McDaniel Consultants Limited, qui vient d'en faire l'évaluation.

Les détails en sont communiqués aux actionnaires par le président, M. R. A. Brown, Jr.

La firme place à 6,098,000 barils les réserves reconnues et à 16,444,000 barils les réserves probables. Les réserves reconnues et probables de gaz naturel sont estimées à 32 milliards de pieds cubes.

La compagnie possède des concessions importantes dans la région de Swan Hills; de plus, comme elle détient 828,906 actions "B" de Home Oil Company, qui a découvert et qui exploite ce champ, elle a des intérêts indirects considérables. La même situation existe dans le cas du champ de gaz naturel de Carstairs. M. Brown annonce qu'un puits du champ de Carstairs a eu un débit, pendant une épreuve à plein écoulement, de 107 millions de pieds cubes par jour et, pendant une autre, de 95,000,000.

Depuis la préparation du rapport MacDaniels, le champ pétrolier de Swan Hills s'est étendu de deux milles vers le sud, ce qui a prouvé 1,920 acres de plus où la compagnie United Oils détient des intérêts de 6.25%.

Le virement s'est élevé à 3,970,000 actions, contre 3,340,000 l'année dernière.

American Motors a été la valeur la plus active.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été fractionnaires.

A la Bourse Américaine, les cours ont monté et le virement s'est établi à 1,380,000 actions.

Bourse de New-York

Plusieurs sommets hier à Wall Street

NEW-YORK — Wall Street a atteint hier un nouveau sommet. Des aciéries, des fabrications d'automobiles et des services publics ont donné cette vigueur à la Bourse.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de 30 cents, ce qui l'a placée au chiffre sans précédent de \$207.80. C'est la 10e fois de plus que le record précédent, qui avait été établi le 20 novembre.

Le virement s'est élevé à 3,970,000 actions, contre 3,340,000 l'année dernière.

American Motors a été la valeur la plus active.

Les fluctuations des valeurs canadiennes ont été fractionnaires.

A la Bourse Américaine, les cours ont monté et le virement s'est établi à 1,380,000 actions.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Voici les prix des denrées de la semaine dernière, tels qu'ils ont été fournis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: Prix du gros, caisses en bois, extra-gros 45; gros 42; moyens 34-35; poulettes 31-32; B 34-35; C 23. Caisse requise 162.

Beurre: Arrivages courants, admissibles et non admissibles 63-1-2; beurre de crémère, enveloppe et de première qualité 64-1-2 62-1-2.

Fromage: Livré à Montréal, blanc et coloré du Québec 33-1-4; prix du gros 34-1-4; arrivages courants, blanc de l'Ontario, FAB contre de classification 35; coloré 35-35-1-8. Aucun coté pour le prix du gros d'Ontario.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 1.55-1.60.

Cours des changes

NEW-YORK dollar .965
FRANCE franc .002301
ANGLETERRE livre 2.70 7/16
BELGIQUE franc 6.
SUISSE franc 2.249
HOLLANDE florin 1.353
NORVEGE couronne 1.393
DANEMARK cour. 1.393
SUEDE couronne 1.393
ALLEMAGNE DM 2.396
TCHECOS. couronne 1.329

Cours du dollar

NEW-YORK — Le dollar canadien a reculé le 14 hier à New-York. Il y a eu \$1.63 23-32.

La livre sterling n'a pas changé de valeur sur ce marché. Elle y vaut \$2.80 9-16.

MONTREAL — Le dollar américain a monté de 1-16 hier à Montréal. Il y a eu \$1.61 de moins que la devise canadienne.

La livre sterling a monté de 1-4 sur le même marché. Elle y vaut \$2.70 9-16.

JAMES MUIR, Chairman et Président

K. M. SEDGEWICK, Directeur Général

Merrill Island Mining montre un gain élevé

Pour la période du 1er juillet au 30 novembre

Merrill Island Mining Corporation Limited a tenu hier son assemblée annuelle à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Roy Robertson. Ce dernier déclara ce qui suit: Au début de l'année 1958, vos administrateurs avaient à prendre une décision fort importante, en l'occurrence, soit de mettre en opération le concentrateur de 650 tonnes qui venait d'être complété, soit d'attendre que les prix du cuivre atteignent un niveau plus favorable.

Le moulin de la compagnie fut mis en opération pour la première fois le 10 février 1958. Au mois de mai vos administrateurs ont décidé, vu le prix très bas du cuivre, qu'il serait mal avisé de diminuer les réserves de minéral reconnues aux prix courants du cuivre; il fut alors décidé d'opérer à raison de 350 tonnes par jour, en vue d'atteindre une production mensuelle de 600,000 livres de cuivre. Ce programme d'opérations fut commencé au début de juin; vos administrateurs sont d'avis que la décision a été pleinement justifiée par les résultats très satisfaisants qui ont été obtenus.

Durant les cinq mois écoulés du 1er juillet 1958 au 30 novembre 1958, les opérations de la mine ont indiqué un profit d'environ \$250,000, en présumant que les prix du cuivre demeurent fermes jusqu'à ce que la production actuelle soit mise sur le marché.

Les actionnaires ayant été mis au courant des derniers développements concernant les opérations de la compagnie, les perspectives de développement pour l'avenir, l'administration a décidé de faire parvenir des rapports trimestriels aux actionnaires. De cette façon, les facteurs économiques pourront être évalués en raison de leur rapport avec la compagnie.

Vos administrateurs sont d'avis que la période la

BOLIPSE CANADIENNE

[illegible]

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Il est de plus en plus question que la franchise des Sugar Kings de La Havane soit transportée à Tampa, en Floride, avant le début de la prochaine saison. La situation politique plutôt effervescente à Cuba rendrait ce geste nécessaire. Il faut convenir qu'il n'était pas intéressant du tout, l'an dernier, pour les joueurs de la Ligue Internationale, d'aller se plonger dans cette fournaise, incertaines d'en jamais revenir. En plus d'assurer la sécurité des joueurs, il est facile de comprendre que dans l'état actuel des choses, il est difficile pour les autorités des Sugar Kings d'anticiper de fortes recettes aux guichets. Le déménagement à Tampa ferait aussi l'affaire des clubs visiteurs pour qui il serait plus aisé de passer de Miami à ce nouvel endroit... L'organisation des Dodgers a congédié, la semaine dernière, Tommy Holmes qui fut pilote des Royaux pendant quelques mois, il y a deux ans... Les Royaux se sont débarrassés de Lou Novak, ce voltigeur qui "vint boire une tasse de café à Montréal". Il sera remplacé par Jack Daniels, qui aura de la difficulté à supplanter Solly Drake, Sandy Amoros et Bob Lennon.

Savait-on que les tribunaux des États-Unis, d'une façon assez générale, accordent très rarement des dommages aux spectateurs qui se font blesser dans les estrades. La jurisprudence y est à l'effet que le client doit prendre ses précautions. Par exemple, la ou des filets protecteurs sont érigés, le spectateur prudent doit y prendre place. Les juges, aux États-Unis, soutiennent que le spectateur qui assiste aux spectacles de sport, que ce soit au hockey, au baseball, au football, à la lutte, s'expose et de ce fait doit en supporter le risque. En somme ceci revient à dire si vous assistez à une partie de hockey, vous devez savoir qu'au cours de la rencontre, la rondelle sera projetée à une foule d'endroits imprévisibles. Le sachant, en prenant un siège en position dangereuse, vous en acceptez les conséquences. Par conséquent pour prouver le montant des dommages, il faut prouver une négligence en même temps qu'un certain degré d'intention. Le devoir d'un joueur, de défense, par exemple, est de nettoyer son territoire. Si, dans cette fonction, il lance le disque dans les estrades, il n'a commis aucune négligence, comme joueur de hockey et sûrement il n'avait pas l'intention de vous blesser.

À sa convention de Washington, le baseball organisé a adopté un nouveau règlement de repêchage illimité pour les joueurs de première année. Voici une bonne nouvelle. Cette nouvelle législation forcera les managers de baseball à penser à deux fois avant de verser des bonis fabuleux à des jeunes qui n'ont encore aucune expérience... La Southern Association a décidé de ne plus tenir de séries éliminatoires, à la fin de la saison régulière. Ces séries avaient originellement été établies pour permettre à certains clubs de combler les déficits de la saison. Mais depuis que le public se désintéresse du baseball mineur, même des éliminatoires, ces séries sont devenues très onéreuses pour certains clubs qui ne peuvent boucler les dépenses encourues à cette occasion à remporter le championnat des frappeurs de la ligue Américaine. Ce n'est pas un mince honneur quand on considère qu'il est un des plus vieux joueurs du baseball majeur. C'est la sixième fois qu'il mérite cet honneur. Il est le Maurice Richard du baseball, tout comme Stan "The Man" Musial.

Nous répétons ici une blague qui n'est pas nouvelle mais que plusieurs lecteurs n'ont peut-être pas entendue. "Qui est le plus vieux des Cardinals?", demande-t-on. Et la réponse est: "Stan Musial". Dans la ligue Nationale, les clubs visiteurs touchent 27,5 sous par admission payée. C'est ainsi que les Giants, en 11 jours où ils ont été les visiteurs au Coliseum de Los Angeles, ont touché pour leur part la somme de \$103,330.22. Les Braves de Milwaukee ont reçu \$103,609.00... Les sept autres clubs de la ligue Nationale ont amassé à Los Angeles la somme de \$507,517.89. L'assistance payée pour la saison y a été de 1,845,556 spectateurs. L'année précédente, à Brooklyn, les Dodgers avaient attiré 1,028,238 spectateurs... Les seules trois premières parties de la saison avaient réuni au Coliseum 187,209 personnes... Warren Spahn, l'as lanceur des Braves de Milwaukee, est d'avis qu'il peut jouer encore cinq ans dans les ligues majeures, même s'il a 37 ans bien sonnés.

Buzzie Bavasi, vice-président des Dodgers et ancien gérant général des Royaux de Montréal, a célébré son 43ème anniversaire de naissance vendredi dernier. Carl Erskine a eu 32 ans, dimanche... Solly Drake joue actuellement pour Mariano, à Cuba... Tom Lasorda a déjà un dossier de cinq victoires et un revers pour Almadens. Sa moyenne de points comptés est de 1.60... Clyde Parris, qui joue pour l'équipe de Panama, frappait pour 528 après quatre parties... L'épouse de Don Hoak, ancien joueur-vetuste des Royaux de Montréal, a donné naissance à son deuxième enfant, le 28 novembre.

"LIGUE ST-VIAEUR"

H. Saraceno et Claude Laliberté restent les meilleurs compteurs

La ligue de Hockey Amicale St-Viateur présentera ce soir son dernier programme double avant la période des fêtes. À cette occasion le Deschênes & Fils rencontrera le A. Billet Lée dans la première joute et le Montréal Forged affrontera le Brading dans la seconde joute au programme.

Depuis bientôt trois semaines le Montréal Forged et le Deschênes & Fils se talonnent et aucun des deux clubs ne réussit à s'installer seul en première position. Ce soir Robert Dagenais et Roland Bergeron, gérants respectifs de ces deux équipes, promettent des surprises aux Brading et A. Billet Lée, ils espèrent triompher et ainsi augmenter leur avance en tête du classement.

De leur côté, les gérants Albert DiMauro et Georges McManus, déclarent que ce sera une autre joute facile ce soir étant donné l'excellente condi-

tion de leurs joueurs-étoiles. C'est donc dire que les joutes sont prometteuses de l'action. Les arbitres de ces rencontres Tony DiMauro et Pierre Gobeil tiennent à aviser tous les joueurs qu'ils ne toléreront aucun jeu dur durant ces joutes; ils ont été avisés par la direction de la Ligue à être très sévères.

Victoire facile du Ste-Bibiane

Lors du dernier programme double de la Ligue de Hockey Transportation, le Ste-Bibiane a continué sa série de victoires consécutives en battant le Pigott Construction au compte de 10 à 2. Le club de Pigott n'a pas encore connu la défaite depuis l'ouverture de la saison, soit 9 victoires.

La ligne de Caduc, Boivin et Periard s'est de nouveau signa-

lée en accumulant un total de 7 buts sur 10. Pour le Ste-Bibiane, Caduc a compté 3 buts et 4 assistances, Periard et Boivin chacun deux buts et les autres furent enregistrés par Saraceno, Picard, et Lozanski. Pour le Pigott, B. Giroux et Roger Binette ont marqué les deux seuls buts des perdants.

Victoire des Castors

Le Calumet Sportif vient de subir sa quatrième défaite consecutive au compte de 15 à 3 contre les Castors de Maisonneuve de "Ti-Père" Charpentier. Allaire s'est le plus signalé pour les Castors en comptant 4 buts et 4 assistances. Pelletier, Charbonneau et Groulx ont marqué deux buts chacun tandis que Joly, Marc Aurèle marqueront chacun 1 but et Jutras a aussi réussi un tour du chapeau en comptant 3 buts. Lors du prochain programme double de la Ligue Transportation présenté au Centre Sportif Laval dimanche soir prochain le 21 décembre, la Maisonneuve rendra visite au Pigott Construction dans la première joute à compter de 8h. 15. Dans la deuxième joute, le Ste-Bibiane recevra la visite du Calumet Sportif.

CINQ MEILLEURS COMPTES

D. Caduc, Ste-Bibiane 9 12 29 41
A. Periard, Ste-Bibiane 3 12 29 41
B. Giroux, Pigott 4 7 11 21
B. Giroux, Pigott 4 7 11 21
M. Richard, Castors 12 17 29

POSITION DES JOUES

Ste-Bibiane 9 9 0 0 18
Maisonneuve 9 4 3 0 8
Pigott 9 4 3 0 8
Calumet Sportif 9 0 9 0 0



Sa qualité surfine fait du Hennessy le cognac qui se vend le plus au Canada

De fins et vieux cognacs, provenant des plus grandes réserves au monde et mélangés avec tout l'art dans lequel seuls les Français sont passés maîtres, nous donnons le Hennessy. Gardez-en toujours à la maison — pour vos amis... et pour votre plaisir!



Bernard Geoffrion en tête des compteurs

Bathgate a deux points de moins que lui — Le joueur des Rangers mène pour les buts — Howe au troisième rang Plante a la meilleure moyenne — Détroit est le moins puni

MONTREAL — Bernard "Boom Boom" Geoffrion, ce rapide patineur de la Ligue Nationale qui est également reconnu pour la puissance de son lancer, se fait un point d'honneur de dire tout ce qu'il pense.

Son franc parler est d'ailleurs bien connu au sein de la ligue. Mais même ses plus sévères critiques reconnaissent en lui un prolifique compteur.

Les statistiques officielles publiées hier en indiquent clairement la raison.

L'ailler droit du Canadien de Montréal a réussi le tour du chapeau et a recueilli deux assistances au cours de la semaine dernière, ce qui lui a permis de se hisser en tête des compteurs.

Bathgate en 2e place

À venir jusqu'à date cette saison, Geoffrion a recueilli 17 buts et 22 assistances, pour un grand total de 39 points, soit deux de plus que Andy Bathgate, des Rangers de New-York, qui devançait Geoffrion en tête des compteurs la semaine dernière.

Cependant, Bathgate a compté deux buts et il domine toujours dans ce domaine avec un total de 19. Il a également obtenu une assistance pour un total de 18.

Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, vient derrière avec 32 points. La semaine dernière, Howe a compté un but — le 400e de sa carrière — et il a fourni trois assistances. À venir jusqu'à date il a compté 18 buts.

Plante en tête

Son coéquipier, Norm Ullman, s'est hissé en quatrième place, qu'il partage avec Dickie Moore, du Tricolore, grâce à deux assistances. Dickie Moore a ajouté un but à son total, mais il a la préférence en raison de son plus grand nombre de buts, 15.

Maurice Richard, vient au cinquième rang avec 28 points. Il n'a obtenu qu'une seule assistance, sa 16e de la saison au cours des parties de la semaine dernière. Quatre joueurs sont sur un pied d'égalité en sixième position avec 26 points chacun. Il s'agit de Jean Béliveau et Henri Richard, du Canadien, et d'Eddie Litzenberger et Ron Murphy, du Chicago. Béliveau possède 14 buts, Litzenberger, 12 et le jeune Richard et Murphy, huit chacun.

Pour ce qui est des gardiens de buts, Jacques Plante, du Canadien, a consolidé son emprise en première place en n'accordant que trois buts en deux joutes. Sa moyenne a baissé de 2.31 à 2.25. Au total, 63 buts ont été marqués contre lui en 26 joutes.

Son plus proche rival est Terry Sawchuk, du Detroit, dont la moyenne est de 2.47. Ses adversaires ont réussi 74 buts contre lui. Dans les trois joutes disputées la semaine dernière, il a été débité de neuf buts. Plante domine également pour les blanchissages avec quatre, soit un de plus que Sawchuk.

Classement identique

Le classement des équipes est toujours le même. Avec 37 points, le Canadien possède une avance de quatre points sur le Detroit grâce à une victoire et à une joute nulle. Le Detroit a remporté une victoire, subi une défaite et annulé une fois.

Avec deux victoires en autant de parties, les Bruins de Boston ont augmenté leur total à 20, se rapprochant d'un point du Detroit et prenant une avance de deux points sur les Rangers, détenteurs de la quatrième place. Les Rangers ont 27 points.

Le Chicago suit avec deux points set le Toronto à trois de moins que le Chicago.

Geoffrion (Canadien) 2 17 29 39
Bathgate (Rangers) 14 12 26
Howe (Détroit) 14 18 32
Moore (Canadien) 15 14 29
Giroux (Pigott) 4 7 11 21
M. Richard (Canadien) 12 17 29

Béliveau (Canadien)	14	12	26
Litzenberger (Chicago)	12	14	26
H. Richard (Canadien)	8	18	26
Murphy (Chicago)	8	18	26
McKenney (Boston)	16	9	25
Delvecchio (Détroit)	19	6	25
Hull (Chicago)	9	15	24
Sullivan (N.Y.)	6	18	24
Stastuk (Boston)	10	13	23
Henry (N.Y.)	9	13	22
Gadaby (N.Y.)	2	20	22
Sioux (Chicago)	13	9	22
Bucyk (Boston)	10	11	21
Brentice (N.Y.)	9	12	21
Harris (Toronto)	11	9	20
Hebertson (N.Y.)	10	9	19
Duff (Toronto)	8	11	19
J. Johnson (Canadien)	4	14	18
N. Johnson (Boston)	2	16	18

Punitions en minutes par club		
DETROIT	251	
CANADIEN	286	

CHICAGO	310
TORONTO	333
NEW-YORK	336
BOSTON	373

Les gardiens de buts

PJ.	B.	B.	My.
-----	----	----	-----

Plante (Canadien)	28	63	4	2.25
Sawchuk (Détroit)	30	74	3	2.74
Simmons (Boston)	28	80	2	2.86
Lumley (Boston)	2	3	0	1.50
Totiaux (Toronto)	30	83	2	2.77
Bower (Toronto)	22	63	2	2.86
Chadwick (Toronto)	8	29	1	3.33
Totiaux (Toronto)	28	83	3	2.98
Worsley (N.Y.)	29	81	0	2.79
Pallie (N.Y.)	1	4	0	4.00
xKlimkew (N.Y.)	1	2	0	2.00
Totiaux (N.Y.)	30	87	0	2.90
Hall (Chicago)	28	92	0	3.29

x: remplaça Worsley à 1:10 de la 2e période le 12 octobre.

La Fédération canadienne de boxe publie sa dernière classification

QUEBEC — La Fédération de boxe du Canada a publié hier sa classification de fin d'année pour les principaux boxeurs de toutes les catégories. Gene Letourneau, le président de la Fédération, a déclaré que la classification dans certaines catégories est virtuellement inchangée en raison du petit nombre de combats livrés depuis la date de la publication de la dernière liste, en mars dernier.

Voici les classifications des diverses catégories, champions en tête:

POIDS LOURD, au-dessus de 175 livres — champion: George Chuvale, Toronto; 1. Robert Clérout, Montréal; 2. James J. Gray, Toronto; 3. Cecil Gray, Halifax; 4. Billy Smith, Calgary; 5. Bob Couture, Charlottetown; 6. Roy Roy, Vancouver; 7. Billy Wallace, Vancouver.

MILMOY, ne dépassant pas 150 livres — champion: Yvon Durelle, Baie-Sainte-Anne, N.B.; Burke Emery, Sherbrooke, Qué.; 2. Charlie Pavlin, Toronto; 3. Frank Bola, Montréal; 4. Al Hogan, Toronto.

POIDS MOYEN, ne dépassant pas 160 livres — champion: Wilf Graves, Edmonton; Yvon Turcotte, Montréal; 2. Jackie Headen, Edmonton; 3. Al Spark, Winnipeg; 4. Gary Simon, New Glasgow, N.E.; 5. Marcel Pail, Windsor, Ont.; 6. Gordie McGoullall, Sydney, N.E.; 7. Gaston Roy, Lévis, Qué.; 8. Bob Couture, Charlottetown; 9. Bernie Stone, Halifax; 10. Doug Oddo, New Glasgow, N.E.; 11. Larry Ross, Saint-Jean, N.B.; 12. Blair Richardson, Sydney, N.E.

MILMOY, ne dépassant pas 147 livres — champion: Gale

Kerwin, Ottawa; 1. Arthur King, Toronto; 2. Buddy McDonald, Edmonton; 3. Peter Schmidt, Toronto; 4. Cliff Bobo Fiddler, Calgary; 5. Gerry Drouin, Québec; 6. Jackie Henderson, Calgary; 7. Benny Ferenzi, Toronto; 8. Al Mariotti, Edmonton; 9. Don Ross, Toronto; 10. Keith Paris, New Glasgow, N.E.

POIDS LEGER, ne dépassant pas 135 livres — champion: Richard (Kid) Howard, Halifax; 1. Jackie Hayden, Westville, N.E.; 2. George Dunn, Edmonton; 3. Ken McFee, Vancouver; 4. Jean Duholste, Montréal; 5. Emil Diamond, Calgary; 6. Dave Hilton, Québec; 7. Bob Speight, Saint-Jean, N.B.; 8. Milo Blizard, Tracy, N.B.

POIDS PLUME, ne dépassant pas 126 livres — champion: Gerry Simpson, Montréal; 1.

1. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

POIDS COQ, ne dépassant pas 118 livres — champion: Pat Supple, Montréal; 1. Jim Hurley, Brantford, Ont.; 2. Marcel Gendron, Québec; 3. Johnny Davidson, Glace Bay, N.E.; 4. Gil Geekie, London, Ont.

POIDS MOUCHE, ne dépassant pas 112 livres — champion: Lloyd Gordon, Saint-Jean, N.B.; 1. Jimmy Hurley, Brantford, Ont.; 2. Gaston Bisson, Québec; 3. Fred Leblanc, Moncton, N.B.; 4. Hugh Riley, Calgary.

NOUVELLES BRÈVES

TORONTO — L'équipe de hockey de l'Université de Toronto, qui ambitionne de représenter le Canada au tournoi de hockey olympique en 1960, aura une chance de prouver sa réelle valeur ce soir.

Les étudiants de Toronto joueront en effet une partie hors concours contre les Dunclops de Whitby, de la ligue Senior d'Ontario et vainqueurs du tournoi mondial amateur le printemps dernier, en Europe.

Wren Blair, gérant général du club Whitby, est d'avis qu'au moins trois joueurs du Varsity de Toronto devraient être ajoutés au club qui représentera le Canada au prochain tournoi de hockey olympique, si l'équipe torontoise n'est pas choisie. Ce sont Bill Kennedy, Dunc Bredie et Mike Eliek. Jack Kennedy, pilote du Varsity, ajoute à ces trois joueurs les noms de Ron Casey, Harry Neal, Larry Stacey, Brian Anderson, Grant Mills et Ray Dunn.

SAN FRANCISCO — Howard Red Hickey a été engagé hier comme coach du club de football des As de San Francisco, de la ligue Nationale. Il succède à Frankie Albert qui a démissionné la semaine dernière. Hickey a signé un contrat d'un an.

TORONTO — Jack McMaster, joueur de hockey du club Hitzner-Waterloo, de la ligue Senior d'Ontario, est dans un état satisfaisant à l'Hôpital Général de To-

ronto. Cet ailier gauche de 20 ans souffre de paralysie partielle à la suite d'une chute sur la glace à Sudbury, le 5 décembre dernier. Il a subi une fracture d'une vertèbre et une autre blessure à la colonne vertébrale.

VANCOUVER — Phil Maloney, le sujet d'une controverse entre les clubs Chicago et New-York, de la ligue Nationale et Vancouver de la ligue du Pacifique, aura le dernier mot à dire lorsqu'il s'agira de décider s'il continuera à jouer pour les Canucks.

Maloney, qui a déjà joué dans la ligue du Québec, a été rattrapé par les Rangers puis vendu aux Black Hawks de Chicago. Les Hawks ont ensuite cédé Maloney aux Canucks, mais ils ont décidé de le rappeler. Le club

Vancouver désire une indemnité de la part des Rangers qui, en réalité, ont enlevé cette vedette aux Canucks.

PITTSBURGH — Ted Klusweinski sera de retour avec les Pirates de Pittsburgh, a déclaré le gérant général Joe Brown. On s'attend à ce qu'il fasse une belle lutte pour le poste de premier but. Il n'a joué que 67 parties, l'an dernier.

DETROIT — Les Tigers de Detroit ont ajouté le nom de George Kell à la liste de leur personnel de radio-diffusion de leurs parties. Il remplace Mel Ott, décédé récemment des suites d'un accident d'automobile. Kell s'est retiré du baseball à la fin de la saison 1957.

Gene Létourneau réélu président

QUEBEC — La Fédération canadienne de lutte et de boxe a récemment tenu ses élections annuelles à Montréal. Gene Létourneau a été réélu président du conseil d'administration et L. Mervin McKenzie, de Toronto, président.

Les vice-présidents élus sont: E. Nichol, de Sherbrooke; Sam Ermen, Moncton, N.B.; Henri Gagnon, de Québec; C. G. Harris, de New Glasgow, (N.-E.); J. W. Beaumont et Martin Healey, de Halifax.

Les activités à la Palestre

M. François Pilon, président du conseil d'administration de la Palestre Nationale a annoncé que c'est mercredi soir, à la salle de bal du centre sportif de la rue d'Armenie, qu'il aura lieu la clinique de golf annuelle de l'école de golf de la Palestre.

Cette clinique organisée par le directeur de l'école de golf, Marc Biron, professionnel bien connu, attaché au club St-Hyacinthe, comporte aussi la présentation d'un film et la démonstration des points de base de ce sport par les instructeurs qui aident Marc Biron. Ce sont René Jarry, Denis Bérard et Jean-Guy Périard.

Gymnastique sur appareils

C'est samedi au gymnase de la Palestre, à sept heures et trente, jusqu'à dix heures p.m., qu'aura lieu un programme spécial tracé par l'instructeur Désiré Kiefer. La soirée comprendra une démonstration de groupe offerte par les jeunes qui fréquentent la section. Ils présenteront différentes figures rythmées au son de la musique, de pas de gymnastique et pas de danse. Les athlètes expérimentés présenteront ensuite leur numéro individuellement. Mme Ilse Samak et MM. Charles Buzgo et Henry Kilowansky seront particulièrement en vedette. Les leçons de poids de l'instructeur Lionel St-Jean seront également au programme pour quelques numéros de tours de force.

Soirée récréative
Les athlètes de différentes sections de la Palestre ont organisé une soirée récréative en vue de divertir les patients de l'hôpital St-Joseph de Rosemont. Participeront à cette soirée, les athlètes des sections de développement physique, judo, lutte, boxe, et escrime. L'orchestre de Bobby Greene fera les frais de la musique.

Tennis sur table
Le club de la section junior a défait le Chomedey de Maison-

Les gouverneurs élus sont: le Dr J.-O. O'Brien, de Saint-Jean, N.-B.; Emilien Boissinot, de Québec; George C. Fox, de Halifax; L. Pigeon, de Montréal; Art Dalton, de Pictou County, N.E.; P. A. Clark, de Moncton; A. H. Légaré, de Québec; et Raymond Mondor, de Montréal. Létourneau a de nouveau été choisi président du comité de sélection. Parmi les autres membres de ce comité, on relève les noms d'Édith Asselin, de Montréal; James Laidlaw, de Saint-Jean, N.-B.; et Olivier Routhier, de Sherbrooke, Qué.

neuve à 0. Claude Dubois, Jean-Marc Vézina et Jean-Jacques Racicot ont brillé pour le National.

Dans la section senior, les joueurs du National, Paul Bélanger, Guy et Jacques Courtois ont défait de St-Basile 6 à 3. Dans la section internationale, le National a aussi gagné 7 à 2 grâces à Conrad Hatfield, dominé chez les compteurs de la ligue. Jeudi, le club junior de la Pa. s'est visité l'école de la Mennais.

Lévées olympiques
Lors des dernières rencontres de cette section, Gérard Lapiere a défait Jean Flammang par 300 livres à 500 livres avec des levées de 170, 165 et 225 livres contre 155, 155 et 190 livres pour Flammang. Novel Gervais et Roger Murphy ont annulé 455 livres.

Mercredi, Roger Lalumière rencontrera Marcel Perron.

Ballon au panier

Le Rachel occupe la première position de la ligue intérieure Bantam avec 14 points, sept victoires en huit jouées pour devancer le National par sept points. Papineau est troisième avec six points, un de plus que Cherrier. Réjean Bernatchez du Rachel est le meilleur compte avec 50 points, trois de plus que Serge Riopel du National. Jacques Renaud du Papineau est troisième avec 40 points, 11 de plus que Gilles Rivet du Rachel.

Badminton
Dans la classe "D", Mlle Gaby Bernard et Mme Paul St-Denis ont défait Huguette DuPaul et Denise Serra, 15-13; Pierrette Tremblay et Thérèse Cloutier ont défait Jeannine Bergeron et Suzanne Hamelin, 17-14; Jeannine Dupont et Micheline Thibault ont eu raison de Yvonne Vaillancourt; Germaine Parenteau, 15-2 et Monique Dagnis et Yvon Fortier ont vaincu Mme J. Gosselin et Jacques Laroche, 15-10.



Le tennis sur table est à l'honneur au Centre Notre-Dame. On voit ici, lors du dernier tournoi tenu à cet endroit, les trois responsables du succès de cette soirée. De gauche à droite: Robert Glenn, de la Fédération de tennis sur table; Me J. Vadboncoeur, Q.C., président du Conseil d'administration, et Yvan Coutu, directeur-gérant du Centre.

Echange

BOSTON — Les Red Sox de Boston ont échangé Billy Klau, joueur d'utilité dans le champ extérieur, aux Orioles de Baltimore en retour du voltigeur Jim Busby. Joe Cronin, gérant général du Red Sox, a expliqué qu'il s'agissait d'un échange pur et simple, n'impliquant aucun déboursé.

Busby, qui a participé à 112 parties la saison dernière dans l'uniforme du Baltimore, a conservé une moyenne au bâton de .237, a fait compter 19 points et a réussi 171 circuits, dont un alors que les buts étaient remplis. Il aura 32 ans le mois prochain.

Klaus a conservé une moyenne de .159 en 61 parties l'année dernière. Il vient tout juste d'avoir 30 ans et il est originaire de Fox Lake, dans l'Illinois.

SOYEZ PRET POUR 1959!

Possédez votre propre commerce

REVENU POSSIBLE \$5000 à \$10000 par ANNEE

PAS DE VENTE — PAS DE SOLlicitation

Une compagnie canadienne d'importance nationale offre à une personne sûre et ambitieuse l'occasion de posséder son propre commerce et de se faire un revenu additionnel de \$5,000 à \$10,000. Il s'agit d'une entreprise "à un seul homme" qui pourrait débiter à temps partiel ou encore la transformer en une entreprise à plein temps. Trois heures par semaine suffisent au début et vous n'avez pas besoin de laisser votre emploi actuel. Notre produit est de qualité supérieure, en grande de-



JACQUES PLANTE, qui a la meilleure moyenne chez les gardiens de buts de la Ligue Nationale. Il a aussi le plus grand nombre de blanchissages, quatre.

Archie Moore, agent publicitaire

NEW-YORK — Archie Moore a eu recours à un truc de publicité pour faire de l'annonce à un bijoutier de San Diego, Californie, lors du match de championnat qu'il a livré à Durelle, au Forum de Montréal, mercredi dernier.

Le nom de la compagnie était écrit en grosses lettres d'argent dans le dos des robes de chambre de Moore, et de ses deux seconds. Le champion mondial a déclaré à New-York hier qu'il détestait deux pour cent des intérêts dans cette compagnie et qu'il faisait partie de son personnel de vendeurs au détail. "Je suis à l'emploi de cette compagnie depuis deux ans, de dire Moore, et j'ai déjà vendu

Chez nos damistes

C'est vendredi soir à 8 heures, au Cercle St-Henri, 5286 Chemin St-Paul, que se déroulera un beau programme damiste, lorsque les joueurs du St-Henri en viendront aux prises avec une équipe de Verdun, une équipe du Chez Léon et une équipe de visiteurs.

Comme tous les adeptes et damistes sont cordialement invités, n'en manquera certainement à cette soirée spéciale, ment pas.

Durant la soirée seront connus les vainqueurs des différents prix offerts par le St-Henri et quelques bienfaiteurs en marge de la souscription en faveur du Cercle St-Henri.

Le président E. Brunet compte sur la présence de tous les amis pour réhausser cette soirée amicale où le jeu de dames sera en vogue.

Conditions du ski

MONTREAL — Les centres de ski du nord de Montréal, dans les Laurentides, mandent que les conditions d'enneigement varient de bonnes à excellentes.

Une nouvelle couche de neige profonde recouvre une base durcie d'une épaisseur de 16 à 30 pouces. Tous les monte-pentes sont en service.

Les potins de la L.H.N.

Les experts qui auront à choisir la recrue de la Ligue Nationale pour la lère moitié de la saison, ces jours-ci, n'auront que l'embarras du choix. Les recrues, en effet, sont nombreuses dans le circuit majeur cette saison et pas moins de 18 joueurs seront éligibles pour le trophée Calder Memorial pour ce qui a trait aux toutes fautes jusqu'au 31 décembre inclusivement, soit un total de 106 parties.

Le trophée Calder est remis annuellement à la recrue "qui a affiché la tenue la plus effective

à sa lère année de jeu dans la L.H.N." et les six clubs ont au moins un candidat chacun, pour la lère moitié de la saison. On se souviendra que Frank Mahovlich, des Leafs de Toronto fut le vainqueur du trophée Calder l'an dernier quand il amassa 129 points sur un total possible de 180. Il l'emporta alors par une faible marge sur Bobby Hull, des Hawks de Chicago, qui récolta, lui, 115 pts. Mahovlich recut 32 points sur un total possible de 92 lors du vote pour la lère partie de la saison et Hull n'amassa,

lui, que 39 points et ce fut donc en fin de compte ce vote pour la première partie de la saison qui valut à Mahovlich de remporter le trophée.

Des 18 recrues éligibles pour le prochain vote, six sont des joueurs de défense et 12 sont des joueurs d'attaque. Il n'y a pas un seul gardien éligible cette saison et les joueurs de défense en lice sont: Albert Langlois, John Hannan, Jack Bowmans, Pete Goegan, Carl Brewer et Noel Price. Voici la liste complète des recrues éligibles cette saison pour le trophée Calder: **CANADIENS:** Ralph Backstrom, Al McDonald et Albert Langlois. **RANGERS:** Jim Bartlett, Jack Bowmans, Les Colville, John Hanna, Earl Ingarfield et Eddie Shack. **DETROIT:** Charlie Brown, Pete Goegan, Len Lurie, Claude Larocque et Gene Achtyznichuk. **TORONTO:** Carl Brewer et Noel Price. **BOSTON:** Norm Johnson. **CHICAGO:** John McKenzie.

Plus de buts

On a compté plus de buts, jusqu'à cette saison, dans la Nationale et il semble que par le fait même, il y ait eu moins de blanchissages. Après 79 parties en effet, un grand total de 435 buts a été enregistré et c'est 49 de plus que l'an dernier alors que 385 buts ont été comptés dans la même nombre de parties.

Par contre, il y a eu 12 blanchissages réussis durant le même nombre de parties par les gardiens de la Nationale et c'est huit de moins que la saison dernière pour le même nombre de parties puisqu'on a réussi alors pas moins de 20 blanchissages. L'an dernier, à pareille date, chacun des six gardiens de la N.H.L. avait réussi au moins un blanchissage tandis que cette saison, après 79 parties, Lorne Worsley, des Rangers, et Glen Hall, des Black Hawks, n'ont pas encore réussi à "passer le plumeau" à leurs rivaux.

Les lanceurs des Yankees, efficaces

NEW-YORK — Le personnel de lanceurs des Yankees de New-York a été le plus efficace des ligues majeures la saison dernière.

C'est ce que démontrent les statistiques de la ligue Américaine. Les lanceurs des Yankees ont conservé une moyenne de 3.22 points mérités par jouée, soit la meilleure de toute la ligue. Baltimore vient au 2e rang avec 3.40.

Whitney Ford a été le plus efficace avec une moyenne individuelle de 2.01 points mérités par partie. Billy Pierce, du Chicago, s'est classé deuxième avec une moyenne de 2.68, suivi de Jack Harshman, du Baltimore, 2.90. Frank Lary, du Detroit, 2.91. Billy O'Dell, du Baltimore, 2.97. Bob Turley, des Yankees, 2.98 et Cal McLish, du Cleveland, 2.99.

Les sports américains en deuil

NEW-YORK — Bill Corum, vété chroniqueur sportif du Journal-American de New-York, célèbre commentateur de baseball et de boxe et président de la piste de courses Churchill Downs est mort hier soir dans un hôpital de New-York. Il était malade depuis deux mois.

Corum, qui était âgé de 63 ans, avait contracté une pneumonie au cours de la série mondiale de baseball d'octobre dernier. Il avait été hospitalisé mais après avoir repris du mieux avait repris son travail. Il avait de nouveau été admis à l'hôpital mercredi dernier.

Il était né Martine Windsor Corum à Speed, Missouri, le 20 juillet 1895. Il devint rédacteur de baseball pour le compte du Journal-American en 1925 et était devenu depuis un des plus célèbres chroniqueurs sportifs du continent. Sa chronique était syndiquée depuis 1927.

Il devint président de Churchill Downs et le principal organisateur du Derby du Kentucky, la plus célèbre classique de courses de chevaux en Amérique, à la mort du colonel Matt Winn, en 1949.

Corum et sa mère Corum était également avantageusement connu comme com-

mentateur, à la radio et à la télévision, des principaux combats de boxe. A la plupart des grands événements sportifs, il était accompagné de sa mère. Outre sa mère, il laisse dans le deuil un fils et un frère. Son épouse mourut en 1953.

Il était un des derniers d'une génération de célèbres rédacteurs sportifs. Parmi les autres de son époque, on relève Grant Land Rice et Damon Runyon.

Il a assisté à son premier derby du Kentucky le 1921. Il n'avait jamais marié cette classique annuelle depuis.

Corum fut en service au front avec l'Armée américaine au cours de la première grande guerre. Il fut promu major sur la ligne de feu. Il n'avait alors que 23 ans et devint le plus jeune soldat dans l'histoire de l'armée à être promu à ce rang.

Avec Boston

WHITBY — Le joueur de centre Bob Attersley, des Dunclops de Whitby, a été invité à jouer cinq parties avec les Bruins de Boston, de la ligue Nationale. Attersley est le meilleur compte du club Whitby. S'il accepte, il participera à cinq jouées de Boston à Toronto.

FORUM

CE SOIR

LIGUE DE HOCKEY

METROPOLITAINE

à 7 h. 30

ST-JEROME

VS

SNOWDON

à 9 h.

N. D. G.

VS

NATIONAL

Prix: Admission générale 50

enfants 25. Billets en vente

ce soir à 7 h.

CORDIALITÉ GARANTIE

Le geste le plus amical de la Saison des Fêtes... Un accueil cordial avec une savoureuse bière Dow "climatisée".

LES MEILLEURS HÔTES SERVENT LA BIÈRE GARANTIE

Les idées, les événements et les hommes

Les Valdotaïns entendent rester des Italiens de langue française

Par M. H. ROGE

Il existe dans le Nord italien, dans la Vallée d'Aoste, une petite mais intéressante minorité de langue française. Au lendemain de la dernière guerre, les Valdotaïns qui sont près de 100.000 avaient obtenu du gouvernement démocrate-chrétien de M. de Gasperi, un statut d'autonomie qui devait notamment leur permettre de garder la langue et la culture françaises sans préjudice de leurs droits de citoyens italiens. Au cours des dernières années, certains éléments du gouvernement de Rome, moins attachés que M. de Gasperi au respect des minorités ethniques, ont tenté d'annuler l'application de ce statut. Un lecteur européen nous adresse la lettre ci-après, dans laquelle nous lui faisons naturellement la responsabilité, mais qui apporte un supplément d'information sur la situation de ce petit groupe francophone, qui se veut politiquement italien mais entend rester culturellement français.

Le 25 mai 1958 les électeurs italiens ont désigné les représentants de la Nouvelle Chambre. Les partis de droite monarchistes et néofascistes ont perdu des voix et des sièges, les partis de gauche socialistes et républicains ont gagné, ainsi que la démocratie chrétienne que l'on doit situer au centre. Le parti communiste a maintenu ses positions. Mais ce qui est remarquable c'est le succès des minorités ethniques au Tyrol du Sud et en Vallée d'Aoste.

Les 200.000 habitants de langue allemande ont élu trois députés du Volkspartei et en Vallée d'Aoste les candidats régionalistes Caveri et Chabod ont remporté une écrasante victoire sur la démocratie chrétienne. Il convient de se réjouir du succès de la minorité de langue française en Vallée d'Aoste, qui compte plus de 80.000 habitants. Pour apprécier cette victoire, il convient d'examiner les conditions politiques locales de la Vallée d'Aoste et l'importance de l'enjeu que représentent ces élections.

En 1948, le parlement italien avait accordé à la Vallée d'Aoste un statut d'autonomie, un régime bilingue et une zone franche sur le plan économique, avec promesse d'une autonomie financière. Le Gouvernement était alors présidé par M. de Gasperi qui, ancien député de Trente, sous la monarchie austro-hongroise, avait souffert de la tyrannie policière et administrative contre la langue italienne. Partisan résolu de régionalisme, M. de Gasperi était très libéral, très démocrate et admettait que les Valdotaïns puissent être Italiens en continuant à parler, écrire et penser en français. Il était alors le chef de la démocratie chrétienne. Depuis sa mort, ses successeurs et le parti de la démocratie chrétienne ont adopté une attitude contraire, au point de devenir anti-régionalistes et favorables à un centralisme politique qui exclut toute liberté pour les régions autonomes, en particulier pour la Vallée d'Aoste. La Vallée d'Aoste a 2 représentants au Parlement italien. En outre, elle élit un Parlement régional de 35 membres appelé Conseil législatif qui désigne le Gouvernement régional ou Junte comprenant le président et ses assesseurs. En réalité, le Conseil législatif joue un peu le rôle du Conseil général en France avec des pouvoirs plus étendus, puisqu'il contrôle l'action du gouvernement régional, vote les impôts et les répartit sur proposition de la Junte entre les différentes directions : finances, éducation et sports, tourisme, travaux publics, agriculture, industrie, police etc. Le pouvoir central de Rome garde sous son autorité la police d'Etat, des frontières, les forces armées, la magistrature, les douanes et fixe sur la totalité des impôts perçus en Vallée d'Aoste la quantité attribuée à la Vallée d'Aoste et celle que se réserve l'Etat italien. En 1948, le gouvernement italien promit à la Vallée d'Aoste l'autonomie financière, sans laquelle l'autonomie n'est pas réelle, et la zone franche, qui exclut la perception de douanes aux frontières de la Vallée d'Aoste. Mais aucune de ces réformes n'a été faite. Bien plus, le gouvernement dans tous les domaines, a limité l'action de la Junte et s'est attribué la part du lion dans la répartition des impôts.

En 1945, à la suite de la libération et de la victoire alliée, les Valdotaïns persécutés par le fascisme à cause de leur langue française ont constitué l'Union Valdotaïne pour la défense de la minorité ethnique et linguistique de langue française. Son président était l'avocat Caveri. Quand la Constituante italienne approuva le statut d'autonomie de la Vallée, deux groupes se formèrent au sein de l'Union Valdotaïne. Le premier était partisan de cesser la lutte et de collaborer avec le parti au pouvoir pour l'application du statut; le deuxième estimait qu'il fallait continuer la lutte dans l'opposition jusqu'à la complète exécution du statut d'autonomie. Les premiers l'emportèrent. Cette date, la démocratie chrétienne qui gouverne l'Italie sans interruption depuis 1945, se disait partisan des autonomies régionales, ainsi que le clergé italien et en particulier l'évêque d'Aoste dont l'influence politique est considérable dans un pays catholique. Depuis la mort de M. de Gasperi la démocratie chrétienne et le clergé italien ont modifié leur politique.

En 1954, les deux représentants de la Vallée d'Aoste à Rome appartenaient à la démocratie chrétienne. M. Farinet siégeait à la Chambre, M. Page au Sénat. Mais comme ils étaient du parti du gouvernement, ils ne pouvaient ou ne voulaient pas s'opposer énergiquement à la politique anti-régionaliste de la démocratie chrétienne. Avant les élections régionales de 1954 la majorité du Conseil législatif s'était prononcée en faveur du système proportionnel. Rome n'en tint aucun compte et imposa le système majoritaire qui est un défi à la demo-

cratie du moins tel qu'il a été appliqué en Vallée d'Aoste. Qu'on en juge!

La concentration gouvernementale (démocratie chrétienne, libéraux, monarchistes, néofascistes) obtint 21.000 voix et 25 sièges, la coalition des gauches 16.500 voix et 9 sièges, l'Union Valdotaïne 16.000 voix et 1 siège. Donc en 1954, M. Caveri, président de l'Union Valdotaïne et président de la Junte est battu. Ce sont les représentants de la démocratie chrétienne qui prennent la direction de la Junte en Vallée d'Aoste. Or, depuis 1954, l'exécution du statut a été paralysée. Le gouvernement régional de M. Caveri demandait la zone franche, une répartition équitable des revenus entre l'Etat et la région.

Son successeur démocrate-chrétien M. Bondaz n'a rien obtenu du gouvernement de Rome parce que la politique de la démocratie chrétienne a pour seul objectif la disparition à terme des autonomies régionales et que M. Bondaz et les 35 conseillers démocrate-chrétiens du Conseil législatif, ainsi que MM. Farinet et Page, député et sénateur de la Vallée en 1954, ne pouvaient qu'exécuter les ordres du parti. A partir de cette date, les conseillers démocrate-chrétiens ne s'expriment plus en français au Conseil législatif. On ne parle plus de l'autonomie financière, de la zone franche, on accepte la répartition des revenus établie à Rome. C'est la collaboration complète avec le parti démocrate-chrétien et avec l'évêque d'Aoste, qui souhaite que, dans les 78 communes de la Vallée, les sermons soient faits en italien et non en français. Bien mieux il incite les prêtres de son diocèse à ne pas s'abonner au journal français "La Croix" qui, pour aider au maintien de la langue française, envoyait pour les enfants, des journaux illustrés à titre gratuit dans toutes les paroisses qui s'abonnaient à La Croix. Mais la démocratie chrétienne épaulée par l'évêque, devait faire mieux. Une seule consigne: détruire l'Union Valdotaïne, l'esprit d'autonomie, employer l'italien, de préférence au français. C'est dans ces conditions qu'intervinrent les élections de 1956 pour le renouvellement du parlement italien. En 1954, 17 employés de la Junte furent chassés parce qu'ils appartenaient à l'Union Valdotaïne. Vincent Treves qui avait fait campagne pour l'Union Valdotaïne fut dénoncé pour avoir tenu des propos incendiaires et condamné à 17 mois de prison. Croupiant au Casino de Saint-Vincent, il fut licencié à cause de ses sentiments, de sa sortie de prison, il refusa de quitter l'Union Valdotaïne plutôt que de conserver son poste de croupier au Casino de St-Vincent. Il n'est pas question ici de prendre parti mais de laisser aux lecteurs le soin de juger des progrès de la démocratie en Italie. Dans sa séance du 25 mars 1958, le comité central de l'Union Valdotaïne a délibéré pour désigner ses candidats aux élections du 25 mai 1958 pour la Chambre et le Sénat. L'avocat Séverin Caveri a été désigné pour la Chambre, l'avocat Chabod pour le Sénat. M. Caveri fut président de la Vallée jusqu'en 1954. M. Chabod était le chef de l'opposition au Conseil législatif depuis 1954. Messieurs Chabod et Caveri ne sont inscrits à aucun parti politique. C'est la condition capitale pour défendre le statut d'autonomie et la langue française en Vallée d'Aoste. C'est la raison fondamentale du succès de leur élection qui s'est faite sous le plus du drapeau valdotaïne pour la défense des droits à l'autonomie de la Vallée.

Quel a été le programme électoral de l'Union Valdotaïne?

- 1) Application totale du statut d'autonomie;
- 2) Autonomie financière — répartition équitable des impôts;
- 3) Zone franche;
- 4) Utilisation de la langue française au Conseil législatif, dans les mariages, dans les écoles;
- 5) Abolition du système majoritaire et élections à la proportionnelle pour le Conseil législatif;
- 6) respect de la Constitution républicaine et du bilinguisme en Vallée d'Aoste.

Il fallait beaucoup de courage et d'énergie pour soutenir ce programme contre la Démocratie chrétienne, maîtresse du Conseil législatif de la Vallée ou elle compte 25 conseillers sur 35, et soutenue à fond par le clergé italien et l'évêque dont la puissance n'est pas seulement spirituelle.

La Société Dante Alighieri pour l'italianisation des régions frontalières a dépensé d'importantes sommes tirées de ses ressources financières, augmentées des fonds secrets du gouvernement central, pour assurer le triomphe de la Démocratie chrétienne par l'élection de M. Farinet et Page contre M. Caveri et Chabod, l'Union Valdotaïne.

est pauvre. Elle ne peut compter que sur la foi de ses adhérents. Mais le siège de ceux-ci, de la majorité des électeurs valdotaïns est fait depuis que M. Berthet, assesseur à l'Instruction publique au gouvernement démocrate-chrétien (U.C. XZ.), à 12 3/4 démocrate-chrétien de la Junte a écrit le 22 mars 1957 dans le journal La Région:

"Le déclin de la langue française est une nécessité historique et économique".

Les électeurs valdotaïns ont répondu le 25 mai 1958 en élisant à la Chambre des députés Me. Caveri par 30.596 voix contre 27.888 à M. Farinet, et au Sénat M. Chabod par 28.125 voix contre 24.734 à M. Page.

H. ROGE

Dispense de l'abstinence

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a dispensé, hier, les catholiques du monde entier de l'abstinence pour le vendredi 26 décembre. Cette dispense avait été demandée par des évêques de plusieurs pays.

Aide fédérale

SHERBROOKE — Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, a prévenu les municipalités de faire preuve de prudence en acceptant l'offre fédérale de partager les frais des travaux publics l'hiver. Les municipalités ne doivent pas oublier qu'elles doivent payer l'autre moitié, a-t-on dit, et pour cela emprun-

Taxes inchangées à Saint-Laurent

Il n'y aura pas de changement dans les taxes de taxation à Saint-Laurent, en 1959. Les citoyens de cette ville continueront d'être cotisés au taux de 70 cents par \$100 d'évaluation pour la taxe foncière et de 12 cents par \$100 pour la taxe dite "d'incendie et de police". Quant aux taxes spéciales pour égouts, trottoirs, pavages et éclairage, elles demeurent au même taux de 45 cents le pied linéaire.

Le conseil municipal de Saint-Laurent a décidé de maintenir à des taux qui sont actuellement les plus élevés qu'on ait jamais vus au Canada.

Laurent a adopté le budget de 1959. Celui-ci s'établit à \$5,654,951 quant aux revenus, une hausse de \$843,000 sur 1958, et à \$5,653,609 quant aux dépenses. L'augmentation des dépenses permet, toutefois, de prévoir un surplus de \$1,442.

La ville de Saint-Laurent dépensera \$822,361 l'an prochain pour des travaux d'entretien et d'amélioration.

Le rôle d'évaluation qui atteint \$164,980,363 révèle une augmentation de \$13,018,172 provenant exclusivement de nouvelles constructions.

Le recensement de 1958 indique que Saint-Laurent compte maintenant une population de 43,955 âmes. Elle était de 11,020 il y a dix ans et de 40,328 l'an dernier.

Pas de hausse de tarif sur les chaussures

OTTAWA — La Commission du tarif s'est prononcée contre l'augmentation des tarifs pour protéger les chaussures de caoutchouc.

Le ministre des finances, M. Fleming, a annoncé cette décision hier. Il a ajouté que le rapport de la Commission sera soumis au parlement au début de la prochaine session mais il n'a pas dit si le gouvernement suivrait les recommandations de la Commission.

L'industrie des bottes et chaussures à semelles de caoutchouc avait demandé à la Commission une hausse des tarifs

contre la concurrence d'Extrême-Orient en particulier. La hausse proposée aurait presque doublé le prix des importations en provenance de Hong Kong et augmenté de 77 p.c. celles de l'Inde.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL



Serviettes

— Un cadeau apprécié par l'étudiant ou l'homme d'affaires. Serviettes cuir pressé ton BRUN MEDIUM. Monture métal, coins métal, serrure et poignées fiables, goussets en cuir. Intérieur à 3 sections dont la plus grande placée au centre.

Argenterie de 57 pièces "pour elle"



"New Port"

Métal solide plaqué argent. Le motif délicat saura "LUI" plaire.

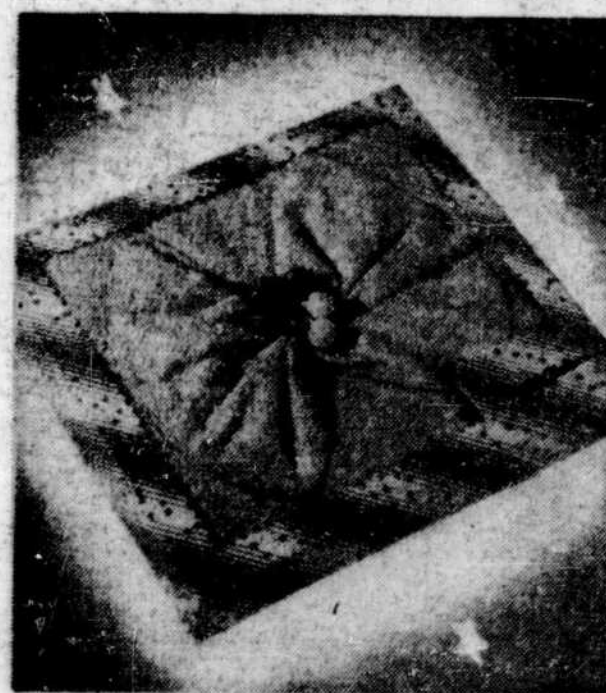
24.95

(Ord. 41.95) dans son coffre

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 8 couteaux | 1 cuiller à sauce |
| 8 fourchettes | 2 cuillers service |
| 8 cuillers à soupe | 3 cuillers à table |
| 8 cuillers à thé | 1 fourchette viande froide |
| 8 cuillers à thé (5 c'clock) | 1 couteau service beurre |
| 8 fourchettes à salade | 1 cuiller à sucre |

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 106

Ensembles de 3 serviettes



- Pour le bain
- La toilette
- Débarbouillette

2.98

L'ENSEMBLE (Prix ord. 3.99)

Ces serviettes sont en ratine douce mais aussi idéale pour une bonne friction. Qualité spongieuse. Les teintes unies sont toujours populaires.

- | | |
|---------------|-------------|
| • Rose pâle | • Beige |
| • Rose cendré | • Aqua |
| • Jaune | • Vert pâle |

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

Il y a de la joie pour tous à la Cité des Jouets (4e)

LA FEE DES ETOILES

vous recevra dans son palais enchanté, venez la visiter et chercher un beau souvenir. Entrée .25

LE P'TIT TRAIN DU NORD

vous promènera joyeusement à travers des décors de rêve... ou vous retrouverez tous les personnages favoris de vos livres de contes. Le voyage .15

PERE NOEL

attend ses petits amis... il a un souvenir pour chacun.

CJMS

A 5h45 TOUS LES SOIRS, PERE NOEL a encore bien des histoires à vous raconter... écoutez-le attentivement.



CRECHE de NOEL

Venez rendre visite à la Sainte-Famille

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Victor 2-5151

Chez dupuis Frères le magasin de la famille canadienne

Ord. 6.95

SPECIAL

4.99

Dim.: env. 16 pouces, extension totale 7 pouces.

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 930

OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. 30

(excepté samedi jusqu'à 5 h. 30)

HOUSSES

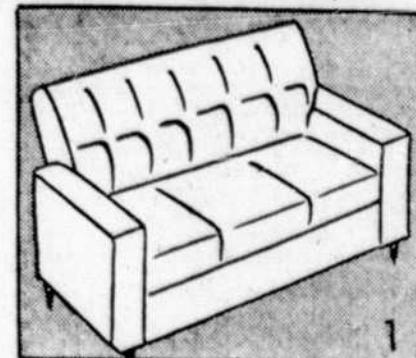
pour protéger pour cacher vos meubles rembourrés

... S'ils sont neufs c'est nécessaire... s'ils sont défraîchis vous en ferez des meubles neufs avec ces housses.

Tout plastique "VINYLITE" 6 jagues

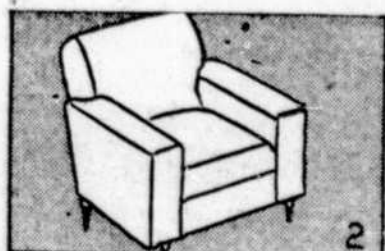
Les joints scellés à l'électricité

DUPUIS — MEZZANINE (RAYON 230)



SOFAS APPUIS 7"

- | | | |
|------------------------|---------|------|
| 59 pouces | chacune | 5.98 |
| 65 pouces | chacune | 6.98 |
| 78 pouces | chacune | 5.98 |
| 84 pouces | chacune | 6.98 |
| 84" bras modernes 9" | ch. | 7.98 |
| 90" bras ordinaires 7" | ch. | 7.98 |
| 90" bras modernes 9" | ch. | 9.98 |
| 90" bras larges 14" | ch. | 9.98 |



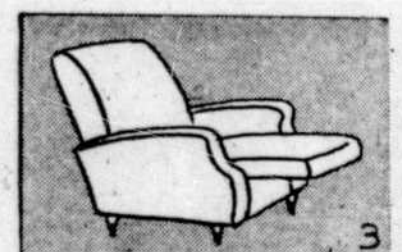
"CLUB"

- | | | | |
|------------|------|------------|------|
| 36 po. ch. | 3.49 | 42 po. ch. | 4.98 |
| 36 po. ch. | 3.98 | 48 po. ch. | 5.98 |



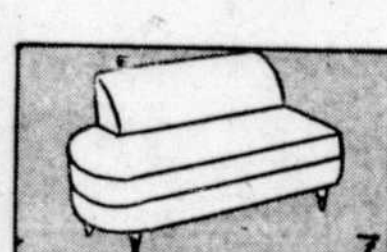
TV PIVOTANTE

Chaque housse 4.49



"LA-Z-BOY"

Chaque housse 4.98



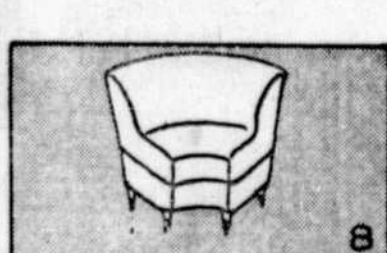
SECTIONNEL ARRONDI

54 pouces 7.98 60 pouces 8.98



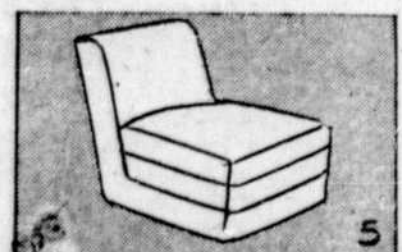
COGSWELL BERCEUSE

Chaque housse 4.98



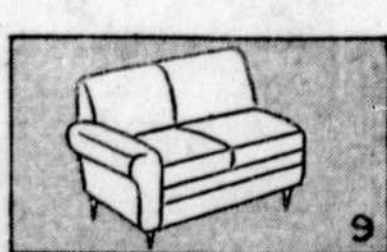
FAUTEUIL CENTRE COURBE

72 pouces 6.98 84 pouces 7.98 90 pouces 8.98



CHAISE DE CENTRE

- | | | | |
|-----------|------|-----------|------|
| 26 pouces | 3.98 | 34 pouces | 4.98 |
|-----------|------|-----------|------|



CAUSEUSE

un bras gauche ou droit 48 pouces 6.98 54 pouces 7.98